

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

NON DEFINIS

01

ECONOMIE

04

INFRASTRUCTURE

01

SANTE PUBLIQUE

04

COMMUNICATION

01

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

ADMINISTRATION

17

RURAL

10

ENERGIE

04

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2136

10 Septembre 2020

10 September 2020

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF Lire
	Titre/objet	DOSSIER APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/PU/ANTIC/CIPM/2020 DU 11 AOUT 2020 POUR L'INFRASTRUCTURE TIC MATERIELLE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2020.ADDITIF RECTIFICATIF
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

2	Reference	013/AONO/MINADER/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/MINADER/CIPM/2020 DU 07 SEPTEMBRE 2020 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE D'APPARAT POUR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL.FINANCEMENT : BIP MINADER, EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	29-09-2020

3	Reference	006/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 DU 31 AOÛT 2020 RELATIF À L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE FINANCEMENT : BUDGET DE LA CDPM, EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	24-09-2020

4	Reference	013/AONO/CAN1er/CDPM/2020 du 01/09/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/CAN1ER/CDPM/2020 DU 01/09/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER : TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR JEAN SA'A-CARREFOUR QUARTIER 6 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : FONDS ROUTIER EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	28-09-2020

5	Reference	014/AONO/CAN1er/CDPM/2020 du 01/09/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/CAN1ER/CDPM/2020 DU 01/09/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARILMIN I. DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : FONDS ROUTIER EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	28-09-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	015/AONO/CAN1er/CDPM/2020 du 01/09/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/CAN1ER/CDPM/2020 DU 01/09/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : FONDS ROUTIER EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	28-09-2020

7	Reference	013/C-TCHATIBALI /CIPM-TR/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/C-TCHATIBALI /CLPM-TR/2020 DU 4/9/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DECONSTRUCTION DU DEUX DALOTS DOUBLE DE 2,00 X1,00 ET 2 X 3 00 SUR LA ROUTE MANDJAKMA'A - DOUDOULA -WIBIWA, DANS LA COMMUNE DE TCHATIBALI, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT BUDGET MINTP (EXERCICE 2020), LIGNE FONDS ROUTIER.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	25-09-2020

8	Reference	016/AONO/CAN1er/CDPM/2020 du 01/09/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°016/AONO/CAN1ER/CDPM/2020 DU 01/09/2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA ET DE LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : FONDS ROUTIER EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	28-09-2020

9	Reference	019/AONO/CAMWATER/CIPM/2020 DU 10/09/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/CAMWATER/CIPM/2020 DU 10/09/2020 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE MALADIE ET EVACUATION SANITAIREFINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CAMWATER, EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	06-10-2020

10	Reference	018/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 10/09/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 10/09/2020 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA CAMWATERFINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CAMWATER, EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	06-10-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference	19/AOIO/CHC/HILTON/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 19_/AOIO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 10 SEPTEMBRE 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE L'ELABORATION D'UN PLAN DE RENOVATION DU HILTON YAOUNDE CHC ET DU SUIVI DE LA REALISATION D'UNE CHAMBRE TEMOIN FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT CHC/ HILTON, EXERCICE 2020 IMPUTATION : P2020/01
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	12-10-2020

12

Reference	020/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 10/09/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 10/09/2020 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE GLOBALES DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE A LA CAMWATERFINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CAMWATER, EXERCICE 2021
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	07-10-2020

13

Reference	10/AONO/CO/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°10/AONO/CO/CIPM/2020 DU 10 SEPTEMBRE 2020POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE DE LA PLACE DE FETE D'OLANGUINA, DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDEVELL, EXERCICE 2020
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	05-10-2020

14

Reference	008/AONO/JO3/CES - ESSONG/CDPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/JO3/CES - ESSONG/CDPM/2020 DU 09 SEPTEMBRE 2020POUR LES TRAVAUX DE BRANCHEMENT AU RESEAU D'ELECTRICITE DU CES D'ESSONG. ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINESEC 2020
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	05-10-2020

15

Reference	021/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 10/09/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_021/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 10/09/2020 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT ET FRAIS FUNÉRAIRES A LA CAMWATERFINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CAMWATER, EXERCICE 2021
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	07-10-2020

16

Reference	11/DC/C-MDA/CIPM/20 Lire
Titre/objet	POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE COMMUNE DE MBOUDA : CONDUITE DE L'OPERATION VILLE VERTE LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA,
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	28-08-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference	13/DC/C-MDA/CIPM/20 Lire
Titre/objet	POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ET ACQUISITION DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES POUR LES CAR ET CEBNF (CAF ESPOIR DE BAMESSINGUE - KONTS'A - CAF EP TOUSSOU ET CAF EP BAFOUNDA) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ; DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	28-08-2020

18

Reference	010/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/09-2020 Lire
Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°010/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/09-2020 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES CLIMATISEURS A L'UNITÉ DE COORDINATION ET DE GESTION DU PAREC
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	25-09-2020

19

Reference	D13-260/AAMI/MINSANTE/SG/SPPNTS/CSAF/2020 Lire
Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°D13-260/AAMI/MINSANTE/SG/SPPNTS/CSAF DU 07/09/2020POUR LA PRÉSÉLECTION DES CONSULTANTS POUR LA FORMATION AUX BONNES PRATIQUES EN TRANSFUSION SANGUINE ET AUX TECHNIQUE DE RECRUTEMENT DES DONNEURS DE SANG.I – DONNEES DE BASEPAYS: CAMEROUNSECTEUR: MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUEMODE DE FINANCEMENT: BUDGET DE L'ETAT VIA L'APPUI BUDGÉTAIRE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	24-09-2020

20

Reference	N°001/FR/ADM/SIGAMP Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS N°001/FR/ADM/SIGAMP DU 09/09/2020POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCES AU FONDS ROUTIER AU TITRE DES EXERCICES 2021 -2023 FINANCEMENT : BUDGET DU FONDS ROUTIER, EXERCICE 2021 ET SUIVANTS.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	30-09-2020

21

Reference	05/AMI/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM/RAF/2020 Lire
Titre/objet	APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 0005/AMI/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM/RAF/2020 DU 09 SEPT. 2020 POUR LA SÉLECTION DES CABINETS D'AUDIT EN VUE DE L'AUDIT INTERNE DU PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES (PEA-JEUNES) POUR LES EXERCICES 2020 ET 2021FINANCEMENT : ACCORD DE PRÊT FIDA N° 2000001964 CM- CODE PTBA D1416
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	24-09-2020

22

Reference	D13-259/AAMI/MINSANTE/SG/SPPNTS/CSAF DU 07/09/20 Lire
Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°D13-259/AAMI/MINSANTE/SG/SPPNTS/CSAF DU 07/09/2020 POUR LA PRÉSÉLECTION DES CONSULTANTS POUR L'ORGANISATION DES RÉUNIONS DE COORDINATION DES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS ŒUVRANT POUR LA PROMOTION DU DON DE SANG ET LES ACTIVITÉS DES CENTRES DE TRANSFUSION DE SANGUINE DES FORMATIONS SANITAIRES.I – DONNEES DE BASEPAYS: CAMEROUNSECTEUR: MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUEMODE DE FINANCEMENT: BUDGET DE L'ETAT VIA L'APPUI BUDGÉTAIRE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	24-09-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference	D13-261/AAMI/MINSANTE/SG/SPPNTS/CSAF DU 07/09/20 Lire
Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°D13-261/AAMI/MINSANTE/SG/SPPNTS/CSAF DU 07/09/2020 POUR LA PRÉSÉLECTION DES AGENCES/RÉGIES DE COMMUNICATION POUR LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION D'UN MICROPROGRAMME POUR LA PROMOTION DU DON DE SANG. I – DONNEES DE BASEPAYS: CAMEROUNSECTEUR: MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUEMODE DE FINANCEMENT: BUDGET DE L'ETAT VIA L'APPUI BUDGÉTAIRE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	24-09-2020

24

Reference	N° 001/ASMI/MAGZI/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/ASMI/MAGZI/CIPM/2020 DU 10 SEPTEMBRE 2020POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'AVANT-PROJET DÉTAILLÉ EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT DE 100 HA DE TERRAIN DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE MEYOMESSALA
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	25-09-2020

25

Reference	04428/AAMI/MINEPAT/SG/DGEPIP/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°04428/AAMI/MINEPAT/SG/DGEPIP DU 31 AOUT 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE D'ACCOMPAGNER LE MINEPAT DANS LE CADRE DE L'EVALUATION DES CONTRIBUTIONS ECONOMIQUES, FINANCIERES ET SOCIALES DES GRANDS PROJETS ET L'ELABORATION D'INSTRUMENTS DE PILOTAGE DE LEUR CYCLE DE VIE, EN PROCEDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	30-09-2020

26

Reference	0011/CK/CIPM/SG/2020 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DAO N°003/AONO/CK/SG/CIPM-KPTAMO- AI/2020 DU 27 MAI 2020 POUR L'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS LES LOCALITÉS DE KOUONDJA CHAKWARA ET MEKEDOUT DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DÉPARTEMENT DU NOUN.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

27

Reference	N° 010/CAY7/SG/2020 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 010/CAY7/SG/2020 DU 26 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CAY7/CIPM/2020 DU 19 JUIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DE NKOLBISSON DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

28

Reference	005./AONO No 004bis/C-KOB/SG/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT L'APPEL D'OFFRES NATIONALOUVERT N°004BIS/AONO/CIPM-C-KOBDOMBO/2020 DU 21/07/2020 POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EFOUFOUP
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference	005/AONO No 003bis/C-KOB/SG/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003BIS/AONO/CIPM-C-KOBDOMBO/2020 DU 21/07/2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN ENERGIE SOLAIRE DU QUARTIER ADMINISTRATIF DE KOBDOMBO
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

30

Reference	ADDITIF Lire
Titre/objet	ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° D13-248/DAO/MINSANTE/SG/DEP/CEI/EM DU 27/08/2020 RELATIF AUX ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DE LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF DEVANT ABRITER LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE PLACE JAMOT.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

31

Reference	012/CK/SG/CDPM/2020 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DAO N°003/AONO/CK/SG/CIPM-KPTAMO- AI/2020 DU 27 MAI 2020 POUR L'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS LES LOCALITÉS DE KOUONDJA-CHAKWARA ET MEKEDOUT DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DÉPARTEMENT DU NOUN.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

32

Reference	014/CK/SG/CDPM/2020 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DAO N°004/AONO/CK/SG/CIPM-KPTAMO ROUTE/2020 DU 27 MAI 2020 POUR L'ENTRETIEN ROUTIER PAR LA CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR CERTAINS TRONÇON DE ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DÉPARTEMENT DU NOUN.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

33

Reference	022/C/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 09 SEPTEMBRE 2020 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°022/C/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 09 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°020/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 04 AOÛT 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA TOITURE DU PATIO DE CONSULTATION HEMODIALYSE ET NEPHROLOGIE A L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

34

Reference	N°03/C/SONATREL/DG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°03/C/SONATREL/DG DU 08 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2020 DU 12 AOÛT 2020 POUR LA FOURNITURE EN TROIS (03) LOTS INDÉPENDANTS DU MATÉRIEL ROULANT À LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ (SONATREL).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35	Reference	N°008/AONO/CFC/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CFC/CIPM/2020 DU 14 JUILLET 2020 POUR LA MISE À NIVEAU DES SALLES DE STOCKAGE DES ARCHIVES AU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

36	Reference	023/C/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 09 SEPTEMBRE 2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°023/C/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 09 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°021/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 05 AOUT 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TOILETTES ET DES CHAMBRES D'HOSPITALISATION DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

37	Reference	107/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 107/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15/20/AONO/MINESEC/CIPM/2020 DU 20 JUILLET 2020
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

38	Reference	N°020/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°020/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020 DU 8 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/20 DU 25 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BIJOCKA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

39	Reference	N°021/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°021/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020 DU 8 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/20 DU 25 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SONG MBONG ET D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE DJASSOCK SOCAPALM, ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

40	Reference	10/C/C-MLT/SG/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 03/DC/R.O/D.NOUN/C-MLT /CIFM/AG/202 DU 06/05/2020 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MALANTOUEN
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

41	Reference	170/AP/MINEPIA/SG/PD-COBIE/CN/SPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE PUBLICATION DP NO _001/DP/MINEPIA/SG/PD-COBIE/CSPM/2020 FINANCEMENT N° 2CM-091, ACCORD DE SERVICES IJARA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

42	Reference	N°008/AONO/CFC/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CFC/CIPM/2020 DU 14 JUILLET 2020 POUR LA MISE À NIVEAU DES SALLES DE STOCKAGE DES ARCHIVES AU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

43	Reference	005/D/C-KOB/SG/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°004BIS/AONO/CIPM-C-KOB DOMBO/2020 DU 21/07/2020 POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EFOUFOUP
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

44	Reference	005/D/C-KOB/SG/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°003BIS/AONO/CIPM-C-KOB DOMBO/2020 DU 21/07/2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN ENERGIE SOLAIRE DU QUARTIER ADMINISTRATIF DE KOB DOMBO
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

45	Reference	384/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 384/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/ DU 09 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

46	Reference	N°010/AONO/CIPM/CAY7/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°010/AONO/CIPM/CAY7/2020 DU 26 AOUT 2020. PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CAY7CIPM//2020 DU 19 JUIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DE NKOLBISSON DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

47

Reference [03/Vol1/MAYOR/KACITB/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet PUBLICATIONS OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 002/ONIT/KA/KACITB/2020 FOR THE CONSTRUCTION OF A GRAND STAND AT AKWA

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

48

Reference [0003/D/MINTP/SG/ENSTP/CMT-P-A](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°009/LC/CDPM N-M

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

49

Reference [00004/D/MINTP/SG/ENSTP/CMT-P-A](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°005/LC/CDPM N-M

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

50

Reference [0005/D/MINTP/SG/ENSTP/CMT-P-A](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°006/LC/P-AKGA/CDPM N-M

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

51

Reference [010/AONO/C-DEMBO/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/C-DEMBO/CIPM/2020 DU 28/08/2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DEREHABILITATION DE DEUX (02)MTTMENTS AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DEMBO, DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

52

Reference [003/BT/C-60BO/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 003/BT/C-60BO/CIPM/2020 POUR AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° LO/AONO/C- GOBO /CIPM-TR/2020 DU 13/08/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU DALOT TRIPLE DE 2,50 X 2,00 AU PK 4+ 800 DE LA ROUTE NOULDAINA-MASSAKOUTWEITA -DANIGUE, DANS LA COMMUNE DE GOBO, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

53	Reference	ADDITIF N°1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1 A/S RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/ARSEL/CIPM/20 DU 06 AOÛT 2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VÉHICULES À L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL) REPARTI EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

54	Reference	12/AONO/C-MDBA/CIPM/20 Lire
	Titre/objet	POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 24 BOUTIQUES AU MARCHÉ B DE MBOUDA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-08-2020

55	Reference	023/D/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 09 SEPTEMBRE 2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°023/D/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 09 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°021/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 05 AOÛT 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TOILETTES ET DES CHAMBRES D'HOSPITALISATION DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

56	Reference	09/Vol1/MAYOR/KACITB/2020 Lire
	Titre/objet	PUBLICATIONS OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 005/ONIT/KA/KACITB/2020 FOR THE REHABILITATION OF WOMEN EMPOWERMENT CENTER IN AKWA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

57	Reference	01/Vol1/Mayor/KAC/TB/2020 Lire
	Titre/objet	PUBLICATIONS OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 001/ONIT/KA/KACITB/2020 FOR THE INSTALLATION OF SOLAR STREET LIGHTS IN AKWA URBAN SPACE .
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

58	Reference	11/Vol1/MAYOR/KACITB//2020 Lire
	Titre/objet	PUBLICATIONS OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 006/ONIT/KA/KACITB/2020 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS IN GNS AKWA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

59	Reference	022/D/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 09 SEPTEMBRE 2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°022/D/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 09 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°020/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 04 AOUT 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA TOITURE DU PATIO DE CONSULTATION HEMODIALYSE ET NEPHROLOGIE A L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de clôture	N/A

60	Reference	N°05/D/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°05/D/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/2020 DU 08 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2020 DU 12 AOUT 2020 POUR LA FOURNITURE EN TROIS (03) LOTS INDEPENDANTS DU MATERIEL ROULANT A LA SOCIETE NATIONALE DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITE(SONATREL).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de clôture	N/A

61	Reference	N° 2868/2020/DG/DAG/SDPA/SMA Lire
	Titre/objet	DECISION N° 2868/2020/DG/DAG/SDPA/SMA DU 08/09/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA MISE A NIVEAU DES SALLES DE STOCKAGE DES ARCHIVES AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de clôture	N/A

62	Reference	N°020/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°020/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020 DU 8 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/CIPM/20 DU 25 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BIJOCKA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BIP 2020.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de clôture	N/A

63	Reference	N°021/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°021/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020 DU 8 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/CIPM/20 DU 25 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SONG MBONG ET D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE DJASSOCK SOCAPALM, ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BIP 2020.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de clôture	N/A

64	Reference	005/AONO No 003bis/C-KOB/SG/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003BIS/AONO/CIPM-C-KOB DOMBO/2020 DU 21/07/2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN ENERGIE SOLAIRE DU QUARTIER ADMINISTRATIF DE KOB DOMBO
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de clôture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

65	Reference	N°0000709/D/MINEPAT/CAB Lire
	Titre/objet	DECISION N°0000709/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0036/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 09 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU HTA/BT TRIPHASÉE POUR L'ÉLECTRIFICATION DES LOCALITÉS DE YAMBARAM TCHAKAO, YAMBARAM OURO KOLLONE, OURO KATCHALA, TORDJO, OURO MAMMA, OURO SEAR ET MAOUNDIRÉ, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 3E, DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de clôture	N/A

66	Reference	N°000906/D/CAMPOST/DG/DSG/SAM Lire
	Titre/objet	DECISION N°000906/D/CAMPOST/DG/DSG/SAM DU 04/09/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°000014/AONO/CAMPOST/CIPM/2020 DU 28 JUILLET 2020, POUR LA FOURNITURE DE HUIT (08) BALANCES INDUSTRIELLES D'UNE CAPACITÉ DE PESAGE DE 300 KG, TRENTÉ (30) BALANCES DE PRÉCISION DE 100 KG ET TROIS CENT CINQUANTE (350) BALANCES DE PRÉCISION DE 05 KG À LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) AU TITRE DE L'EXÉCICE 2020. FINANCEMENT : BUDGET MINFI (CONTRAT PLAN ETAT/CAMPOST 2019-2021) IMPUTATION BUDGETAIRE : CHAP 93 "REHABILITATIONS/RESTRUCTURATIONS"
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de clôture	N/A

67	Reference	N° 00000273/ART/DG/DFP/CDM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00000273/ART/DG/DFP/CDM DU 03 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000204/AONO/ART/CIPM/2020 DU 27 JUILLET 2020 POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE (2020 À MI-PARCOURS, 2021, 2022 ET 2023 À MI-PARCOURS) D'UNE POLICE D'ASSURANCE POUR LA COUVERTURE DES RISQUES DES ÉQUIPEMENTS DE LA PLATEFORME TECHNIQUE DE CONTRÔLE DE SERVICE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART), EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de clôture	N/A

68	Reference	ADDITIF N° 00000283 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 00000283 DU 07 SEPTEMBRE 2020 PORTANT MODIFICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0238/AONO/ART/CPM/2020 DU 18 AOÛT 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT TECHNIQUE DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) SUR LE SITE DE NKOMO
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de clôture	N/A

69	Reference	ADDITIF N° 06 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 06 DAO N° 10/AONO/C.MFOU/SG/DAG /CIPM/2020 DU 10 AOÛT 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE 20 ML D'OUVERTURE À DEUX TRAVÉES SUR LA RIVIÈRE MEFOU (TRONÇON « CARREFOUR EKOK - CARREFOUR ESSAZOK EN PASSANT PAR LE VILLAGE NGOUMOUDOU) ET AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS AU PONT SUR 30ML DE PART ET D'AUTRE, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de clôture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

70**Reference** [N°007/DM/C-MG/SG/2020](#) [Lire](#)**Titre/objet**

DÉCISION MUNICIPALE N°007/DM/C-MG/SG/2020 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°001/LC/C-MENGANG/CIPM-MG/2020 SOUSCRITE ET SIGNÉE, LE 21 AVRIL 2020 ET NOTIFIÉE LE 16 JUIN 2020, POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE D'EMVONG, ENTRE LA COMMUNE DE MENGANG REPRÉSENTÉE PAR MONSIEUR AYIA GABRIEL BIENVENU ET L'ÉTABLISSEMENT OM ET CIE REPRÉSENTÉE PAR MONSIEUR OBOUGOU.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs**Date de cloture** N/A

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

DOSSIER APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/PU/ANTIC/CIPM/2020 DU 11 AOUT 2020 POUR L'INFRASTRUCTURE TIC MATERIELLE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2020.ADDITIF RECTIFICATIF

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

1.

- Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné de marchés au cours des trois (03) dernières années mais aussi qu'il ne figure pas dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le MINMAP

- Absence de l'attestation d'une capacité financière délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréée par le Ministère des Finances par laquelle la banque s'engage à mettre à la disposition de son client, la somme de 20 000 000 (vingt millions) FCFA ;

18. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler **le MINMAP** ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **(+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48** et **la CONAC** au **(+237) 222 20 37 32/ 222 20 37 30/ 658 26 26 82**.

Lire plutot

14.a Critères éliminatoires

- Non Applicable

-Non applicable

18. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler: **la CONAC** au **(+237) 222 20 37 32/ 222 20 37 30/ 658 26 26 82**.

2 Autres

Au lieu de ...

PIECE 7 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

Article 7 : textes généraux applicables

- Le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- Les Circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;
- La Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Lire plutot

PIECE 7 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

Article 7 : textes généraux applicables

Non applicable

Non applicable

Non applicable

Non applicable

YAOUNDE le 10 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOT EBOT ENOW

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°013/AONO/MINADER/CIPM/2020 DU 07 SEPTEMBRE 2020 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE
D'APPARAT POUR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL.FINANCEMENT :
BIP MINADER, EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
54 30 391 05 3400202271

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'équipement du Cabinet du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural en matériel roulant, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture d'un véhicule.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent Marché comprend la fourniture d'un véhicule d'apparat du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de soixante millions (**60 000 000**) de francs CFA.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres comporte un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est financée par le **Budget d'investissement Public ; Exercice 2020 ; Imputation : 54 30 391 05 3400202271.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de soixante-onze mille (**71 000**) francs CFA, payable à un Poste Comptable du Trésor.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINADER Téléphone : 222 22 16 24, 3e chalet au plus tard **le 29 septembre 2020 à 14 heures, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/MINADER/CIPM/2020 DU 07 SEPTEMBRE 2020 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE D'APPARAT POUR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de la fourniture objet de présent Appel d'Offres est d'un (01) mois calendaire. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

La fourniture objet du présent Marché sera livrée à la Sous-Direction du Parc Automobile de l'Etat à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un Etablissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO dont le montant s'élève à un million deux cent mille (**1 200 000**) de Francs CFA et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services compétents (Préfet, Sous-Préfet,.....), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence du cautionnement de soumission.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit un cautionnement de soumission d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (pièces Administratives, offres techniques et financières) aura lieu en **un temps le 29 septembre 2020 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans la salle des conférences de la DESA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence du cautionnement de soumission ;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- ~~- Absence des prospectus originaux avec photos, accompagnés d'une fiche présentant les caractéristiques techniques~~



du matériel proposé (les prospectus originaux doivent être versés dans les copies);

- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;

- Avoir obtenu moins de 80% des oui des critères essentiels ;

- Absence du certificat d'origine délivré au moment de l'embarquement ;

- Absence de l'autorisation du fabricant ou son représentant.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative et daté de moins de 03 mois.

Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Expérience du soumissionnaire (Avoir fait au moins deux (02) livraisons de cette nature pendant les 03 dernières années)		
2	Délai de livraison ? un (01) mois		
3	Présentation de l'offre (sommaire, pièces dans l'ordre, intercalaire en couleur) même pour les copies		
4	CCAP, ST, signés, paraphés, datés et cachetés à la dernière page		
5	Disponibilité des pièces de rechanges et service après-vente (Disponibilité des ateliers de réparation, disponibilité d'un personnel permanent et qualifié)		
6	Garantie ? 01 an		

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins **80%** des critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre Commande de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Direction des Ressources Financières et du Patrimoine /Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet.

YAOUNDE le 7 Septembre 2020

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 DU 31 AOÛT 2020 RELATIF À L'ACQUISITION D'UN
VÉHICULE FINANCEMENT : BUDGET DE LA CDPM, EXERCICE 2020.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
22 20 04

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de performance de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime (CDPM) qui concourt à la réalisation des objectifs du programme ministériel 409 intitulé Gouvernance Interne, le Secrétaire Exécutif de la CDPM, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour l'acquisition d'un véhicule au profit du Président du Conseil d'Administration (PCA).

2. Consistance des prestations

Les spécifications de la prestation à fournir dans le cadre du Présent Appel d'Offres concernent l'acquisition d'un véhicule dont les caractéristiques techniques sont présentées dans le tableau ci-dessous.

a.) Moteur

Les spécifications attendues au niveau du moteur concernent : la source d'énergie soit diesel ; le nombre de cylindre, la puissance moteur, boîte de vitesse, etc.

b.) Présentation extérieur

S'agissant de la présentation extérieure du véhicule, les spécifications attendues concernent les pare brises, le pare chocs avant/arrière, le calandre, roue de secours, jantes etc.

c.) Intérieur et confort

S'agissant de la présentation intérieur et du confort du véhicule, les spécifications attendues concernent la radio, les hauts parleurs, le toit, le nombre de places assises, les sièges, la climatisation, la sellerie, les phares, etc.

d.) Sécurité

Les spécifications relatives à la sécurité concernent les phares, les projecteurs antibrouillard, le désembuage, ABS, le nombre d'airbags, triangle de pré-signalisation, la trousse de secours, l'extincteur, etc. **Tableau 1 : Résumé des caractéristiques et spécifications**

Caractéristique (Description)		Spécification
SPECIFICATIONS MOTEUR		
Energie		Diesel
Cylindre		4
Puissance administrative		13 cv
Boîte de vitesse		Automatique
PRESENTATION EXTERIEURE		
Marche pieds latéraux		
Pare chocs avant/arrière		Couleur carrosserie
Spoiler		
Calandre		Chromée
Roue de secours		S/porte arrière avec antivol
Pare-brise		Athermique
Jantes		Aluminium
Barres de toit		?

INTERIEUR & CONFORT		
Radio		AM FM CD
Ordinateur de bord		ü
Connectique		USB et auxiliaire
Haut-parleurs		ü
Climatisation		Automatique conducteur/ passager
Volant avec système de navigation		

		cuir
--	--	------

Toit ouvrant		électrique
Sellerie garnissage		cuir
Nombre de places assises		07
Sièges réglables		Conducteur / passager
Compartiment réfrigéré		ü
	SECUR1TE	
Phares		xénon
Projecteur antibrouillard		Avant
ABS		ü
Triangles de pré-signalisation		ü
Désembuage		Lunette arrière
Airbags		6 airbags
Extincteur		ü
Trousse de secours		ü
Pare buffle avant		ü

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de soixante millions (60 000 000) Francs CFA.

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres s'adresse à toute Entreprise agréée, de droit camerounais, justifiant des capacités techniques financières pour la fourniture dudit véhicule.

5. Financement

Le financement est assuré par le Budget de la CDPM, Exercice 2020, imputation budgétaire N° 22 20 04

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, coude!

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel : caissepechemaritime@gmail.com, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Cent mille (100 000) FCFA** au **COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIAL ARMP N° 335 988 BICEC Agence de Douala — Bonanjo**, représentant les frais d'acquisition du dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel caissepechemaritime@gmail.com; au plus tard le **24 septembre 2020 à 13 heures**. Elle devra porter la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/PU /AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 DU 3
Août 2020 RELATIF A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE".

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement).

9. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **soixante (60) jours**.
Le lieu de livraison est à la Caisse de Développement de la Pêche Maritime.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire et organisme financier agréé par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier d'appel d'offres, d'un montant égal à **un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA**.

11. Recevabilité des Offres

Cette caution sera valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite du dépôt des offres.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes, valables et datant de moins de trois (03) mois.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **24 septembre 2020 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle des conférences de la CDPM, sise à Mboppi/Douala.
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ;
- Dossier administratif incomplet ;
- fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
- omission d'un prix pour un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif ;
- la proposition technique non conforme aux descriptions du DAO ;
- Déclarations sur l'honneur attestant que l'Entreprise n'a pas abandonné les Marchés dans les trois dernières années.
- non-respect d'au moins cinq (05) critères essentiels sur sept (07).

Critères essentiels

L'évaluation des critères essentiels sera binaire et basée sur les critères suivants :

- la présentation générale de l'offre ;
- l'accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ; les références générales de l'entreprise ;
- les références de l'entreprise dans le domaine spécifique ; le prospectus en couleur ; le chronogramme et délai de livraison ;
- Les preuves d'acceptation des clauses du marché (le CCAP et les Spécifications techniques paraphés et signés)

N.B : Toute offre technique n'ayant pas obtenu au moins 71% d'avis favorables (oui) sera éliminée.

14. Attribution

Le Marché sera attribuée au soumissionnaire dont les offres administratives et techniques seront conformes aux prescriptions DAO, et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de l'informer des raisons de sa décision. Dans ce cas les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation du Marché. Passé ce délai, les offres seront détruites.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi /Douala, Téléphone : 233 42 46 24 , 233 43 78 76 et 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courrier

DOUALA le 11 Aout 2020

Le SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

NGOANDE Salvadore

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°013/AONO/CAN1ER/CDPM/2020 DU 01/09/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA
VOIRIE REVETUE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER : TRONCON DE LA
ROUTE CARREFOUR JEAN SA'A-CARREFOUR QUARTIER 6 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA
1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
FINANCEMENT : FONDS ROUTIER EXERCICE 2020

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les **POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er : TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR JEAN SA'A-CARREFOUR QUARTIER 6 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er,**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d 'Offres comprennent **LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er : TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR JEAN SA'A-CARREFOUR QUARTIER 6 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER,**

Lot	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er	NLONKO'O-EBBOUM DJA -MOUA DJA	Nkongsamba 1er	Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er

Les travaux comprennent :

- INSTALLATION ;
- NETTOYAGE ET TERRASSEMENT ;
- CHAUSSEE ;
- ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE ;

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget l'Exercice 2020 du Fonds Routier suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
-----	-------------------------	--------------------------	-----------------------

Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er	110 113 870 (Cent dix millions Cent Treize Mille Huit Cent Soixante-Dix) F.CFA	Fonds Routier
--------	--	---	---------------

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune de Nkongsamba 1er, dès Publication du présent avis de la commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme non remboursable de **Cent Cinquante mille (150 000) Francs CFA**. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune autre mention. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées correspondantes, sera déposée, sous pli fermé, à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard **le 28/09/2020, à 12 heures** (heure locale).

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/CAN1er/CDPM/2020 du 01/09/2020
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er : TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR JEAN SA'A-CARREFOUR DE NKONGSAMBA 1er, DEPARTEMENT DU MOUNGO,

Financement : FONDS ROUTIER Exercice 2020
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **deux (2) mois** à compter de la date de réception de l'ordre de service **de commencer les travaux**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par le Maître d'Ouvrage, le Directeur des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **2 210 000 (Deux Millions Deux Cent Dix Mille) Francs CFA**. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions, les dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiées conformes. Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **01/10/2020 à 10 heures** à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de :

- Rapport de visite de lieux ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;

i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
- Le sous-détail des prix unitaires ;

j) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire ayant fait l'offre la plus anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble des clauses du marché.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Nkongsamba Ier.

Additif à l'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Ap) Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après.

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°014/AONO/CAN1ER/CDPM/2020 DU 01/09/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT
DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09 DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARILMIN
I. DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : FONDS ROUTIER EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er,**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d 'Offres comprennent **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE - 8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er**

Lot	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE - 8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er	EKEL-KO'O	Nkongsamba 1er	Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er

Les travaux comprennent :

- INSTALLATION ;
- NETTOYAGE ET TERRASSEMENT ;
- ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE ;
- OUVRAGE D'ART ;
- SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE ;
- DIVERS.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget l'Exercice 2020 du Fonds Routier suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
-----	-------------------------	--------------------------	-----------------------

Unique	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE - 8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er	43 179 862 (Quarante-trois millions Cent Soixante Dix-Neuf Mille Huit Cent Soixante-deux) F.CFA	Fonds Routier
--------	---	--	---------------

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune de Nkongsamba 1er, dès Publication du présent avis de la commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme non remboursable de **Soixante mille (60 000) Francs CFA**. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune autre mention. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, à remettre sous pli fermé, à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard **le 28/09/2020, à 12 heures** (heure locale).

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/CAN1er/CDPM/2020 du 01/09/2020
RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er
REGION DU LITTORAL**

**Financement : FONDS ROUTIER Exercice 2020
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **06 (Six) mois** à compter de la date de démarrage des travaux, à l'ordre de service **de commencer les travaux**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par le Maître d'Ouvrage, d'un montant de **865 000 (Huit Cent Soixante Cinq Mille) Francs CFA**. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions, les dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiées conformes. Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **01/10/2020 à 10 heures** à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de :

- Rapport de visite de lieux ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;

i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
- Le sous-détail des prix unitaires ;

j) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre (prix global anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble des clauses du marché.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Nkongsamba Ier.

Additif à l'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Ap) Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après.

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°015/AONO/CAN1ER/CDPM/2020 DU 01/09/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU
TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA DANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER,
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : FONDS ROUTIER EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er,**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent **LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE—EKANG MBENG—NGALMOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er**

Lot	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er	EKANG MBENG-NGALMOA	Nkongsamba 1er	Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er

Les travaux comprennent :

- INSTALLATION ;
- NETTOYAGE ET TERRASSEMENT ;
- ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE ;
- OUVRAGE D'ART ;
- SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE ;
- DIVERS.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget l'Exercice 2020 du Fonds Routier suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
-----	-------------------------	--------------------------	-----------------------

Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er	164 994 938 (Cent Soixante-Quatre Millions Neuf Cent Quatre-Vingt-Quatorze Mille Neuf Cent Trente-Huit) F.CFA	Fonds Routier
--------	---	---	---------------

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune de Nkongsamba 1er, dès Publication du présent avis de la commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme non remboursable de **Deux Cent mille mille (200 000) Francs CFA**. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune autre mention. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Adresse Email.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, à remettre, sous pli fermé, à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard **le 28/09/2020, à 12 heures** (heure locale).

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/CAN1er/CDPM/2020 du 01/09/2020
CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, REGION DU LITTORAL

Financement : FONDS ROUTIER Exercice 2020
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 12 (douze) mois à compter de la date de démarrage des travaux, à l'ordre de service **de commencer les travaux**.

9. Cautionnement Provisoire

n/a

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par un tiers indépendant, chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **3 300 000 (Trois Millions Trois Cent Mille) Francs CFA**. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions, les dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiée conforme. Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu aux Marchés (CDPM) du Mounjo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de :

- Rapport de visite de lieux ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;

i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
- Le sous-détail des prix unitaires ;

j) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

13. Attribution

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre (prix unitaire anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Nkongsamba Ier.

Additif à l'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Ap) Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après.

COMMUNE DE TCHATIBALI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/C-TCHATIBALI /CLPM-TR/2020 DU 4/9/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DECONSTRUCTION DU DEUX DALOTS DOUBLE DE 2,00 X1,00 ET 2 X 3 00 SUR LA ROUTE MANDJAKMA'A - DOUDOULA -WIBIWA, DANS LA COMMUNE DE TCHATIBALI, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT BUDGET MINTP (EXERCICE 2020), LIGNE FONDS ROUTIER.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de **CONSTRUCTION DU DEUX DALOTS DOUBLE DE 2,00 X1,00 ET 2 X 3 00 SUR LA ROUTE MANDJAKMA'A - DOUDOULA -WIBIWA**, Arrondissement de TCHATIBAU Département du Mayo-Danay. Le Maire de la Commune deTchatibali, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la Commune de Tchatibali

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent lesopérations suivantes :

- Les travaux nettoyage et terrassements;
- L'assainissement et le drainage ;
- Les ouvrages d'art;

3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif total de vingt neuf millions cinq cent soixante-quinze mille neuf cent soixante-dix (29 575 970) de Francs CFATTC.

4. Allotissement

N/B

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux société.s et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, budget du Ministère de L'agriculture et du développement durable. Exercice 2020, pour un coût estimatif total de vingt neuf millions cinq cent soixante-quinze mille neuf cent soixante-dix (29 575 970) de Francs CFATTC.

Imputation

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier dAppel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la commune de Tchatibali, à partir de 07 heures à 15 heures.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune de Tchatibali au lancement des offres, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de (20 000) francs CFA (Vingt Mille au titre des frais d'achat du dossier).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais. en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Tchatibali, au plus tard le 25/09/2020^ date limite de réception des offres à 14 heures et

devra porter la mention: **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/C-TCHATIBALI /CIPM-TR/2020 DU 4/9/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU DEUX DALOTS DOUBLE DE 2,00 X1,00 ET 2 X 3 00 SUR LA ROUTE MANDJAKMA'A - DOUDOULA -WIBIWA, DANS LA COMMUNE DE TCHATIBALI, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT BUDGET MINTP (EXERCICE 2020), Ligne Fonds Routier**

AN'OUVRIR QU'EN SEANCE DEDEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date etheure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Cinq (05) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature devotre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de Cinq cent quatre-vingt onze mille cinq cent dix neuf (591 519) francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des - finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de Cinq cent quatre-vingt onze mille cinq cent dix neuf mille (591 519) francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des - finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux eten copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement ParticuUer de l'Appel d'Offres. ~

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément àla réglementation en vigueur

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Not^ment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel " d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sefera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu lê 25/09/2020 à 15 heures par la Commission de Passation des Marchés auprès du Maire dela commune de Tchatibali, dans la salle de réunion de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister àcette séance d'ouverture ou s'y faire représenter ~ par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape: Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire. _
- 2^e étape : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

12.1- Critères éliminatoires

12.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

12.1.2 ; Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Absence de l'attestation de visite du site signée du Chef de Service du marché ;
- d) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA ;
- e) Ne pas être inscrit à l'Ordre national des ingénieurs du Génie Civil (ONIGC) pour le cas du conducteur des travaux ;
- f) N'avoir pas exécuté un marché de route supérieur à cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA
- g) N'avoir pas Justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- h) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning» ;
- j) Non satisfaction, au moins, à trente-six (36) critères essentiels sur cinquante-un (51).

12.1.3: Offre financière ~

- a) Offre financière incomplète

- b) Pièces non conformes

- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

12.2 ; Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 51 critères essentiels ci-dessous :

- > Présentation de l'offre (04 critères)
- > Le chiffre d'affaires (03 critères)
- > L'accès à une ligne de crédit (03 critères)
- > Les références de l'Entreprise (10 critères)
- > La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (10 critères)
- > L'expérience du personnel d'encadrement (10 critères)
- > L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (11 critères)

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Tchatabali, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement aura été évaluée la plus satisfaisante après vérifications de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres,

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les Jours, aux heures ouvrables, auprès du Maire (662 38 07 74) ou des membres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Tchatabali (693 57 49 86)

TCHATI-BALI le 4 Septembre 2020

Le MAIRE

DOSEMBE Gilbert

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°016/AONO/CAN1ER/CDPM/2020 DU 01/09/2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE
REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG -
NGALMOA ET DE LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA
CITE VERTE BLOC 09DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER,
ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
FINANCEMENT : FONDS ROUTIER EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA ET DE LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er,**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent **LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA ET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er**

Lot	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA ET DE LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er	Nkongsamba 1er	Nkongsamba 1er	Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er

Les prestations comprennent les missions suivantes :

- Direction de l'exécution des travaux (DET) ;
- Ordonnancement et pilotage des chantiers (OPC) ;
- Assistance aux opérations de réception (AOR) ;

3. Cout Prévisionnel

Le coup prévisionnel des prestations est **de Dix Millions Quatre Cent Huit Mille Sept Cent Quarante (10 408 740) francs CFA TTC**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est Restreinte aux bureaux d'études et contrôles de droit Camerounais, justifiant des capacités requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement



Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget l'Exercice 2020 du Fonds Routier suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA ET DE LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er	10 408 740(Dix Millions Quatre Cent Huit Mille Sept Cent Quarante Cent Trente-Huit) F.CFA	Fonds Routier

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques de la Commune de Nkongsamba 1er, Maître d'Ouvrage.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune de Nkongsamba 1er, dès Publication du présent avis. L'Original de la Quittance de versement à la Recette Municipale de la commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme de **Quinze mille (15 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune remarque. Toute quittance non conforme sera remise en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Adresse Email, et une photocopie de la Quittance.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, plus tard **le 28/09/2020, à 12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°016/AONO/CAN1er/CDPM/2020 du MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA ET DE LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, DEPARTEMENT DE LA LOIRE DU LITTORAL

**Financement : FONDS ROUTIER Exercice 2020
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **120 jours calendaires, à compter de** la date de notification de l'ordre de service **de commencer les travaux.**

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par un particulier ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA. **(Deux cent huit mille cent soixante-quinze) francs CFA.**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu à des heures précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence Nkongsamba.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée. La connaissance parfaite de ses offres.

12. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation :

Les critères d'évaluation sont : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées
- Absence du sous-détail d'un prix quantifié :
- Note technique inférieure à 70/100 :
- Erreurs de calcul réduisant l'offre financière de cinq pour cent (5%) et plus : Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié
- Absence d'une pièce de l'offre financière :
- Faire partir des entreprises interdites de la commande publique
- Offre technique intégrant des informations financières :
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux dans l'offre technique
- L'absence de l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire Pièce certifiée ou signée par une personne autorisée
- Bordereau des prix unitaire (BPU) et devis non signé et non paraphé

Critères essentiels

Les principaux critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Référence de l'entreprise dans les prestations similaires
- Moyens matériels et logistique
- Expérience du personnel, notamment celle du chef de mission dans prestations similaires
- Méthodologie d'exécution des prestations
- Suggestion du consultant

Barème de notation

Les offres techniques seront notées en fonction des critères ci-après :

- Personnels clés 50 points
- Référence de l'entreprise 30 points
- Matériel à mobiliser 10 points
- Planning et méthodologie proposée 10 points

Nombre total des critères : 100 critères

Seul les soumissions dont les propositions techniques auront obtenu une note supérieure ou égale à 70/100 seront admises à l'ouverture des plis.

13. Attribution

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction unique de l'offre, substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Nkongsamba 1er.

Additif à l'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation à des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 748.

NKONGSAMBA 1^{er}

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/CAMWATER/CIPM/2020
DU 10/09/2020 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE MALADIE ET EVACUATION
SANITAIRE FINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CAMWATER, EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CAMWATER lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des services d'Assurance Maladie et évacuation sanitaire.

2. Consistance des prestations

Les prestations consiste en la fourniture des services d'assurance maladie et évacuation sanitaire.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **1 432 080 243 FCFA** hors Taxes, soit **1 707 755 690 FCFA** TTC (un milliard sept cent sept millions sept cent cinquante-cinq mille six cent quatre-vingt-dix Francs CFA Toutes Taxes comprises).

4. Allotissement

Le présent dossier d'Appel d'Offres comprend un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréées par le Ministère des Finances du Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de Fonctionnement de la CAMWATER Exercice 2021.

Le montant prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **1 432 080 243 FCFA** hors Taxes, soit **1 707 755 690 FCFA** TTC (un milliard sept cent sept millions sept cent cinquante-cinq mille six cent quatre-vingt-dix Francs CFA Toutes Taxes comprises).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté auprès de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la CAMWATER, porte A05, à Douala Koumassi, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la CAMWATER, porte A05, à Douala Koumassi dès publication du présent avis, contre présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **FCFA 400 000** (Quatre cent mille) représentant les frais d'achat du dossier d'Appel d'offres au Compte **N°33598800001-89** au profit de « **Compte spécial CAS-ARMP** » de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC). La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original papier, six (06) copies papier marqués comme telle devra parvenir à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la CAMWATER, bureau A05, au sein de l'immeuble siège de la CAMWATER, au plus tard le **06/10/2020** à 11 heures, heure locale, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°019/AONO/CAMWATER/CIPM/2020
DU 10/09/2020 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES
D'ASSURANCE MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Délai de Livraison

La période de couverture est de un (01) an à compter du **1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2021 à minuit.**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant 120 (Cent Vingt) jours à compter de la date d'ouverture des offres d'un montant de : **34 155 000 FCFA.**

12. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **06/10/2020** à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMWATER.

L'ouverture des offres financières se fera au lieu sus mentionné par la même Commission à une date ultérieure. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants:

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence de la caution de soumission ou caution erronée à l'ouverture des plis ;
- Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du code CIMA ;
- Non production des états C1, C4, C10b (tableau F), C11, CEG et bilans pour les exercices 2017, 2018 et 2019 (documents certifiés par les services compétents du MINFI) ;
- Absence dans le volume 1 de documents à caractère administratif et technique régissant le marché (Termes De Référence (TDR et CCAP) paraphés à chaque page, signés, datés, et cachetés à la dernière page), signature portant la mention « Lu et Approuvé » et « bon pour accord » avec cachet, nom et qualité du signataire ;
- Absence d'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché (commande publique) au cours des trois dernières années et ne figurant pas dans la liste des entreprises publiées par le MINMAP ;
- Non production de la proposition financière suivant les pièces visées au dossier d'appel d'offres et offre inférieure à 90% du coût prévisionnel ;
- Absence d'agrément ;
- Note technique inférieure à 85 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative;
- Avoir été sous surveillance au cours des 5 dernières années

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Attribution

Les compagnies seront choisies par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations techniques et financières, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.85 * NT + 0.15 * NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

Avec $NF = 100 * (MMd) / (MS)$

MMd : Montant évalué du **mieux disant**

MS : Montant évalué du soumissionnaire.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la CAMWATER portes 304, et 205 de l'immeuble siège sis à Koumassi –Douala.

DOUALA le 10 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°018/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 10/09/2020 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES
D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA CAMWATERFINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA
CAMWATER, EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CAMWATER lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des services d'Assurance automobile.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter concernent la couverture en assurance automobile.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est **de 99 898 989 Francs CFA Hors Taxes** soit **119 129 544 FCFA TTC** (cent dix-neuf millions cent vingt-neuf mille cinq cent quarante-quatre) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La période de couverture est de douze (12) mois, soit du **1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2021 à minuit.**

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de Fonctionnement de la CAMWATER Exercice 2021.

Le montant prévisionnel des prestations est **de 99 898 989 Francs CFA Hors Taxes** soit **119 129 544 FCFA TTC** (cent dix-neuf millions cent vingt-neuf mille cinq cent quarante-quatre) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté auprès de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte A05, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte A05, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi dès publication du présent avis, contre présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **FCFA 100 000** (Cent mille) représentant les frais d'achat du dossier d'Appel d'offres au Compte **N°33598800001-89** au profit de « **Compte spécial CAS- ARMP** » de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC). La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original papier, six (06) copies papiers marquées comme telles devra parvenir à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte A05, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi au plus tard le **06/10/2020** à 11 heures, heure locale, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°018/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2020DU 10/09/2020 POUR LA
FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA CAMWATER
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant 120 (Cent Vingt) jours à compter de la date d'ouverture des offres d'un montant de **2 382 000** FCFA.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant 120 (Cent Vingt) jours à compter de la date d'ouverture des offres d'un montant de **2 382 000** FCFA.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **06/10/2020** à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMWATER, siégeant au rez-de-chaussée du bâtiment abritant les bureaux du Président de la Commission interne de passation des Marchés de la CAMWATER.

L'ouverture des offres financières se fera au lieu sus mentionné par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence de la caution de soumission ou caution erronée à l'ouverture des plis ;
- Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du code CIMA ;
- Non production des états C1, C4, C10b (tableau F), C11, CEG et bilans pour les exercices 2017, 2018 et 2019 (documents certifiés par les services compétents du MINFI) ;
- Absence dans le volume 1 de documents à caractère administratif et technique régissant le marché (Termes De Référence (TDR et CCAP) paraphés à chaque page, signés, datés, et cachetés à la dernière page), signature portant la mention « Lu et Approuvé » et « bon pour accord » avec cachet, nom et qualité du signataire ;
- Absence d'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché (commande publique) au cours des trois dernières années et ne figurant pas dans la liste des entreprises publiées par le MINMAP ;
- Non production de la proposition financière suivant les pièces visées au dossier d'appel d'offres et offre inférieure à 90% du coût prévisionnel ;
- Absence d'agrément ;
- Note technique inférieure à 85 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative;

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

13. Attribution

Les compagnies seront choisies (pour chaque lot) par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations techniques et financières, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.85 * NT + 0.15 * NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

Avec $NF = 100 * (MMd) / (MS)$

MMd : Montant évalué du mieux disant

MS : Montant évalué du soumissionnaire

Nombre de lots :

Le présent dossier d'Appel d'Offres comprend un lot unique.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte A05, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi.

DOUALA le 10 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

HILTON YAOUNDE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 19 /AOIO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 10 SEPTEMBRE 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE L'ELABORATION D'UN PLAN DE RENOVATION DU HILTON YAOUNDE CHC ET DU SUIVI DE LA REALISATION D'UNE CHAMBRE TEMOIN FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT CHC/ HILTON, EXERCICE 2020 IMPUTATION : P2020/01

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
P2020/01

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé CHC en qualité de Maître d'Ouvrage lance un Appel d'offres International Ouvert pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes chargé de l'élaboration d'un plan de rénovation du Hilton Yaoundé CHC et du suivi de la réalisation d'une chambre témoin.

2. Consistance des prestations

Les prestations à assurer par le Bureau d'Etudes sont constituées en un lot unique. Il s'agit des prestations suivantes :

- Elaboration du plan de rénovation du Hilton Yaoundé CHC,
- Suivi de la réalisation de la chambre témoin.

Elles sont définies de manière détaillée dans les Termes de Références (TDR).

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **357 000 000 (trois cent cinquante-sept millions) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont réparties en un lot unique.

5. Participation et origine

Le présent Avis d'Appel d'Offres s'adresse aux Bureaux d'études installés au Cameroun et/ou à l'étranger disposant des ressources nécessaires et justifiant d'une expertise avérée dans la réalisation des prestations similaires.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le **budget d'investissement du HILTON YAOUNDE CHC Exercice 2020, Imputation P2020/01.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Hilton Yaoundé CHC **B.P** . 11852, **Tél.** : 237 222 23 36 46, **Fax** : 237 222 22 32 10, ou sur le site www.armp.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au service des marchés du Hilton Yaoundé CHC (B.P. 11852, Tél. : 222 23 36 46, Fax : 222 22 32 10, E-mail : emile.akono@hilton.com , reine.ngogwem@hilton.com , gaelle.ko

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés Publics du Hilton Yaoundé CHC au plus tard le **12 Octobre 2020 à 15H30 précises**.

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous enveloppe dont :

- Ø **L'enveloppe I** : contenant les Pièces administratives (**Volume 1**)
- Ø **L'enveloppe II** : contenant l'Offre technique (**Volume 2**)
- Ø **L'enveloppe III** : contenant l'Offre financière (**Volume 3**)

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes I, II et III), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N° 19 /AOIO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 10 SEPTEMBRE 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE L'ELABORATION D'UN PLAN DE RENOVATION DU HILTON YAOUNDE CHC ET DU SUIVI DE LA REALISATION D'UNE CHAMBRE TEMOIN

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

Les offres parvenant après la date et l'heure de dépôt ne seront pas acceptées.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de : **six (06) mois**. Ce délai ne prend pas en compte ni le temps de réponses du Maître d'ouvrage ni le délai de passation du contrat de la chambre témoin.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme suivant la liste des établissements agréé par le Ministre en charge des Finances jointe en annexe et dont le montant est de : **7 000 000 (Sept millions) FCFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Le support de publication habilité est le Journal des Marchés de l'ARMP (JDM) ;

NB : Aucune mention distinctive ne doit figurer sur l'offre. A cet effet, les soumissionnaires sont priés de prendre toutes les dispositions y relatives.

13. Ouverture des Plis

1.1. L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **12 Octobre 2020** à partir de **16 H 30 précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CHC S.A, dans l'une des salles de réunion du Hilton Yaoundé CHC, situé au Boulevard du 20 Mai.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par **une** personne de leur choix dûment mandatée.

1.2. La séance de dépouillement sera faite au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

1.3. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques pour ceux des soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de **75 points sur 100**.

14. Critères d'évaluation

1.1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Présence d'un élément de l'offre financière dans les pièces administratives ou dans l'offre technique ;
- Offre administrative incomplète ou non conforme après expiration du délai de 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis ;
- Note technique inférieure à **75 des 100 points** ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- N'avoir pas réalisé (en cas de groupement pour au moins une entreprise du groupement) un chiffre d'affaires cumulé de quatre cent millions (400.000.000) de francs CFA, au cours des cinq (05) dernières années.

Critères essentiels

Les offres techniques

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) présentation de l'offre : **05 Points** ;
- b) expérience : références professionnelles: **21 Points** ;
- c) conception, méthodologie et plan de travail : **23 points** ;
- d) compétence et qualification du personnel **45 points** ;
- e) moyens matériels et logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, disponibilité du matériel et des équipements essentiels) : **06 points**.

NB : L'association avec un cabinet ou Bureau d'études local est fortement recommandée

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 75 points sur 100 seront analysées.

Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

$$NFi = MMD \times 100$$

MS

Avec NFi = Note financière, MMD = Montant de l'offre la moins-disante, MS = montant évalué du soumissionnaire. La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

$$NF = Nt \times 70 + NFi \times 30, \text{ avec NF = Note finale ; NT = Note technique.}$$

100

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection du mieux-disant (qualité-coût), conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Attribution

Le Hilton Yaoundé CHC autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel et évaluée la mieux-disante.

NB : l'entreprise adjudicatrice sera tenue de rentrer en contact avec le siège régional du Hilton pour une mise à niveau relative aux standards Hilton.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre cent vingt jours (120) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Technique et au service des Marchés du Hilton Yaoundé CHC B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, **E-mail** : emile.akono@hilton.com, reine.ngogwem@hilton.com, gaelle.konokono@hilton.com Une visite du site des travaux est prévue du **16/09/2020 au 18/09/2020** entre **10h et 16h précises** à la Direction Technique du Hilton Yaoundé CHC.

YAOUNDE le 10 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BESANÇON Julien

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 10/09/2020
POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE GLOBALES DOMMAGES ET RESPONSABILITÉ
CIVILE A LA CAMWATERFINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CAMWATER,
EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CAMWATER lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des services d'Assurance Global Dommage et responsabilité civile chef d'entreprise à la CAMWATER.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter concernent la couverture en assurance Global Dommage et responsabilité civile chef d'entreprise à la CAMWATER.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de **155 999 997 FCFA Hors Taxes, soit 186 029 996 FCFA TTC** (cent quatre-vingt-six millions vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-seize Francs CFA Toutes Taxes Comprises).

4. Allotissement

Le présent dossier d'Appel d'Offres comprend un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréées par le Ministère des Finances du Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de Fonctionnement de la CAMWATER Exercice 2021.

Le montant prévisionnel des prestations est de **155 999 997 FCFA Hors Taxes, soit 186 029 996 FCFA TTC** (cent quatre-vingt-six millions vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-seize Francs CFA Toutes Taxes Comprises).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté auprès de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte A05, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte A05, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi dès publication du présent avis, contre présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **FCFA 100 000** (Cent mille) représentant les frais d'achat du dossier d'Appel d'offres au Compte **N°33598800001-89** au profit de « **Compte spécial CAS- ARMP** » de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC). La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original papier, six (06) copies papiers marquées comme telle devra parvenir à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte A05, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi au plus tard le **07/10/2020** à 11 heures, heure locale, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°020/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 10/09/2020 POUR LA
FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE GLOBALES DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE A LA
CAMWATER
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant 120 (Cent Vingt) jours à compter de la date d'ouverture des offres d'un montant de **3 720 600 (Trois Millions Sept cent vingt mille six cent) FCFA**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant 120 (Cent Vingt) jours à compter de la date d'ouverture des offres d'un montant de **3 720 600 (Trois Millions Sept cent vingt mille six cent) FCFA**.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **07/10/2020 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMWATER, siégeant au rez-de-chaussée du bâtiment abritant les bureaux du Président de la Commission interne de passation des Marchés de la CAMWATER.

L'ouverture des offres financières se fera au lieu sus mentionné par la même Commission à une date ultérieure. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence de la caution de soumission ou caution erronée à l'ouverture des plis ;
- Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du code CIMA ;
- Non production des états C1, C4, C10b (tableau F), C11, CEG et bilans pour les exercices 2017, 2018 et 2019 (documents certifiés par les services compétents du MINFI) ;
- Absence dans le volume 1 de documents à caractère administratif et technique régissant le marché (Termes De Référence (TDR et CCAP) paraphés à chaque page, signés, datés, et cachetés à la dernière page), signature portant la mention « Lu et Approuvé » et « bon pour accord » avec cachet, nom et qualité du signataire ;
- Absence d'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché (commande publique) au cours des trois dernières années et ne figurant pas dans la liste des entreprises publiées par le MINMAP ;
- Non production de la proposition financière suivant les pièces visées au dossier d'appel d'offres et offre inférieure à 90% du coût prévisionnel ;
- Absence d'agrément ;
- Note technique inférieure à 85 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative;
- Avoir été sous surveillance au cours des 5 dernières années

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

14. Attribution

Les compagnies seront choisies (pour chaque lot) par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations techniques et financières, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.85 * NT + 0.15 * NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

Avec $NF = 100 * (MMd) / (MS)$

MMd : Montant évalué du **mieux disant**

MS : Montant évalué du soumissionnaire

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte A05, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi.

DOUALA le 10 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE OLANGUINA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°10/AONO/CO/CIPM/2020 DU 10 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE DE LA PLACE DE FETE D'OLANGUINA, DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDEVELL, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'OLANGUINA(Autorité Contractante), lance en **PROCEDURE D'URGENCE** pour le compte de la Commune **d'OLANGUINA**, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une tribune de la place de fête d'olanguina , dans la Commune D'OLANGUINA, Département de **MEFOU et AFAMBA**, Région du **CENTRE**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- Les travaux préparatoires et études ;
- Les travaux de fondation ;
- Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- Les travaux de charpente, de couverture et plafond ;
- Les travaux de menuiserie métalliques et bois;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux de V.R.D.

3. Allotissement

Le projet est constitué en un lot unique dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

COMMUNE	LIBELE DU PROJET	N° LOT	LIEU	Coût Prévisionnel
OLANGUINA	Construction d'une tribune	01	Place de fête	15000000 (QUINZE Millions) F CFA

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINDEVELL** de la République du Cameroun, exercice 2020.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Mairie d'OLANGUINA, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie d'OLANGUINA (Secrétariat Général), contre présentation d'une quittance de versement de **(30 000) Trente mille francs CFA**, délivrée par la **Recette Municipale d'OLANGUINA**, représentant les frais d'achat du dossier non remboursables.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie d'OLANGUINA au plus tard le **05 OCTOBRE 2020 à 11 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 10 /AONO/CO/CIPM/2020 DU 10 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE
TRIBUNE DE LA PLACE DE FÊTE D'OLANGUINA, DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DÉPARTEMENT DE LA
MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **380.000 (Trois Cent Quatre Vingt Mille) francs CFA**. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances
- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de trois (3) mois.

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **05 OCTOBRE 2020 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville d'olanguina.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- 1- Absence d'une Caution de soumission,
- 2- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- 3- Sous détail d'un prix quantifié omis dans le bordereau des prix unitaires,
- 4- Non-conformité de l'Offre administrative sous 48 heures ;
- 5- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 70%;

Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- 1- L'Attestation et le Rapport de visite de site ;
- 2- La qualité de la présentation du dossier de Soumission ;
- 3- Les références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures en bâtiment;
- 4- La disponibilité du matériel, des équipements essentiels ;
- 5- La qualification, disponibilité et l'expérience du personnel du chantier ;
- 6- La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ;
- 7- La solvabilité financière de l'entreprise.

N.B : Un critère essentiel ne sera validé (oui) que si toutes les sous-rubriques y relatives sont validées par un "oui".

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disant.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Autorité Contractante. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP au numéro vert suivant 88200606 et à la CONAC.

YAOUNDE le 10 Septembre 2020

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

PRÉFECTURE DE LA LEKIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/JO3/CES -
ESSONG/CDPM/2020 DU 09 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE BRANCHEMENT AU RESEAU
D'ELECTRICITE DU CES D'ESSONG. ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE,
REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINESEC 2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 25 331 02 541176 6143 434

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département de la LEKIE, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre des Enseignements Secondaires, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de branchement au réseau d'électricité du CES d'Essong, Arrondissement de Obala, Département de la Lékié.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Construction d'un réseau MT aérien monophasé en câble Almélec 1x 34,4 mm² d'une longueur de 500 mètres;
- Fourniture et pose d'un transformateur monophasé h61/25KVA
- La réalisation des prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel issu des études préalables est de **Cinq millions (5 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux se présentent en **un** lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

6. Financement

Le financement des prestations objets du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget de fonctionnement du Ministère des Enseignements Secondaires, exercice 2020 dont le Cout prévisionnel est de : **Cinq millions (5 000 000) francs CFA.**
IMPUTATION BUDGETAIRE: 54 25 331 02 541176 6143 434

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Monatéle dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la préfecture de Monatéle, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **10 000 francs CFA (Dix Mille Francs CFA)** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la préfecture de Monatéle, au plus tard le 05/10/2020 à **14 heures précises**, heure locale et devra porter la mention:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO /JO3/CES -ESSONG/CDPM/2020 DU 9/9/2020

POUR LES TRAVAUX DE BRANCHEMENT AU RESEAU D'ELECTRICITE DU CES D'ESSONG, ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Financement : Budget de Fonctionnement MINESEC 2020

« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'Offres est de **deux (02) mois calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréées par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **cent mille (100 000) FCFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Presentation des Offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur autre que le blanc.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **05 octobre 2020 A 15 heures** précises dans la salle de réunions de la préfecture de Monatéle, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Absence de Caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- c) Dossier incomplet (sous réserve de l'article 92.9 du code des marchés)

Offre technique

- a) Absence d'une pièce
- b) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- c) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- d) Note technique inférieure à 80%.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE, SDP);

Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;
- v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) La visite des lieux ;
- vii) La méthodologie et planning d'exécution;
- viii) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO

Le non-respect de 80 % de « OUI » entrainera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

Le Préfet du Département de la LEKIE, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre vingt dix jours (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la préfecture de Monatéle et à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de la Lékié au N° 677630641 ou au N° 696334932.

« **N.B** : Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au **1517.**»

YAOUNDE le 9 Septembre 2020

Le PRÉFET

SIMOU KAMSU Patrick

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 10/09/2020
POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT ET FRAIS
FUNÉRAIRES A LA CAMWATERFINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CAMWATER,
EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CAMWATER lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des services d'Assurance individuel accident et frais funéraires.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter concernent la couverture en assurance individuelle accident et frais funéraires.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de **154 108 250 Francs CFA HT**, soit **183 774 088 FCFA TTC** (cent quatre-vingt-trois millions sept cent soixante-quatorze mille quatre-vingt-huit) Francs CFA Toutes taxes Comprises.

4. Allotissement

Le présent dossier d'Appel d'Offres comprend un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréées par le Ministère des Finances du Cameroun

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de Fonctionnement de la CAMWATER Exercice 2021.

Le montant prévisionnel des prestations est de **154 108 250 Francs CFA HT**, soit **183 774 088 FCFA TTC** (cent quatre-vingt-trois millions sept cent soixante-quatorze mille quatre-vingt-huit) Francs CFA Toutes taxes Comprises.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté auprès de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte A05, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte A05, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi dès publication du présent avis, contre présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **FCFA 100 000** (cent mille) représentant les frais d'achat du dossier d'Appel d'offres au Compte **N°33598800001-89** au profit de « **Compte spécial CAS- ARMP** » de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC). La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte A05, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi dès publication du présent avis, contre présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **FCFA 100 000** (cent mille) représentant les frais d'achat du dossier d'Appel d'offres au Compte **N°33598800001-89** au profit de « **Compte spécial CAS- ARMP** » de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC). La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

10. Délai de Livraison

La période de couverture est de douze (12) mois, soit du **1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2021 à minuit**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant 120 (Cent Vingt) jours à compter de la date d'ouverture des offres d'un montant de **3 675 000 FCFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant 120 (Cent Vingt) jours à compter de la date d'ouverture des offres d'un montant de **3 675 000 FCFA**.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **07/10/2020 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMWATER, siégeant au rez-de-chaussée du bâtiment abritant les bureaux du Président de la Commission interne de passation des Marchés de la CAMWATER.

L'ouverture des offres financières se fera au lieu sus mentionné par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence de la caution de soumission ou caution erronée à l'ouverture des plis ;
- Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du code CIMA ;
- Non production des états C1, C4, C10b (tableau F), C11, CEG et bilans pour les exercices 2017, 2018 et 2019 (documents certifiés par les services compétents du MINFI) ;
- Absence dans le volume 1 de documents à caractère administratif et technique régissant le marché (Termes De Référence (TDR et CCAP) paraphés à chaque page, signés, datés, et cachetés à la dernière page), signature portant la mention « Lu et Approuvé » et « bon pour accord » avec cachet, nom et qualité du signataire ;
- Absence d'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché (commande publique) au cours des trois dernières années et ne figurant pas dans la liste des entreprises publiées par le MINMAP ;
- Non production de la proposition financière suivant les pièces visées au dossier d'appel d'offres et offre inférieure à 90% du coût prévisionnel ;
- Absence d'agrément ;
- Note technique inférieure à 85 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative;
- Avoir été sous surveillance au cours des 5 dernières années

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Attribution

Les compagnies seront choisies (pour chaque lot) par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations techniques et financières, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.85 * NT + 0.15 * NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

Avec $NF = 100 * (MMd) / (MS)$

MMd : Montant évalué du **mieux disant**

MS : Montant évalué du soumissionnaire

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte A05, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi.

DOUALA le 10 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE MBOUDA

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE COMMUNE DE MBOUDA : CONDUITE DE L'OPERATION VILLE VERTE LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA,

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
361 01 641705 2203 931

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La présente demande de cotation a pour prestation la CONDUITE DE L'OPERATION VILLE VERTE dans la commune de Mbouda, Les spécifications techniques sont précisées dans le .C.C.T.P

2. Consistance des prestations

a pour prestation la CONDUITE DE L'OPERATION VILLE VERTE dans la commune de Mbouda, Les spécifications techniques sont précisées dans le .C.C.T.P

3. Cout Prévisionnel

intitulé	MONTANT PREVISIONNEL
Commune de Mbouda : conduite de l'opération ville verte	10 000 000 FCFA

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais.

6. Financement

La prestation objet de la présente demande de cotation, est financée par le Budget d'investissement Public du MINEPDED Exercice Budgétaire 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de Cotation (DC) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Mbouda (Bureau du Partenariat, du Suivi des Projets et Marchés) dès publication du présent Avis de Consultation.

8. Acquisition du Dossier

Dés publication du présent avis de Consultation, le DC peut être obtenu auprès de la Mairie de Mbouda (Bureau du Partenariat, du Suivi des Projets et Marchés) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Mbouda d'une somme non remboursable de 15 000 (quinze mille) francs CFA

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé et cacheté sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir au Service de la Mairie de Mbouda (Bureau du Partenariat, du Suivi des Projets et Marchés), au plus tard le à 11 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

**N°11/DC/C-MDA/CIPM/20 DU 3007/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE COMMUNE DE MBOUDA :
CONDUITE DE L'OPERATION VILLE VERTE Le Maire de la Commune de Mbouda,**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la prestation est fixé à trois (03) mois après la notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux ; Aucune prolongation de délais ne sera accordée.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité. Le montant de ce cautionnement doit être établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et dont la liste se trouve en annexe. Son montant s'élève 200 000 (deux cent mille) francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet pur et simple de l'offre, les pièces administratives doivent être datées d'au plus trois mois et en cours de validité au moment de l'ouverture des offres, ou alors établies postérieurement à la date de publication de l'avis de consultation. Elles devront en outre respecter les modèles de la présente demande de cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la demande de cotation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le à 12heures. Elle se fera dans la salie des actes de la mairie de Mbouda par la Commission interne de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentant dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'ouverture des offres contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le à 12heures. Elle se fera dans la salie des actes de la mairie de Mbouda par la Commission interne de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentant dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

15. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est l'offre la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus-par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Il s'agit notamment:

- Etre suspendu de la commande publique par l'ARMP;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier pendant les trois dernières années
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Absence dans le détail estimatif d'un prix unitaire quantifié dans la DC;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisé dans un délai de 48hrs ;
- Avoir un marché en cours d'exécution ou abandonné du fait de l'entreprise ;
- Soumissionnaire ayant obtenu moins de 70%de « oui » de l'ensemble des critères de qualification.
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou certification de photocopie d'un document certifié ;

MBOUDA le 30 Juillet 2020

Le MAIRE

WANDJI François

COMMUNE DE MBOUDA

POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ET ACQUISITION DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES POUR LES CAR ET CEBNF (CAF ESPOIR DE BAMESSINGUE - KONTSA'A - CAF EP TOUSSOU ET CAF EP BAFOUNDA) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ; DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 15 197 026417056114426&54 1

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La présente demande de cotation a pour objet la fourniture pédagogique scolaire ou paquet minimum dans les écoles primaires de l'arrondissement de Mbouda et acquisition des matériels pédagogiques et didactiques pour les CAP et CEBNF (CAF Espoir de Bamessingué - Kontsa'a - CAF EP Toussou et CAF EP. Bafounda) dans l'Arrondissement de Mbouda, du Département des Bamboutos, Région de l'Ouest. Les spécifications techniques sont précisées dans le .C.C.T.P Imputations:54 15 197 026417056114426&54 15 19908 641705 6114426

2. Consistance des prestations

la fourniture pédagogique scolaire ou paquet minimum dans les écoles primaires de l'arrondissement de Mbouda et acquisition des matériels pédagogiques et didactiques pour les CAP et CEBNF (CAF Espoir de Bamessingué - Kontsa'a - CAF EP Toussou et CAF EP. Bafounda) dans l'Arrondissement de Mbouda, du Département des Bamboutos,

3. Cout Prévisionnel

INTITULE	LIEU DE LIVRAISON	DELAJ DE LIVRAISON	LIVRAISON MONTANTS PREVISIONNELS
DEMANDE DE COTATION N°13/DC /C-MDA/CIPM/20 DU 30/07/2020 POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUMDANS LES ECOLES PRIMAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ET ACQUISITION DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES POUR LESCAP ET CEBNF (CAF ESPOIR DE BAMESSINGUE - KONTSA'A - CAF EP TOUSSOU ET CAF EP BAFOUNDA) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ; DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS			

Commune de Mbouda	15 JOURS	39 870 500 FCFA
--------------------------	----------	-----------------

4. Allotissement

Les Travaux sont regroupés en un lot unique

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais.

6. Financement

La fourniture objet de la présente demande de cotation, est financée par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB Exercice Budgétaire 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de Cotation (DC) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Mbouda (Bureau du partenariat, du suivi des projets et marchés) dès publication du présent Avis de Consultation.

6 Acquisition du dossier de consultation : Dès publication du présent avis de Consultation, le DC peut être obtenu auprès de la Mairie de Mbouda (Bureau du partenariat, du suivi des projets et marchés) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Mbouda .d'une somme non remboursable de 60 000 (soixante mille) francs CFA.

8. Acquisition du Dossier

le DC peut être obtenu auprès de la Mairie de Mbouda (Bureau du partenariat, du suivi des projets et marchés) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Mbouda .d'une somme non remboursable de 60 000 (soixante mille) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé et cacheté sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir au Service de la

Mairie de Mbouda (Bureau du partenariat, du suivi des projets et marchés), au plus tard le 28 AOÛT 2020 à 11 heures précises, heure locale et devra porter la mention ;

« DEMANDE DE COTATION N°13/DC /C-MDA/CIPM/20 DU30/07/2020 POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUESCOLAIREOU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRESDE L'ARRONDISSEMENTDE MBOUDA ET ACQUISITION DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES POUR LESCAFETCEBNF (CAF ESPOIR DE BAMESSINGUE - KONTSA'A - CAF EP TOUSSOU ET CAF EP BAFOUNDA) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ; DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS) »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu pour la fourniture est fixé à Quinze (15jours après la notification de l'Ordre de Service de démarrage de la fourniture ; Aucune prolongation de délais ne sera accordée.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité. Le montant de ce cautionnement doit être établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et dont la liste se trouve en annexe. Son montant s'élève 797 410 (sept cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent dix) francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet pur et simple de l'offre, les pièces administratives doivent être datées d'au plus trois mois et en cours de validité au moment de l'ouverture des offres, ou alors établies postérieurement à la date de publication de l'avis de consultation. Elles Devront en outre respecter les modèles de la présente demande de cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la demande de cotation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 28 Août 2020 à 12heures. Elle se fera dans la salle des actes de la Mairie de Mbouda par la Commission Interne de Passation Mes Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- > Etre suspendu de la commande publique par l'ARMP;
- > Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier pendant les trois dernières années ;
- > Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- > Absence dans le détail estimatif d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
- > Absence d'une pièce administrative non régularisé dans un délai de 48hrs ;
- > Avoir un marché en cours d'exécution ou abandonné du fait de l'entreprise ;
- > Soumissionnaire ayant obtenu moins de 70%de « oui »de l'ensemble des critères de qualification.

La Commission de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant aux opérations suivantes :

- L'examen de la conformité des offres, du point de vue des critères éliminatoires ;
- L'examen de la conformité des offres, du point de vue des pièces Administratives ;
- L'examen de la conformité des offres, du point de vue des spécifications techniques et des délais de livraison des équipements ;
- La vérification de la conformité des Offres du point de vue du détail quantitatif et estimatif par vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires
- L'élaboration d'un tableau récapitulatif de comparaison des offres.

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est l'offre la moins disante.

15. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est l'offre la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mbouda (Bureau du partenariat, du suivi des projets et marchés) ou à l'IAEB de Mbouda,

MBOUDA le 30 Juillet 2020

Le MAIRE

WANDJI François

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°010/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/09-2020 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES CLIMATISEURS À L'UNITÉ DE COORDINATION ET DE GESTION DU PAREC

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un fonds de l'Association Internationale pour le Développement afin de financer le coût du PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC), et a l'intention d'utiliser une partie des fonds dudit crédit pour effectuer les paiements au titre de la Demande de Cotations relative à : «la fourniture et la pose des climatiseurs à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC. »

2. Participation et origine

Le Coordonnateur National du Programme d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun (PAREC) invite, par la présente Demande de Cotations, les prestataires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé, « pour la fourniture et la pose des climatiseurs à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC » dont les descriptions et bordereaux quantitatifs et estimatifs sont contenus dans ce dossier de Demande de Cotations.

Il s'agit de :

- EQUATORIAL FROID & CLIMATISATION;
- ETS LA PROVIDENCE;
- ETS GMA;
- DONVIDEX SUPPORT SERVICES Sarl;
- ETS BROTHER'S BUSINESS;
- CLIMACOLD INDUSTRIEL.

3. Remises des offres

Les offres produites en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, seront chiffrées en hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de lettre de marché signé, qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

Les offres doivent être déposées, à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard : le 25 Septembre 2020 à 14 heures, avec la mention :

« *DEMANDE DE COTATIONS N°010/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/09-2020 RELATIVE À LA FOURNITURE ET LA POSE DES CLIMATISEURS À L'UNITÉ DE COORDINATION ET DE GESTION DU PAREC.*

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».

4. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à vingt-un **(21) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

5. Recevabilité des Offres

Les offres non conformes pour l'essentiel aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.

6. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts le même jour **le 25 Septembre 2020 à 15 heures** précises, dans la salle de réunion de l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, BP: 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, Tél: (237) 222 21 89 64, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

7. Critères d'évaluation

Les exigences en matière de qualification des soumissionnaires sont les suivantes :

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences techniques ci-après :

- Avoir réalisé au moins un (01) marché de fournitures et pose de climatiseurs au cours des trois (03) dernières années (2017-2019) d'un montant minimum de cinq (05) millions de FCFA.

NB : - Joindre 1ère et dernière page des contrats signés et PV de réception

- l'attestation de non exclusion de l'ARMP est une pièce obligatoire à la conformité de l'offre dont l'absence entrainerait l'élimination du soumissionnaire après le délai moratoire de 48h requis pour compléter le dossier.

8. Renseignements Complémentaires

La Demande de cotations peut être retirée et consultée à : l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, BP : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, Tél : (237) 222 21 89 64.

YAOUNDE le 9 Septembre 2020

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°D13-260/AAMI/MINSANTE/SG/SPPNTS/CSAF DU
07/09/2020 POUR LA PRÉSÉLECTION DES CONSULTANTS POUR LA FORMATION AUX BONNES
PRATIQUES EN TRANSFUSION SANGUINE ET AUX TECHNIQUE DE RECRUTEMENT DES DONNEURS DE
SANG.I – DONNEES DE BASEPAYS: CAMEROUN SECTEUR: MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE MODE
DE FINANCEMENT: BUDGET DE L'ETAT VIA L'APPUI BUDGÉTAIRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun bénéficie, dans le cadre de l'amélioration du système national de transfusion sanguine, le concours de l'AFD à travers le mécanisme de l'appui budgétaire AFD-C2D-3 au titre de l'exécution du budget comptant pour l'exercice 2020 et a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources accordées pour financer des services de consultant;

2. Consistance des prestations

Le Ministre de la Sante Publique invite les bureaux de consultants (Consultants) éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans les conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc) ;

3. Participation et origine

Les services comprennent la préparation des modules de formation et la formation des personnels des centres de transfusion sanguine des FOSA et des leaders religieux, traditionnels hommes de medias et leaders d'opinion aux techniques de recrutement des donneurs de sang ; la prise en charge des participants et des facilitateurs; la prise en charge logistique et matérielle des formations.

4. Financement

Budget de l'Etat via l'Appui Budgétaire

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en quatre exemplaires dont (01) une original et trois copies au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication du présent avis à 11 heures précises.

MANIFESTATION D'INTERET N° D13-260

Pour la présélection de cabinets chargés d'organiser la formation aux bonnes pratiques en transfusion sanguine et aux techniques de recrutement des donneurs de sang.

6. Composition du dossier

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

- La lettre d'intention de soumissionner;
- Expérience générale du consultant en organisation des formations;
- Expérience spécifique du consultant en organisation des formations dans le domaine de la santé;
- Présentation du cabinet;
- Attestation de Non Exclusion des marchés publics.

Les personnels clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte.

7. Critères d'évaluation

Les consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans ce cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de **Sélection Basée sur la Qualité et le Coût** avec la liste restreinte des **Consultants Locaux**.

8. Renseignements Complémentaires

Les Termes de Reference (TdR) de la mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous :

Adresse de dépôt des manifestations d'intérêt:

Secrétariat du Service des Marchés Publics du MINSANTE, sis derrière la Croix Rouge Camerounaise à côté de l'immeuble de la Santé situé à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP)

A l'attention de Monsieur le Ministre de la Sante Publique

Tél/Fax : 222 22 10 21

YAOUNDE le 7 Septembre 2020

Le **SECRÉTAIRE D'ÉTAT**

ALIM HAYATOU

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS N°001/FR/ADM/SIGAMP DU 09/09/2020 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCES AU FONDS ROUTIER AU TITRE DES EXERCICES 2021 -2023 FINANCEMENT : BUDGET DU FONDS ROUTIER, EXERCICE 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

N/A

2. Objet

L'Administrateur lance pour le compte du Fonds routier au titre l'exercice budgétaire 2021, un appel à manifestation d'intérêts pour la fourniture des prestations d'assurance.

3. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en trois (03) lots distincts :

- **Lot n°1** : maladie, assistance - évacuation, assurance automobile ;
- **Lot n°2** : frais funéraires et collectives décès/IPT ;
- **Lot n°3** : individuelle accidents, globale dommages, tous risques informatiques et responsabilité civile chef d'entreprise.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent AMI.

4. Participation et origine

La participation au présent appel à manifestation d'intérêts ouvert est ouvert aux compagnies d'assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les États membres de la Conférence interafricaine des marchés d'assurances (CIMA) et agréées par le Ministère en charge des Finances.

NB : Conformément à l'article 151(8) du code des marchés en vigueur au Cameroun, la gestion des polices d'assurance relatives au présent appel à manifestation d'intérêts ouvert sera assurée par un cabinet de courtage en assurance dont la rémunération sera effectuée par les assureurs attributaires conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances.

5. Financement

Les prestations objet du présent AMI sont financées par le budget du Fonds routier des exercices 2021 et suivants.

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en **cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies** respectivement marquées comme tel devra parvenir au bureau du courrier porte 12-21, au plus tard **le 30 septembre 2020 à 10 heures** locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS N°001/FR/ADM/SIGAMP DU /09/2020 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE AU FONDS ROUTIER AU TITRE DES EXERCICES 2021 -2023 "À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

7. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires du présent AMI sont les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence d'agrément MINFI et CIMA;
- Note technique inférieure à quatre-vingt (80) points sur 100 points pour chaque lot;
- Avoir été l'objet d'une suspension de la CIMA, du MINFI ou de l'ARMP au cours des trois (3) dernières années.

● Critères essentiels de requalification

Les offres seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants,

● Dossier de préqualification

Une Offre technique (paginée) pour chaque lot présentant les éléments demandés ;

Lot 1 : Assurance maladie, assistance - évacuation, automobile

● Maladie, assistance évacuation

DESIGNATION	CRITERES	POINTS	POINTS
Présentation de l'offre	Intercalaire en couleur	2	10
	Agencement pièces	2	
	Pagination et Table de matière	6	
Preuve de relation précédente avec un courtier	Contrat de partenariat		3
Références du soumissionnaire <i>(Produire des documents justificatifs)</i>	Ancienneté de la compagnie sur le marché des assurances		6
	-De 2 à 9 ans	2	
	-De 10 à 20 ans	3	
	-Plus de 20 ans	6	
	(Justifier par l'agrément du MINFI certifié)		15 points
	Ancienneté et expérience du soumissionnaire dans la couverture des risques similaires (Joindre 1ere page et les pages du contrat signé par les parties présentant le montant du contrat).	3 pts/contrat	
	Maximum 5 contrats a fournir		
	Attestation de service fait (commission de recette) ou de satisfecit signé par le DG de l'Entreprise sur les cinq contrats justifiés :		5 points
		1pt/attestation	

Modalités pratiques de gestion de la police (Produire des documents justificatifs)	Utilisation des cartes biométriques par l'Assureur ou son courtier partenaire : Mise à disposition des kits d'identification dans au moins 10 centres.		7
	- Centre conventionné avec kit biométrique (justificatif de transmission des kits)	7	
	-		
	Délai de délivrance des bons des soins ambulatoires		4
	Examens de laboratoires, pharmacies, etc.		
	Le même jour	4	
	Plus de 24 heures	1	
	(Deux copies de bons délivrés le même jour : Demande du client datée +Copie bon de prise en charge datée)		
	Délai de réaction en cas d'hospitalisation (délivrance de la prise en charge)		3
	Le même jour	3	
	Plus d'un jour	1	
	(Deux copies de bons délivrés le même jour : Demande du client datée +Copie bon de prise en charge datée)		
	Remboursement des frais médicaux.		4
	Inférieur à 8 jours	4	
	De 8 à 10 jours	2	
	Plus de 10 jours	1	
	(à justifier par les décharges des demandes de remboursement + justificatifs paiement datés : chèque ou virement, ..)		
	Règlement des frais des prestataires relatifs au bon de prise en charge		3
	Inférieur à 10 jours	3	
	De 10 à 15 jours	1	
	Plus de 15 jours	0,5	
	(à justifier par le bordereau de dépôt de factures +justificatifs de paiement par chèque ou ordre de virement daté.)		

	délai de prise en charge pour le transfert des malades à l'intérieur du pays		3
	dans les 48 heures	3	
	de 48 à 72 heures	1	
	plus de 72 heures	0	
	(à justifier par une demande de transfert datée, réservation billet ou bon de prise en charge datée)		
	Délais de prise en charge lunetterie		3
	De 1 à 2 jours	3	
	De 3 à 5 jours	1	
	(Deux copies de bons délivrés le même jour : prescription du client, devis daté +Copie bon de prise en charge datée)	0	
	Prise en charge à l'Etranger avec preuve de délivrance de bon de prise en charge couvrant les pays de l'union européen et certains pays d'afrique		5
	(Europe, Maghreb, Afrique du sud,)- joindre : devis de l'hôpital vers lequel le malade doit être évacué, prise en charge délivrée par l'assistant à la demande de la compagnie d'assurance, toute autre preuve de l'évacuation et de la prise en charge effective de l'assuré à l'Etranger. (1 point par prise en charge présentée par pays si tous les éléments clés demandés sont fournis, 0 point s'il manque un des deux éléments clés)	5	
Représentativité (Produire des documents justificatifs)	Liste des formations sanitaires dans les dix régions	5	5
	Au moins une pharmacie et un hôpital par région (0.5pt/entité/région) –Copies conventions		
	Présence des médecins conseils dans chaque région- Copies des conventions	2	2
	Partenariat à l'Etranger :		6
	Couverture de réassurance et partenariat internationaux dans la branche concernée.		
	Une copie du <u>traité</u> avec un réassureur dans le cadre de l'assistance à l'étranger 4pts	4	
	Capacité financière du traité 2pts	2	

Capacité financière <i>(Produire des documents justificatifs)</i>	Capital social		4
	inférieur à 500 millions	1	
	De 500 millions à 1 milliard	2	
	Plus de 1 milliards	4	
	Chiffre d'affaires moyen (2016, 2017, 2018) de la branche concernée		5
	Inférieur ou égale à 500 millions	2	
	Plus de 500 millions milliards	5	
	Joindre attestation des chiffres d'affaires signée par le Commissaire aux Comptes ou Etats C1		
	Chiffre d'affaires moyen de la compagnie (2019, 2018, 2017)		3
	Inférieur ou égale à 2 milliards	1	
	Plus de 2 milliards	3	
	Taux moyen de marge de solvabilités (2017, 2018, 2019)		2
	Entre 100% à 150%	1	
	Supérieure à 150%	1	
	(Etat C11 certifiés par le MINFI)		
	Taux moyen de la couverture des engagements réglementés (2017, 2018, 2019)		2
	Entre 100% et 105%	1	
	Supérieure à 105%	1	
	(Etat C4 certifiés par le MINFI)		
	TOTAL		100

- Automobile

N°		Nombre de points
1	Présentation générale de l'offre	5
2	Référence du soumissionnaire en matière d'assurance similaire	20
3	Délai de réaction en cas de sinistre	30
4	Représentativité sur le territoire national	15
5	Modalités de règlement des sinistres et délais	30
	Total	100

Lot 2 : frais funéraires et collectives décès/Invalidité Permanente Totale (IPT)

N°	Frais funéraires et collectives décès/IPT (Lot 2)	Nombre de points
1	Présentation générale de l'offre	5
2	Référence du soumissionnaire en matière d'assurance similaire	20
3	Délai de réaction en cas de sinistre	30
4	Représentativité sur le territoire national	15
5	Modalités de règlement des sinistres et délais	30
	Total	100

Lot 3: Individuel accident, globale dommages, tous risques informatiques et responsabilité Civile Chef d'entreprise.

N°	Individuel accident, globale dommages, tous risques informatiques et responsabilité Civile Chef d'entreprise (Lot 3)	Nombre de points
1	Présentation générale de l'offre	5
2	Référence du soumissionnaire en assurance similaires	20
3	Délai de réaction en cas de sinistre	20
4	Représentativité sur le territoire national	15
5	Modalités de règlement des sinistres	20
6	Proposition de remise	20
	Total	100

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Administrateur du Fonds routier, à l'adresse ci-après : BP 6221 Yaoundé ; FAX 00 (237) 222 224 789 ; TEL. 00 (237) 222 224 752.

9. Evaluation et publication des resultats

Les assureurs ayant obtenu une note supérieure à 80/100 sur chaque lots seront pré qualifiés pour l'appel d'offres restreint.

YAOUNDE le 9 Septembre 2020

Le ADMINISTRATEUR

ATANGA BIKOE Jean Claude

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 0005/AMI/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM/RAF/2020
DU 09 SEPT. 2020 POUR LA SÉLECTION DES CABINETS D'AUDIT EN VUE DE L'AUDIT INTERNE DU
PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES (PEA-JEUNES)
POUR LES EXERCICES 2020 ET 2021 FINANCEMENT : ACCORD DE PRÊT FIDA N° 2000001964 CM- CODE
PTBA D1416**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a signé le 12 février 2015 l'Accord de Prêt N°2000000758 avec le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour le financement du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes) pendant une période de 6 ans divisée en deux cycles de financement de trois ans chacun pour un montant total de 67 millions de dollars USD dont 9,9 millions USD pour la contrepartie du Gouvernement. L'amendement à l'accord de financement a été signé le 09 décembre 2019 et porte le N° 2000001964.

À l'issue de l'accord conclusif relatif à l'évaluation de la stratégie et du programme-pays, la recommandation 3 avait été formulée. Celle-ci visait à assurer que les financements atteignent rapidement et pleinement les populations ciblées, en accélérant le démarrage et la mise en œuvre des interventions et en rationalisant les coûts de fonctionnement. À cet effet, l'État du Cameroun devrait faire un contrôle plus strict sur la gestion fiduciaire des projets, en particulier sur les dépenses de fonctionnement, en mettant en place la fonction d'auditeur interne et un comité d'audit en plus des audits externes annuels, comptable et financier. Cette recommandation a d'une part donné lieu au renforcement du rôle du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) dans le suivi des projets et d'autre part à l'implication de la Cellule des Audits et des Analyses des Impacts (CAAI) dudit ministère dans le suivi du PEA-Jeunes.

En juin 2019, le MINEPAT a désigné une équipe d'auditeurs composée d'un chef de mission et de deux membres chargée de la mise en œuvre de la fonction d'audit interne au sein du PEA-Jeunes. Cette équipe a réalisé une première mission d'audit de la performance financière, comptable, organisationnelle et technique du programme pour la période 2016 à fin mars 2019.

La dernière mission conjointe FIDA-gouvernement de supervision du PEA-Jeunes du 02 au 13 décembre 2019 a recommandé de recruter un cabinet en charge de l'audit interne trimestriel du PEA-Jeunes au vu des insuffisances notées sur le contrat et le rapport d'audit interne afin de faire évoluer la mission actuelle de la CAAI vers une mission de revue qualité des rapports d'audits rédigés par des services de prestations externes.

2. Objet

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a pour objet la présélection des cabinets d'audit admis à concourir à la Demande de Propositions (DDP) subséquent pour la réalisation de l'audit interne du PEA-Jeunes pour les exercices 2020 et 2021. Les Termes de Référence (TdR) de la mission d'audit interne peuvent être consultés à la Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) du PEA-Jeunes aux jours ouvrables (de lundi à vendredi) de 09H00 à 15H30.

3. Participation et origine

La participation au présent AMI est ouverte aux cabinets d'audit camerounais ou étrangers ayant une expérience avérée en audit comptable et financier des projets et programmes financés par les bailleurs de fonds internationaux.

4. Financement

Accord de prêt FIDA N° 2000001964 CM- code PTBA D1416

5. Remises des offres

Le Coordonnateur National du PEA-Jeunes, invite les cabinets intéressés à déposer leurs manifestations rédigées en Français ou en Anglais en quatre **(04)** exemplaires (un original et trois **(03)** copies) marqués comme tels à la Cellule Nationale de Coordination et de Gestion du Programme (CNCG), sise à Bastos, descente face entrée Hôtel MEUMI Palace, B.P 35 157 Yaoundé Tél. : (237) 222 20 90 90 - FAX : (237) 222 21 91 87; Email : contact@pea-jeunes.org au plus tard **quatorze jours calendaires** après la date de publication du présent avis à 14 heures et portant la mention :

« APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0005/AMI/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM/RAF//2020 DU 09 SEP 2020 POUR LA SÉLECTION DES CABINETS D'AUDIT EN VUE DE L'AUDIT INTERNE DU PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES (PEA-Jeunes) POUR LES EXERCICES 2020 ET 2021 »
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Composition du dossier

Les Cabinets intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont légalement installés et qualifiés pour exécuter les services et déposer un dossier constitué de deux enveloppes dont une comportant le dossier administratif (enveloppe A) et l'autre le dossier technique (enveloppe B) :

ü **Le dossier administratif constitué de pièces suivantes en original ou en copies légalisées datant de moins de trois (03) mois** : (i) *pour les nationaux* : une lettre de motivation précisant que le cabinet a l'intention de soumissionner à la Demande de Propositions (DDP) s'il est présélectionné ; l'adresse (plan et attestation de localisation) et la raison sociale du soumissionnaire, les statuts ou textes qui justifient l'existence du soumissionnaire ; l'accord de groupement s'il y a lieu ; une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du soumissionnaire ; une copie certifiée conforme délivrée par le service des impôts des deux documents ci-après en cours de validité : carte de contribuable et attestation de non-redevance ; une attestation de soumission à la CNPS délivrée pour le présent avis à manifestation d'intérêt ; une attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP pour le présent avis à manifestation d'intérêt ; l'autorisation de vérification des références dûment signée du responsable principal du cabinet ou du mandataire du groupement de cabinets. (ii) *pour les étrangers* : Registre de Commerce, attestations de non redevance fiscale et de non faillite ;

ü **Un dossier technique comprenant** : une note de présentation du cabinet avec domaines d'activités faisant ressortir les expériences générales en audit et spécifiques en matière d'audit des projets, les références concernant l'exécution de contrats analogues avec pièces justificatives (noms des clients, copies des contrats montrant les objets des prestations, PV des réceptions et attestations de bonne exécution et autres documents pertinents) et les CV détaillés du personnel clés.

N.B. : Pour chaque membre du personnel : copies certifiées des diplômes, CV daté et signé, attestation de disponibilité datée et signée.

7. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- ü Dossier administratif incomplet ou falsifié après épuisement du moratoire de 48 heures ;
- ü Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP et qu'aucune procédure n'est en cours contre lui au MINMAP ;
- ü Note technique inférieure à 80 points sur 100.

2. Critères de préqualification

Les critères de préqualification en vue de la constitution de la liste restreinte sont les suivants :

CRITÈRES

POINTS

Présentation de l'offre	05 points
Les Références du Cabinet	60 points
<i>Expériences générales (Audit des projets de développement)</i>	<i>20 points</i>
<i>Expériences spécifiques pertinentes pour la mission (Audit des projets financés par des Institutions Financières Internationales)</i>	<i>40 points</i>
CV du personnel clé	35 points
<i>Chef de mission : Expert-comptable Diplômé</i>	<i>25 points</i>
<i>Deux (2) Auditeurs seniors (Comptables et Financiers)</i>	<i>10 points</i>
TOTAL	100 points

Au maximum six (06) cabinets ayant obtenu une note minimale de 80 points sur 100 seront retenus et invités à répondre à une Demande de Proposition pour la suite de la procédure.

Seules les soumissionnaires qui auront réalisé le score technique minimum requis (80/100) seront pris en compte.

8. Evaluation et publication des resultats

La publication de la Demande de Proposition (DDP) tiendra lieu de publication des résultats du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt.

YAOUNDE le 9 Septembre 2020

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BELA TOMO Alfred

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°D13-259/AAMI/MINSANTE/SG/SPPNTS/CSAF DU 07/09/2020
POUR LA PRÉSÉLECTION DES CONSULTANTS POUR L'ORGANISATION DES RÉUNIONS DE
COORDINATION DES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS ŒUVRANT POUR LA PROMOTION DU DON DE
SANG ET LES ACTIVITÉS DES CENTRES DE TRANSFUSION DE SANGUINE DES FORMATIONS
SANITAIRES.I – DONNEES DE BASEPAYS: CAMEROUNSECTEUR: MINISTÈRE DE LA SANTÉ
PUBLIQUEMODE DE FINANCEMENT: BUDGET DE L'ETAT VIA L'APPUI BUDGÉTAIRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun bénéficie, dans le cadre de l'amélioration du système national de transfusion sanguine, le concours de l'AFD à travers le mécanisme de l'appui budgétaire AFD-C2D-3 au titre de l'exécution du budget comptant pour l'exercice 2020 et a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources accordées pour financer des services de consultant;

2. Objet

Les services comprennent la préparation des thématiques des deux réunions, la prise en charge des participants et des facilitateurs, la prise en charge logistique et matérielle des réunions;

3. Participation et origine

-Le Ministre de la Sante Publique invite les bureaux de consultants (Consultants) éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans les conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc) ;

4. Remises des offres

les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en quatre exemplaires dont (01) une original et trois copies au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication du présent avis à 11 heures précises.

MANIFESTATION D'INTERET N° D13-259

Pour la présélection de cabinets chargés d'organiser les réunions de coordination des activités des Associations Œuvrant pour la promotion du don de sang et les activités des Centres de Transfusion de Sanguine des Formations Sanitaires.

5. Composition du dossier

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

- La lettre d'intention de soumissionner;
- Expérience générale du consultant en organisation des événements de ce type
- Expérience spécifique du consultant en organisation des réunions de coordination
- Présentation du cabinet
- Attestation de Non Exclusion des marchés publics.

Les personnels clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte.

6. Critères d'évaluation

Les consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans ce cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de **Sélection Basée sur la Qualité et le Coût** avec la liste restreinte de **Consultants Locaux**.

7. Renseignements Complémentaires

Les Termes de Reference (TdR) de la mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous :

Adresse de dépôt des manifestations d'intérêt:

Secrétariat du Service des Marchés Publics du MINSANTE, sis derrière la Croix Rouge Camerounaise à côté de l'immeuble de la Santé situé à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP)

A l'attention de Monsieur le Ministre de la Santé Publique

Tél/Fax : 222 22 10 21

YAOUNDE le 7 Septembre 2020

Le **SECRÉTAIRE D'ÉTAT**

ALIM HAYATOU

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°D13-261/AAMI/MINSANTE/SG/SPPNTS/CSAF DU 07/09/2020
POUR LA PRÉSÉLECTION DES AGENCES/RÉGIES DE COMMUNICATION POUR LA PRODUCTION ET LA
DIFFUSION D'UN MICROPROGRAMME POUR LA PROMOTION DU DON DE SANG. I – DONNEES DE
BASEPAYS: CAMEROUNSECTEUR: MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUEMODE DE FINANCEMENT:
BUDGET DE L'ETAT VIA L'APPUI BUDGÉTAIRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun bénéficie, dans le cadre de l'amélioration du système national de transfusion sanguine, le concours de l'AFD à travers le mécanisme de l'appui budgétaire AFD-C2D-3 au titre de l'exécution du budget comptant pour l'exercice 2020 et a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources accordées pour financer des services des agences/régies de communication ;

2. Objet

Les services comprennent la production et la diffusion d'un microprogramme pour la promotion du don de sang;

3. Participation et origine

Le Ministre de la Santé Publique invite les agences/régies de communication éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les agences/régies de communication intéressées doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'elles sont pleinement qualifiées pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans les conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc) ;

4. Financement

Budget de l'Etat via l'Appui Budgétaire

5. Remises des offres

Les agences/régies de communication intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et tous les jours ouvrables entre 8h et 15h.
Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en quatre exemplaires dont (01) un original et trois copies au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication du présent avis à 11 heures précises.
MANIFESTATION D'INTERET N° D13-261
pour la présélection des agences/régies de communication pour la production et la diffusion d'un microprogramme pour la promotion du don de sang.

6. Composition du dossier

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

- La lettre d'intention de soumissionner;
- Expérience générale de l'agence/régie de communication dans la réalisation de ce type de prestation;
- Expérience spécifique de l'agence/régie de communication dans l'organisation des prestations portant sur l'information sur les changements des comportements dans le domaine de la santé ;
- Présentation du cabinet
- Attestation de Non Exclusion des marchés publics.

Les personnels clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte.

7. Critères d'évaluation

Les agences/régies de communication peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans ce cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de **Sélection Basée sur la Qualité et le Coût** avec la liste restreinte de **Consultants Locaux**.

8. Renseignements Complémentaires

Les Termes de Référence (TdR) de la mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous :

Adresse de dépôt des manifestations d'intérêt:

Secrétariat du Service des Marchés Publics du MINSANTE, sis derrière la Croix Rouge Camerounaise à côté de l'immeuble de la Santé situé à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP)

A l'attention de Monsieur le Ministre de la Santé Publique

Tél/Fax : 222 22 10 21

YAOUNDE le 7 Septembre 2020

Le **SECRÉTAIRE D'ÉTAT**

ALIM HAYATOU

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/ASMI/MAGZI/CIPM/2020 DU 10 SEPTEMBRE 2020 POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'AVANT-PROJET DÉTAILLÉ EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT DE 100 HA DE TERRAIN DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE MEYOMESSALA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique nationale d'industrialisation, l'État du Cameroun a créé en 1971, sous dénomination de Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles (MAGZI) une organisation publique chargée de l'aménagement des infrastructures physiques nécessaires à l'implantation des entreprises. Pour les besoins d'efficacité, cette organisation bénéficiant initialement du statut d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) a été transformée en Société à Capital Public (SCP) à travers le décret n° 2019/205 du 24 avril 2019 du Président de la République.

La MAGZI SA, dans la perspective de l'accomplissement de ses missions, ambitionne le développement harmonieux de toutes les régions du pays à travers la mise en place de zones d'activités industrielles prêtes à accueillir les opérateurs désireux d'implanter les unités industrielles en vue de créer des emplois aux camerounais ainsi que des richesses.

C'est dans cette optique qu'une étude de faisabilité commise par le top management avait recommandé la création d'une zone industrielle dans l'arrondissement de MEYOMESSALA au lieu-dit MEYOS YEMVACK, Département du Dja et Lobo, Région du Sud.

La mise en œuvre de cette recommandation a conduit à l'acquisition et à la sécurisation d'un espace de cent (100) hectares de terrain dédié à abriter ladite zone.

La maturation de ce projet implique donc la réalisation impérative des études techniques d'Avant-Projet Détaillé devant définir les options rationnelles d'aménagement ainsi que l'évaluation quantitative, qualitative et estimative de tous les besoins indispensables à l'opérationnalité de cette Zone Industrielle.

C'est en droite ligne de l'atteinte de cet objectif, que le Directeur Général de la MAGZI SA, Maître d'Ouvrage, sollicite l'expertise d'un consultant pour réaliser une étude technique d'APD en vue de l'aménagement de 100 ha de terrain dans la Zone Industrielle de MEYOMESSALA.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Études Techniques (BET) devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur les études techniques d'Avant-Projet Détaillé en vue de l'aménagement de 100 ha de terrain dans la zone industrielle de Meyomessala.

3. Consistance des prestations

La mission consistera à : réaliser les études préliminaires ; réaliser les études d'Avant-Projet Détaillé (APD) ; produire le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) ainsi que le Dossier Confidentiel (DC) relatif à l'aménagement de 100 ha de terrain dans la zone industrielle de Meyomessala.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget de la MAGZI S.A, exercice 2020.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être remis en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme tels, comportant les Volumes 1 et 2 sous pli fermé à la Direction Générale de la MAGZI SA (Service des Marchés) sisé à MVAN, 1^{er} échangeur, au plus tard le **25 Septembre 2020 à 13 heures précises**, heures locales avec la mention :

“AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D’INTERET

N°001/ASMI/MAGZI/CIPM/2020 DU 10 SEPTEMBRE 2020

Pour la réalisation des études techniques d’Avant-Projet Détaillé en vue de l’aménagement de 100 ha de terrain dans Zone Industrielle de MEYOMESSALA.”

“A N’OUVRIR QU’EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”.

6. Composition du dossier

Les Bureaux d’Études Techniques intéressés par cet Appel à Manifestation d’Intérêt, devront fournir les pièces ci-après présentées en deux volumes :

6.1 : Volume 1 (pièces administratives)

Le “volume 1” comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l’exercice en cours) :

- une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
- la copie de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;
- la copie de la patente en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;
- l’original de l’attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l’ARMP ;
- l’original de l’attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première instance du domicile du candidat ;
- un document attestant d’une capacité financière d’au moins **50 000 000 (cinquante millions)** de francs CFA.

NB : l’absence ou la non-validité de l’une des pièces ci-dessus entraînera un rejet pur et simple de la candidature.

6.2 : Volume 2 (dossier technique)

6.2.1 : Composition du dossier technique

Le dossier technique comprendra :

6.2.1.1 : la liste du personnel

Le candidat fournira la liste du personnel accompagnée :

- du curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;

N.B : *La non-production de l'une des pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro (0).*

Le personnel sera composé comme suit :

- **un (01) Chef de mission** au grade d'Ingénieur de génie civil, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience pour le niveau de qualification BAC+5, et sept (07) ans pour BAC+3;
- **un (01) Hydraulicien/Hydrologue** au grade d'Ingénieur de génie civil ou de génie rural, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience pour un niveau de qualification minimale BAC+3;
- **un (01) Ingénieur Géotechnicien**, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience pour le niveau de qualification minimale BAC+3;
- **un (01) Topographe** au grade minimal d'Ingénieur de topographie, ayant au moins trois (03) ans d'expérience pour le niveau de qualification minimale BAC+3;
- **un (01) environnementaliste**, ayant au moins cinq (05) d'expérience pour un niveau de qualification minimale de BAC+3 ;
- **un Ingénieur en électricité**, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience pour le niveau de qualification minimale BAC+3 et moins ;
- **un Urbaniste**, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience pour le niveau BAC+5 ;
- **un Ingénieur Ouvrage d'art**, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience pour le niveau BAC+3.

6.2.1.2 : l'organigramme complet du personnel

Le candidat fournira l'organigramme complet de l'équipe dont il est garant et devant exécuter cette prestation.

6.2.1.3 : la liste du personnel fixe qualifié

Le candidat fournira la liste du personnel fixe qualifié (minimum BAC+2) et employé sans interruption depuis un an au siège du candidat (fournir CV signés par les intéressés).

NB : le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois (03) mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées.

6.2.1.4 : les références du BET

Le candidat présentera ses références tout en précisant :

- le nombre d'années d'expérience pour les prestations d'études techniques et de contrôle des travaux routiers d'aménagement;
- le nombre et l'importance des références du B.E.T en ce qui concerne les prestations d'études techniques et de contrôle des travaux relevant du BTP pour les cinq (05) dernières années ;

Pour être validée, chaque référence en études techniques et contrôle des travaux relevant du BTP devra être justifiée par les éléments suivants :

- la copie de l'extrait du contrat comportant les 1^{ères}, 2^{ème}, 3^{ème}, et 4^{ème} pages et les pages des détails estimatifs et signatures. Ces documents devront être clairs et lisibles (le nom du Maître d'Ouvrage et le lieu d'exécution du projet devront être clairement spécifiés) ;
- la copie du procès-verbal de réception ou l'attestation de bonne fin.

6.2.1.5 : les moyens techniques

Le candidat donnera la liste des moyens techniques et matériels à mettre en place et notamment :

- la liste du matériel informatique et bureautique (ordinateur, imprimante, table traçante, scanner, logiciel, photocopieuse des bureaux, armoires et classeurs, etc...., présents au siège et à mettre à la disposition des personnels (fournir les factures des fournisseurs) ;
- la liste des moyens logistiques (véhicules en très bon état de marche, téléphones satellites, fax....) présents au siège et à mettre à la disposition des personnels (fournir les factures des fournisseurs) ;
- la liste du matériel géotechnique propre au candidat ou à son sous-traitant (fournir les factures des fournisseurs) ;
- la liste du matériel topographique propre au candidat ou à son sous-traitant (fournir les factures des fournisseurs).

6.2.1.6 : l'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du B.E.T devra permettre au Directeur Général de la MAGZI SA de procéder à toutes les vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

6.2.2 : Critères d'évaluation du dossier technique

6.2.2.1 : Critères éliminatoires

- dossier administratif ou technique incomplet ou non-conforme ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- non satisfaction aux critères techniques éliminatoires ci-après :

- avoir un Chef de mission ayant moins de cinq (05) ans d'expérience pour un niveau de qualification de BAC+5 ou ayant moins de sept (7) ans d'expérience pour un niveau de qualification BAC+3 ;

- avoir un Ingénieur Hydraulicien ayant au moins cinq (05) ans d'expérience pour un niveau de qualification minimale BAC+3 ;

- avoir un Géotechnicien, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience pour le niveau de qualification minimale BAC+3.

- avoir un chiffre d'affaire cumulé et justifié au cours des trois dernières années dans le domaine des études et du contrôle des travaux routiers ou d'aménagement supérieur à **(100 000 000) cent millions de F CFA**. (cette disposition ne concerne pas les BET créées après 2017 : le chef de mission présenté devra alors justifier avoir conduit un ou deux projets montant cumulé supérieur ou égal à **(50 000 000) cinquante millions de F CFA**).

7. Critères d'évaluation

6.2.2.2 : Critères essentiels

Les critères de qualification sont les suivants :

- être un Bureau d'Études Techniques installé au Cameroun ou en cours d'installation ;
- Le dossier technique sera évalué suivant les critères ci-après :
- justifier des capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :
 - qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur **50 points** ;
 - présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du 6.1 ci-après ;
 - références du BET sur **30 points** ;
 - disposer du matériel et du personnel compatibles avec les prestations à réaliser ;
 - moyens techniques et matériels à mettre en place sur **20 points** ;
 - présenter une capacité financière compatible avec les prestations à réaliser.

NB : seuls les candidats ayant totalisé une note technique au moins égale à 75 points sur 100 points seront retenus.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Technique et Développement Durable de la MAGZI SA sise MVAN au lieu-dit 1^{er} échangeur.

9. Evaluation et publication des résultats

Les B.E.T retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint (AONR) pour la réalisation des études techniques d'Avant-Projet Détaillé en vue de l'aménagement de 100 ha de terrain dans la Zone Industrielle de MEYOMESSALA conformément à l'article 57, alinéa 7 du décret n° 2018/355 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

YAOUNDE le 10 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTO

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°04428/AAMI/MINEPAT/SG/DGEPIP DU 31 AOÛT 2020
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ D'ACCOMPAGNER LE MINEPAT
DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET
SOCIALES DES GRANDS PROJETS ET L'ÉLABORATION D'INSTRUMENTS DE PILOTAGE DE LEUR
CYCLE DE VIE, EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

1. Depuis 2010, les dépenses d'investissement ont occupé une place de plus en plus importante dans le Budget de l'État. Elles ont connu une augmentation de près de 10 points sur la période 2010-2018. Toutefois, à partir de 2018, dans le contexte du programme économique et financier avec le FMI, le règlement de la dette publique tant intérieure qu'extérieure a occupé plus de place dans la marge de manœuvre disponible, avec un léger ralentissement de l'investissement public.

2. Le débat sur la répartition des ressources du Budget de l'État en fonctionnements/investissements et l'incidence des opérations d'investissements sur la dette publique et le déficit budgétaire, recommande d'analyser les contributions économiques, financières et sociales obtenues de la mise en œuvre des grands projets notamment en termes de remboursement de la dette contractée pour leur réalisation.

3. Le MINEPAT lance le présent Appel à Manifestation d'Intérêt pour recruter un consultant individuel devant accompagner la Direction Générale de l'Économie et de la Programmation des Investissements Publics (DGEPIP) tout au long du processus d'évaluation des contributions économiques, financières et sociales des grands projets et élaboration d'instruments de pilotage de leur cycle de vie.

2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet, la présélection des Consultants Individuels, devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour « l'accompagnement du MINEPAT dans le cadre de l'évaluation des contributions économiques, financières et sociales des grands projets et l'élaboration d'instruments de pilotage de leur cycle de vie ».

Le consultant retenu devra se référer aux informations/données et documents collectés par les équipes du MINEPAT/DGEPIP pour notamment : (i) évaluer projet par projet, l'atteinte des objectifs principaux qui leur étaient assignés ainsi que des cibles qui étaient visées ; (ii) quantifier les gains socio-économiques et financiers déjà engrangés ; (iii) décrire les changements apportés par chaque projet sur la structure de l'économie nationale, et éventuellement les améliorations induites sur les conditions de vie des ménages ; (iv) examiner si toutes les opportunités liées aux grands projets mis en œuvre ont été saisies de manière à rechercher le moyen d'optimiser les changements significatifs établis avec lesdits projets ; (v) et, capitaliser les expériences pour élaborer des instruments de pilotage de tout le cycle de vie des grands projets.

3. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux consultants installés au Cameroun. Ces Consultants de réputation certaine totalisant d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans devront disposer des capacités techniques et financières requises pour l'exécution des prestations.

Lesdits consultants doivent justifier des compétences et expériences principalement dans les domaines suivants : Analyse et évaluation des projets, Planification, Finances Publiques, Économie et Statistique, etc.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt, sont financées par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020 et suivants.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français ou en anglais, en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme tels, doivent être remis sous pli fermé et scellé à l'adresse suivante : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction Générale de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics, Immeuble MINEPAT, Boulevard du 20 mai à Yaoundé, 4ème étage, Porte n° 401. Tél : 222 23 05 13 ; Fax : 222 23 55 22 ; E-mail : cpgp_minepat@gmail.com

Au plus tard **le 30 Septembre 2020 à 14 heures précises**, heure locale avec la mention :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°04428/AAMI/MINEPAT/SG/DGEPIP DU 31 Aout 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE D'ACCOMPAGNER LE MINEPAT DANS LE CADRE DE L'EVALUATION DES CONTRIBUTIONS ECONOMIQUES, FINANCIERES ET SOCIALES DES GRANDS PROJETS ET L'ELABORATION D'INSTRUMENTS DE PILOTAGE DE LEUR CYCLE DE VIE, PROCEDURE D'URGENCE.

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».

6. Composition du dossier

Les critères de qualifications sont les suivants :

Chaque candidat intéressé devra :

- être titulaire d'un niveau de qualification BAC + 5 ;
- être un Expert dans les domaines de l'objet de la prestation notamment : Analyse et évaluation des projets, Planification, Finances Publiques, Economie et Statistique, etc ;
- justifier des capacités administratives et techniques suffisantes pour la réalisation de l'étude ;
- justifier par ailleurs, de la maîtrise des textes juridiques en vigueur dans le domaine des Marchés Publics au Cameroun.
- ne pas avoir fait l'objet d'une évaluation de prestations négative pour les consultants ayant déjà eu à exécuter des missions pour le compte du MINEPAT.

Constitution du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le soumissionnaire doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués, et feront l'objet de vérification.

- a) une lettre de motivation dûment signée du candidat précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné. Cette lettre devra indiquer son adresse et la raison sociale du soumissionnaire ;
- b) Le CV actualisé du candidat assorti de tous les éléments justificatifs y afférents;
- c) Les diplômes et les certificats certifiés conformes du candidat ;
- d) la Copie de la carte de contribuable en cours de validité ; certifiée par le service émetteur ;

7. Critères d'évaluation

Le mode de sélection choisi est la sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC). Les consultants disposant de l'expérience et des compétences requises en rapport avec la nature de la mission, seront évalués et comparés, et le consultant ayant la meilleure note sera sélectionné. Seul le consultant retenu doit être invité à remettre une proposition technique et financière. Si cette proposition est jugée conforme et acceptable, le consultant doit être invité à négocier le marché. Au cas où ces négociations ne sont pas satisfaisantes, le Maître d'Ouvrage invite le prochain candidat qualifié de la liste à la négociation.

La grille de notation des candidats est la suivante

- a) Niveau d'études général (<BAC+5 = 0 ; >=BAC+5 = 10 pts;) 10 points
- b) Niveau d'études par rapport au domaine de la mission (<BAC+5 = 0 ; BAC+5 = 10 pts ; > BAC+5=20 pts) 20 points
- c) Nombre d'années d'expérience en général (1 points/année) 10 points
- d) Nombre d'années d'expérience pertinente par rapport à la mission (5 points/année) 25 points
- e) Nombre prestations similaires dans le domaine (7 points/prestations) 35 points

Total 100 points

Le consultant devra réaliser un score d'au moins 70 points sur 100.

8. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires sur le présent Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenues tous les jours et heures ouvrables au **Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction Générale de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics, Immeuble MINEPAT, Boulevard du 20 mai à Yaoundé, 4ème étage, Porte n° 401. Tél : 222 23 05 13 ; Fax : 222 23 55 22 ; E-mail : cpgp_minepat@gmail.com.**

9. Evaluation et publication des resultats

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint portant sur « **L'ACCOMPAGNEMENT DU MINEPAT DANS LE CADRE DE L'EVALUATION DES CONTRIBUTIONS ECONOMIQUES, FINANCIERES ET SOCIALES DES GRANDS PROJETS ET L'ELABORATION D'INSTRUMENTS DE PILOTAGE DE LEUR CYCLE DE VIE** » tiendra lieu des résultats du présent Appel à Manifestation d'Intérêt.

YAOUNDE le 31 Aout 2020

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNE DE KOUOPTAMO

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DAO N°003/AONO/CK/SG/CIPM-KPTAMO- AI/2020 DU 27 MAI 2020 POUR L'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS LES LOCALITÉS DE KOUONDJA CHAKWARA ET MEKEDOUT DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DÉPARTEMENT DU NOUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Kouoptamo porte à la connaissance des prestataires de l'Administration qu'après ouverture et analyse des offres afférentes à l'Avis de d'Appel d'Offre sus cité, le résultat est le suivant :

DAO N°003/AONO/CK/SG/CIPM-KPTAMO-AI/2020 du 27 Mai 2020 pour l'extension du réseau électrique dans les localités de Kouondja Chakwara et Mekedout dans la Commune de Kouoptamo, dans la Commune de Kouoptamo, Département du Noun.

N° d'ordre	ENTREPRISE	DECISION	DEFAILLANCE DANS LES OFFRES
1	ETS CGE ET BTP	Attributaire	R.A.S.

KOUOPTAMO le 9 Juillet 2020

Le MAIRE

NJOYA OUSMANOU

COMMUNE DE YAOUNDE VII

COMMUNIQUE N° 010/CAY7/SG/2020 DU 26 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CAY7/CIPM/2020 DU 19 JUIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DE NKOLBISSON DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7 COMMUNIQUE :

Est déclaré adjudicataire de l'appel d'offres suscité, le soumissionnaire ci-après désigné :

N°	Soumissionnaire	Montant proposé TTC FCFA	Délai d'exécution
01	COMPAGNIE GENERALE DES TRAVAUX (C.G.T.) SARL	60 000 000 (Soixante millions)	CINQ (05) mois

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 pour l'élaboration du marché.

YAOUNDE le 26 Aout 2020

Le 1er Adjoint au Maire

ESSOMBA Martin Nodier

COMMUNE DE KOBDOMBO

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004BIS/AONO/CIPM-C-KOBDOMBO/2020 DU 21/07/2020 POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN
ENERGIE SOLAIRE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EFOUFOUP**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO (AUTORITE CONTRACTANTE) communique :

Par décision N°005/D/C-KOB/SG/2020 du 08/09/2020 de l'AONO objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Article 1^{er} : Marché objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ETS DEVITKO	12 956 513	Trois (03) Mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de KOBDOMBO pour établissement de la lettre commande y relative

KOBDOMBO le 8 Septembre 2020

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

COMMUNE DE KOBDOMBO

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003BIS/AONO/CIPM-C-KOBDOMBO/2020 DU 21/07/2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN
ENERGIE SOLAIRE DU QUARTIER ADMINISTRATIF DE KOBDOMBO**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO (AUTORITE CONTRACTANTE) communique :

Par décision N°005/D/C-KOB/SG/2020 du 08/09/2020 de l'AONO objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Article 1^{er} : Marché objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ETS DEVITKO	29 925 788	Trois (03) Mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de KOBDOMBO pour établissement de la lettre commande y relative

KOBDOMBO le 8 Septembre 2020

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° D13-248/DAO/MINSANTE/SG/DEP/CEI/EM DU 27/08/2020 RELATIF AUX ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DE LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF DEVANT ABRITER LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE PLACE JAMOT.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Au lieu de :

7- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six(06) copies marques comme financière scellée qui sera transmis à l'ARMP conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée au Ministère de la Santé Publique au service des marchés Publics sise à l'immeuble abritant la Division des études et des projets (DEP) à côté de la Croix Rouge Canadienne le **09/09/2020 à 13H 00** précises, heure locale, portant les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°D13-248/DAO/MINSANTE/SG/DEP/CEI/EM du ----- RELATIF AUX ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DE LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF DEVANT ABRITER LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE MONUMENT JAMOT

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

Elles devront obligatoirement être en cours de validité ou daté de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres (AAO).

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Le non-respect du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

8- RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Le non-respect du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

9- OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques sera effectuée le **09/09/2020** par la Commission Interne de Passation des Marchés à 10 heures, heures locales en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté. A l'issue de l'analyse des offres Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée par le Ministère de la Santé Publique ayant obtenue une note technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100). Seul un représentant dûment mandaté peut assister à cette séance d'ouverture.

10- DELAI D'EXECUTION

Les délais d'exécution prévus par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des études est de 20 mois reparti ainsi qu'il suit:

- Phase Etude1 : 9 mois ;
- Phase Etude 2 : 11 mois.

11- CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres. Cette caution de soumission est fixée ainsi qu'il suit par lot :

N° LOT	PRESTATIONS	MONTANT DE L'ENVELOPPE EN FCFA	MONTANT CAUTION DE SOUMISSION EN F. CFA
Lot unique	ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DE LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF DEVANT ABRITER LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE MONUMENT JAMOT	500 000 000	10 000 000

12- PRINCIPAUX CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier Administratif incomplet ou pièces non-conforme après épuisement du délai réglementaire de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure à **70 points sur 100** ;
- Présence d'une information financière dans le dossier technique ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois dernières années d'une part et liste des entreprises défaillante établie par le MINMAP d'autre part.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur cent (100) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

1	Expérience du soumissionnaire	20 pts
2	Conformité du plan de travail et de la méthode proposée aux TDR	12 pts
3	Qualifications et compétence du personnel clef pour la mission	55 pts
4	Matériel et logistique de travail (matériel roulant, matériel de bureau, matériel topographique, etc.)	08 pts
5	Présentation de l'offre technique	02 pts
6	Personnel d'appui	03 pts
	Total	100 pts

Cette évaluation a pour but de faire ressortir les offres admises à l'analyse financière, c'est-à-dire, celles dont les notes sont supérieures ou égales à **70 points sur 100**.

13- METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit : $S = St \times T + Sf \times P$. Dans le cadre d'Offres, $T = 0,7$ et $P = 0,3$

Le Maître de l'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante** et jugée conforme. C'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé, lequel sera attributaire et invité à des négociations de contrat.

14- RESULTATS

Les soumissionnaires dont les offres administratives seront conformes et dont les offres techniques auront obtenu une note supérieure aux critères essentiels, seront soumis à l'évaluation de leurs offres financières.

Lire plutôt :

15- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six(06) copies marquées comme original, sera remise au Ministère de la Santé Publique au service des marchés Publics sise à l'immeuble abritant la Division des études et des projets de la Santé Publique, à Yaoundé, Cameroun, le **16/09/2020 à 13H 00** précises, heure locale, portant les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°D13-248/DAO/MINSANTE/SG/DEP/CEI/EM du -----
RELATIF AUX ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DE LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT
ADMINISTRATIF DEVANT ABRITER LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
MONUMENT JAMOT**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

Elles devront obligatoirement être en cours de validité ou daté de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres (AAO).
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Le non-respect du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

16- RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Le non-respect du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

17- OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.
L'ouverture des offres administratives et techniques sera effectuée le **16/09/2020** par la Commission Interne de Passation des Marchés **heures**, heures locales en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté. A l'issue de l'analyse des offres Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée ultérieurement. Toute offre ayant obtenue une note technique supérieure ou égale à quatre vingt dix points sur cent (80/100). Seul un représentant dûment mandaté d'un soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture.

18- DELAI D'EXECUTION

Les délais d'exécution prévus par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des études est de 20 mois reparti ainsi qu'il suit:
- **Phase Etude1 : 9 mois ;**
- **Phase Etude 2 : 11 mois.**

19- CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres. Cette caution de soumission est fixée ainsi qu'il suit par lot :

N° LOT	PRESTATIONS	MONTANT DE L'ENVELOPPE EN FCFA	MONTANT CAUTION DE SOUMISSION EN F. CFA
Lot unique	ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DE LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF DEVANT ABRITER LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE MONUMENT JAMOT	500 000 000	10 000 000

20- PRINCIPAUX CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier Administratif incomplet ou pièces non-conforme après épuisement du délai réglementaire de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure à **80 points sur 100** ;
- Présence d'une information financière dans le dossier technique ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois dernières années d'une part et la liste des entreprises défaillante établie par le MINMAP d'autre part.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur cent (100) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

1	Expérience du soumissionnaire	20 pts
2	Conformité du plan de travail et de la méthode proposée aux TDR	12 pts
3	Qualifications et compétence du personnel clef pour la mission	55 pts
4	Matériel et logistique de travail (matériel roulant, matériel de bureau, matériel topographique, etc.)	08 pts
5	Présentation de l'offre technique	02 pts
6	Personnel d'appui	03 pts
	Total	100 pts

Cette évaluation a pour but de faire ressortir les offres admises à l'analyse financière, c'est-à-dire, celles dont les notes sont supérieures ou égales à **80 points sur 100**.

21- METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit : $S = St \times T + Sf \times P$. Dans le cadre du présent Appel d'Offres, $T = 0,8$ et $P = 0,2$.

Le Maître de l'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante** et jugée conforme au dossier d'appel d'offres. C'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé, lequel sera attributaire et invité à des négociations pour la signature du contrat.

22- RESULTATS

Les soumissionnaires dont les offres administratives seront conformes et dont les offres techniques auront obtenu une note supérieure ou égale à 80/100, des critères essentiels, seront soumis à l'évaluation de leurs offres financière.

PIECE N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Au lieu de :

Article 12 : Présentation des propositions

L'original de la proposition devra être rédigé à l'encre indélébile. Il ne devra comporter aucun ajout entre les lignes ou surcharge sur le texte même, si ce n'est pour corriger les éventuelles erreurs du soumissionnaire lui-même, toute correction de ce type devant alors être paraphée par le (les) signataire(s) des propositions.

Un représentant habilité du soumissionnaire devra parapher toutes les pages de la proposition. Son habilitation sera confirmée par une procuration écrite jointe aux propositions.

Pour chaque proposition, les BET doivent préparer sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies, plus une offre financière scellée qui sera transmis à l'ARMP conformes aux prescriptions du Dossier d' Appel d' Offres. Chaque Proposition technique et financière doit porter la mention « Original » ou « Copie », selon le cas. En cas de différence entre les exemplaires d'une même proposition, c'est l'original qui fera foi.

Tous les exemplaires de propositions technique et financière seront placés dans une enveloppe extérieure portant la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N D13-248/AONR/MINSANTE/SG/DEP/CEI/EM du _____ RELATIF AUX ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DE LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF DEVANT ABRITER LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE PLACE JAMOT

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT«

L'enveloppe extérieure anonyme devra contenir trois (3) enveloppes intérieures :

- l'enveloppe A : (Pièces Administratives)
- l'enveloppe B : (Pièces Techniques)
- l'enveloppe C : (Pièces Financières)

- **La première, Enveloppe « A »**, portera la mention « PIECES administratives » et contiendra les originaux et toutes les copies des pièces Administratives du soumissionnaire constituée des pièces ci-après,

- a. La déclaration d'intention de soumissionner, timbrée pour les soumissionnaires locaux (suivant modèle joint);
- b. L'accord de groupement notarié ;le cas échéant;
- c. Le pouvoir de signature le cas échéant;

- d. Une attestation de non faillite établie par le Tribunal de Grande Instance ou par la Chambre d'Industrie et du Commerce du lieu de résidence du soumissionnaire en cours de validité ;
- e. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances du Cameroun;
- f. La quittance d'achat du dossier d'appel d'offres d'un montant de 125 000 francs (Cent vingt-cinq mille francs);
- g. Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou son représentant;
- h. Une attestation signée du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de la dite caisse en cours de validité;
- i. une caution de soumission d'un montant de 10 000 000 Francs CFA versé dans une structure agréée par le MINFI ayant la mention Lu et Approuvé ;
- j. une attestation de non redevance en cours de validité ;
- l. Les CCAP et les TDR paraphés, signés et datés suivi de la mention « lu et approuvé » ;
- m. Une copie de la carte du contribuable certifiée conforme à l'original ;
- n. Une copie de l'attestation de localisation certifiée à l'original ;
- o. une copie du registre de commerce attestant de la date de création de la société ou bureau d'étude.
- p. une déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité ou datant de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

En cas de groupement, chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces administratives énoncées aux points f, i, g. qui ne seront présentés uniquement présentées par le mandataire du groupement.

- La seconde enveloppe marquée « Enveloppe B » portera la mention « Proposition Technique » et contiendra l'original et toutes les copies de la proposition technique du soumissionnaire constituée des pièces suivantes,

Pièce n°	DESIGNATION
B.1	Les tableaux types, suivant modèles joints (Pièce n° 4 : PROPOSITIONS TECHNIQUES –FORMULAIRES ET TABLEAUX TYPES) complétés et paraphés, les curriculum vitae devront être accompagnés des copies certifiées de diplômes.
B.2	Les moyens matériels du Bureau d'Etudes ou Cabinet (Moyen logistiques, informatiques, géotechniques, etc.) accompagnés des justificatifs de propriété ou de location.

Lors de l'établissement de la Proposition technique, les soumissionnaires sont censés examiner les documents constituant le présent DAO en détail. L'insuffisance patente des renseignements fournis pourra entraîner le rejet d'une proposition.

En établissant la Proposition technique, les soumissionnaires devront prêter particulièrement attention aux considérations suivantes :

- i) Une brève description du Candidat et un aperçu de son expérience récente dans le cadre de missions similaires (Tableau3B). Pour chacune d'entre elles, ce résumé doit notamment indiquer les caractéristiques du personnel proposé, la durée de la mission, le montant du contrat et la part prise par le Candidat;
- ii) Toutes observations ou suggestions éventuelles sur les Termes de référence et les données, services et installations devant être fournis par le Maître d'Ouvrage
- iii) Un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission (Tableau3D)
- iv) La composition de l'équipe proposée, par spécialité, ainsi que les tâches qui sont confiées à chacun de ses membres et leur calendrier (Tableau 3E);
- v) Des curricula vitæ récemment signés par le personnel spécialisé proposé et le repré-sentant du Candidat habilité à soumettre la proposition (Tableau 3F). Parmi les infor-mations clés doivent figurer, pour chacun, le nombre d'années d'expérience du Candidat et l'étendue des responsabilités exercées dans le cadre de diverses missions au cours des [à préciser]dernières années;
- vi) Les estimations des apports de personnel (cadres et personnel d'appui, temps néces-saire à l'accomplissement de la mission) justifiées par des diagrammes à barres indi-quant le temps de travail prévu pour chaque cadre de l'équipe (Tableaux 3E et 3G);
- ix) Une description détaillée de la méthode, de la dotation en personnel et du suivi envi-sagés pour la formation, si le RPAO spécifie que celle-ci constitue un élément majeur de la mission;
- viii) Toute autre information demandée dans le RPAO.

La Proposition technique fournira les informations suivantes à l'aide des Tableaux joints (Pièce n° 4 : PROPOSITIONS TECHNIQUES –FORMULAIRES ET TABLEAUX TYPES) Toute autre information demandée dans le présent DAO.

NB : La Proposition technique ne doit comporter aucune information financière

- la Troisième enveloppe, « enveloppe C » portera la mention « Proposition financière » et l'avertissement « Ne pas ouvrir en même temps que la proposition technique » et contiendra l'original et toutes les copies de la Proposition financière du soumissionnaire constituée des pièces ci-après,

Pièce n°	DESIGNATION
C.1	La lettre de soumission de la proposition financière suivant le modèle joint, signée, timbrée et datée (Pièce 6 - Annexe 5.A)
C.2	Le Cadre du bordereau des prix unitaires suivant modèle avec indication des prix en chiffres et en lettres (hors TVA) complété et paraphé à chaque page.
C.3	Le cadre du détail estimatif complété avec indication des montants de la TVA, AIR, hors taxes, toutes taxes et paraphé.
C.4	Le cadre du sous détail des prix et décompositions des prix unitaires forfaitaires

Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparées par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.

Lors de l'établissement de la Proposition financière, les soumissionnaires sont censés prendre en compte les spécifications et conditions figurant dans les documents du DAO. Ils devront s'informer des conditions locales et en tenir compte dans l'établissement de leur proposition. La Proposition financière devra être établie au moyen des Tableaux types (pièce n°04 et 05) du présent DAO). Elle énumèrera les coûts afférents à la mission, dont la rémunération du personnel.

La Proposition financière devra présenter séparément les impôts, droits et taxes applicables en vertu de la législation en vigueur.

Les coûts de l'établissement de la proposition et de la négociation du contrat ne seront pas considérés comme des coûts directs de la mission et ne seront donc pas remboursables.

Le présent DAO indique combien de temps les propositions devront demeurer valides à compter de la date d'ouverture des offres. Pendant cette période, les soumissionnaires devront garder à disposition le personnel spécialisé proposé pour la mission.

Le Dossier Administratif et les propositions techniques et financières doivent être soumises au plus tard aux adresse, date et heure suivantes:

Les dossiers administratifs et les propositions techniques seront ouverts par la Commission de Passation des Marchés de [à préciser] dans la salle [à préciser] le [à préciser] à partir de -----[à préciser]], heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Article 13 : Garantie de soumission

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres et répartie ainsi qu'il suit par lot :

Lot 01	LIBELLE	MONTANT
	ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DE LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF DEVANT ABRITER LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE PLACE JAMOT	10 000 000 (Dix millions francs CFA)

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (3) mois.

Article 14 : Langue(s) de rédaction des propositions

Les propositions devront être rédigées en français ou en anglais.

Article 15 : Langue(s) de rédaction des rapports afférents à la mission

Les rapports afférents à la mission seront rédigés en français ou en anglais.

Article 23 : Score technique minimum requis

Le score technique minimum requis pour l'ouverture de l'offre financière est de 70/100

EVALUATION DES CRITERES ELIMINATOIRES :

- Absence de caution de soumission dans le dossier administratif ;
- Absence d'une pièce Administrative après un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Note technique inférieure à 70 points à sur 100-
- Présence d'informations financières dans l'offre technique.

CRITERES ESSENTIELS : CAS D'UN MARCHÉ DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES :

1	Expérience du soumissionnaire	20 pts
2	Conformité du plan de travail et de la méthode proposée aux TDR	12 pts
3	Qualifications et compétence du personnel clef pour la mission	55 pts
4	Matériel et logistique de travail (matériel roulant, matériel de bureau, matériel topographique, etc.)	08 pts
5	Présentation de l'offre technique	02 pts
6	Personnel d'appui	03 pts
	Total	100 pts

Cette évaluation a pour but de faire ressortir les offres admises à l'analyse financière, c'est-à-dire, celles dont les notes sont supérieures ou égales à **70 points sur 100**.

Article 17 : Ouverture en séance publique des offres financières

La Commission Interne de Passation des Marchés avisera les soumissionnaires qui ont obtenu la note de qualification minimum, et leur indiquera la date, l'heure et le lieu d'ouverture des Propositions financières.

Les Propositions financières seront ouvertes en séance publique, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Le nom du soumissionnaire, les scores techniques et les prix proposés seront lus à haute voix et consignés par écrit lors de l'ouverture des Propositions financières. La Commission interne de Passation des Marchés dressera un procès-verbal de la séance.

Article 18 : Evaluation des propositions financières

La sous-commission d'analyse établira si les Propositions financières sont complètes (c'est-à-dire si tous les éléments de la proposition technique correspondante ont été chiffrés ; sinon, le Maître d'ouvrage estimera leurs coûts et les ajoutera au prix initial) et corrigera toute erreur de calcul. Les erreurs arithmétiques seront rectifiées sur la base ci-après :

1. S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant ce prix par les quantités, le prix unitaire fera foi.
2. S'il y a contradiction entre mots et chiffres, le montant en toutes lettres prévaudra.
3. Si le soumissionnaire a oublié de chiffrer un prix, son offre sera purement et simplement éliminée conformément au critère éliminatoire RPAO.

Si le soumissionnaire n'accepte pas la correction des erreurs, son Offre sera écartée.

La Proposition financière la moins disante (F_m) recevra un score financier (S_f) de 100 points. Les scores financiers (S_f) des autres Propositions financières seront calculés selon la formule suivante : $S_f = \frac{F_m}{F} \times 100$, F étant le montant de la proposition considérée.

Article 19 : Combinaison des notes techniques et financières et classement des propositions

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique (S_t) et financier (S_f) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit : $S = S_t \times T + S_f \times P$

Dans le cadre du présent appel d'Offres, $T = 0,7$ et $P = 0,3$

Le soumissionnaire ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé sera désigné attributaire du

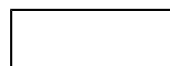
marché.

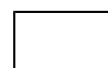
	N°	GRILLE DE NOTATION :				
		Désignation				
	I.	CONFORMITE DU PLAN DE TRAVAIL ET DE LA METHODE PROPOSEE AUX TDR				
	1.1	Note méthodologique ;				
	1.2	Pertinence (description sommaire de toutes les phases) ;				
	1.3	Planning d'exécution des prestations				
	1.4	Matrice des actions et tâches à mener				
	1.5	Planning d'intervention du personnel clé				
	II.	EXPERIENCE DU SOUMISSIONNAIRE				
	II.1	Chiffre d'affaires annuel cumulé sur les cinq (05) dernières années en matière d'étude ou contrôle des trav BTP, (montants exprimés en millions FCFA), justifié par les contrats exécutés.				
			Montant	M	200 ? Millions ? 300	M>30 millio
				Points	1pt	4 pts
	II.2	Prestations dans le domaine des études des bâtiments et BTP au cours des 05 dernières années (avec justificatifs à l'appui photocopies des 1ères et dernières pages des contrats avec attestations de bonne fin ou PV de réception des prestations)	2 points par projet justifié (min cinq (05) projets)			
III		QUALIFICATIONS ET COMPETENCES DU PERSONNEL CLEF POUR LA MISSION Pour les experts évalués ci-dessous, la copie certifiée conforme du diplôme, l'attestation d'inscription dans leurs différen ordres et le CV daté et signé du candidat sont exigés.				
3.1		Un Chef de Mission, Architecte sénior :				
3.1.1		Diplôme d'Architecte (Bac +5)				
3.1.2		Attestation d'inscription à l'ONAC				
3.1.3		Expérience générale dans le domaine des prestations intellectuelles (conception,études architecturales) dans le doma des BTP. Au moins trois projets.				
3.1.3		Expérience spécifique en rapport avec la mission(conception,études architecturales) dans les bâtiments à usage administratif. Au moins deux projets.				
3.1		Un Chef de Mission Adjoint, Architecte senior :				
3.1.1		Diplôme d'Architecte (Bac +5)				
3.1.2		Attestation d'inscription à l'ONAC				

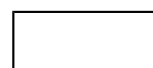
3.1.3	Expérience générale dans le domaine des prestations intellectuelles (conception, études architecturales) dans le domaine des BTP. Au moins trois projets.				
3.1.3	Expérience spécifique en rapport avec la mission (conception, études architecturales) dans les bâtiments à usage administratif. Au moins deux projets.				
3.2	Ingénieur de Génie civil Sénior :				
3.2.1	Diplôme d'Ingénieur de Génie Civil (BACC+ 5)				
3.2.2	Attestation d'inscription à l'ONIGC				
3.2.3	Expérience générale dans le domaine des prestations intellectuelles (conception, études architecturales) dans le domaine des BTP. Au moins trois projets.				
3.2.4	Expérience spécifique en rapport avec la mission (conception, études architecturales) dans les bâtiments à usage administratif. Au moins deux projets.				
3.2	Ingénieur de Génie civil Junior :				
3.2.1	Diplôme d'Ingénieur de Génie Civil (BACC+ 5)				
3.2.2	Attestation d'inscription à l'ONIGC				
3.2.3	Expérience générale dans le domaine des prestations intellectuelles (conception, études architecturales) dans le domaine des BTP. Au moins trois projets.				
3.2.4	Expérience spécifique en rapport avec la mission (conception, études architecturales) dans les bâtiments à usage administratif. Au moins deux projets.				
3.2	Ingénieur en électricité/électrotechnique :				
3.2.1	Diplôme d'Ingénieur des Travaux en électricité/électrotechnique (BACC+3) ou équivalent				
3.2.3	Expérience générale dans le domaine des prestations intellectuelles (conception, études architecturales) dans le domaine des BTP. Au moins trois projets.				
3.2.4	Expérience spécifique en rapport avec la mission (conception, études architecturales) dans les bâtiments à usage administratif. Au moins deux projets.				
3.3	Ingénieur fluide				
3.3.1	Diplôme d'Ingénieur des Travaux en Plomberie Sanitaire (Bac +3) ou équivalent				
3.3.2	Expérience générale dans le métier ? ans				
3.3.3	Expérience générale dans le domaine des prestations intellectuelles (conception, études architecturales) dans le domaine des BTP. Au moins deux projets.				
3.3.4	Expérience spécifique en rapport avec la mission (conception, études architecturales) dans les bâtiments à usage administratif. Au moins deux projets.				
3.2	Technicien supérieur de Génie Civil :				
3.2.1	Diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil (BACC+ 2) ayant au moins 5 années d'expérience				
3.2.3	Expérience générale dans le domaine des prestations intellectuelles (conception, études architecturales) dans le domaine des BTP. Au moins deux projets.				
3.2.4	Expérience spécifique en rapport avec la mission (conception, études architecturales) dans les bâtiments à usage administratif. Au moins deux projets.				

3.2	Technicien en topographie cadastre :					
3.2.1	Diplôme techniciensupérieur en topographie cadastre (BACC+ 2) ayant au moins 5 années d'expérience					
3.2.3	Expérience générale dans le domaine des prestations intellectuelles (conception,études architecturales) dans le domaine des BTP. Au moins deux projets.					
3.2.4	Expérience spécifique en rapport avec la mission(conception,études architecturales) dans les bâtiments à usage administratif. Au moins deux projets.					
3.2	Ingénieur Géotechnicien:					
3.2.1	Diplôme d'Ingénieur des Travaux en géotechnique/Génie Civil (BACC+ 3) ayant au moins 5 années d'expérience					
3.2.3	Expérience générale dans le domaine des prestations intellectuelles (conception,études architecturales) dans le domaine des BTP. Au moins deux projets.					
3.2.4	Expérience spécifique en rapport avec la mission(conception,études architecturales) dans les bâtiments à usage administratif. Au moins deux projets.					
3.2	Environnementaliste :					
3.2.1	Diplôme en environnement (BACC+ 3) ayant au moins 5 années d'expérience					
3.2.3	Expérience générale dans le domaine des prestations intellectuelles (conception,études architecturales) dans le domaine des BTP. Au moins deux projets.					
3.2.4	Expérience spécifique en rapport avec la mission(conception,études architecturales) dans les bâtiments à usage administratif. Au moins deux projets.					
3.2	Projecteur en architecture : Technicien Supérieur en Génie Civil (BAC + 2) :					
3.2.1	Diplôme technicien supérieur de Génie Civil(BACC+ 2) ayant au moins 5 années d'expérience					
3.2.3	Expérience générale dans le domaine des prestations intellectuelles (conception,études architecturales) dans le domaine des BTP. Au moins deux projets.					
3.2.4	Expérience spécifique en rapport avec la mission(conception,études architecturales) dans les bâtiments à usage administratif. Au moins deux projets.					
3.2	Projecteur métreur : Technicien Supérieur en Génie Civil (BAC + 2) :					
3.2.1	Diplôme technicien supérieur de Génie Civil (BACC+ 2) ayant au moins 5 années d'expérience					
3.2.3	Expérience générale dans le domaine des prestations intellectuelles (conception,études architecturales) dans le domaine des BTP. Au moins deux projets.					
3.2.4	Expérience spécifique en rapport avec la mission(conception,études architecturales) dans les bâtiments à usage administratif. Au moins deux projets.					
IV.	Matériel					
4.1	Un ordinateur de bureau	01				
4.2	Un ordinateur portable	01				
4.3						

Une imprimante et périphérique divers







4.4	Une photocopieuse	01				
4.5	Un scanner	01				
4.6	Un appareil photo numérique	01				
4.7	Théodolite, RDS ou tout autre appareil jugé équivalent.	01				
4.8	Véhicule 4x4 avec minimum 05 places.	01				
V	Présentation de l'offre					
5.1	Visibilité/clarté					
5.2	Offres reliées et agencement					
5.3	Pagination / intercalaire					
VI	PERSONNEL D'APPUI					
	Secrétaire					
	Diplôme (niveau BEPC, CKP ou équivalent en secrétariat bureautique)					
Lire plutôt :	Expérience (02 ans)					
Article 12 - Présentation des propositions	Comptable					
L'original de la proposition devra être rédigé à l'encre indélébile. Il ne devra comporter aucun ajout entre les lignes ou surcharge sur le texte même, sous peine pour le soumissionnaire de voir ses erreurs du soumissionnaire lui-même, toute correction de ce type devant alors être parafée par le (les) signataire(s) des propositions.						
Un représentant habilité du soumissionnaire devra parapher toutes les pages de la proposition. Son habilitation sera confirmée par une procuration Expérience (02 ans) propositions.						
Pour chaque proposition, les BET doivent préparer sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres. Chaque Proposition technique et financière doit porter la mention « Original » ou « Copie », selon le cas. En cas de différence entre les exemplaires d'une même proposition, c'est l'original qui fera foi.						
Tous les exemplaires de propositions technique et financière seront placés dans une enveloppe extérieure portant la mention : Agent de liaison						
	Diplôme (CEPE, BEPC ou équivalent)					
	Expérience (02 ans)					
« APPEL D'OFFRES NATIONAL CLASSIFIÉ N° _____ /AONR/M/INSANTE/SG/DEP/CEI/EM du _____ RELATIF AUX						
ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DE LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF						
DEVANT ABRITER LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTRE DE LA SANTE PLACE JAMOT						
	Diplôme (Permis de conduire B)					
	Expérience (05 ans)					
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»						
TOTAL						

L'enveloppe extérieure anonyme devra contenir trois (3) enveloppes intérieures :

- l'enveloppe A : (Pièces Administratives)
- l'enveloppe B : (Pièces Techniques)
- l'enveloppe C : (Pièces Financières)

- **La première, Enveloppe « A »**, portera la mention « PIECES administratives » et contiendra les originaux et toutes les copies des pièces Administratives du soumissionnaire constituée des pièces ci-après,

- La déclaration d'intention de soumissionner, timbrée pour les soumissionnaires locaux (suivant modèle joint);
- L'accord de groupement notarié ;le cas échéant;
- Le pouvoir de signature le cas échéant;
- Une attestation de non faillite établie par le Tribunal de Grande Instance ou par la Chambre d'Industrie et du

- Commerce du lieu de résidence du soumissionnaire en cours de validité ;
e. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances du Cameroun;
f. La quittance d'achat du dossier d'appel d'offres d'un montant de 125 000 francs (Cent vingt-cinq mille francs);
g. Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou son représentant;
h. Une attestation signée du Directeur Général de la Caisse e Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de la dite caisse en cours de validité;
i. une caution de soumission d'un montant de 10 000 000 Francs CFA versé dans une structure agréée par le MINFI ayant la mention Lu et Approuvé ;
j. une attestation de non redevance en cours de validité ;
l. Les CCAP et les TDR paraphés, signés et datés suivi de la mention « lu et approuvé » ;
m. Une copie de la carte du contribuable certifiée conforme à l'original ;
n. Une copie de l'attestation de localisation certifiée à l'original ;
o. une copie du registre de commerce attestant de la date de création de la société ou bureau d'étude.
p. une déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité ou datant de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

En cas de groupement, chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces administratives énoncées aux points e, f, i, l qui ne seront présentés uniquement présentées par le mandataire du groupement.

- La seconde enveloppe marquée « Enveloppe B » portera la mention « Proposition Technique » et contiendra l'original et toutes les copies de la proposition technique du soumissionnaire constituée des pièces suivantes,

Pièce n°	DESIGNATION
B.1	Les tableaux types, suivant modèles joints (Pièce n° 4 : PROPOSITIONS TECHNIQUES –FORMULAIRES ET TABLEAUX TYPES) complétés et paraphés, les curriculum vitae devront être accompagnés des copies certifiées de diplômes, des CNI certifiées, les attestations de l'ordre (le cas échéant) et les attestations de disponibilités.
B.2	Les moyens matériels du Bureau d'Etudes ou Cabinet (Moyen logistiques, informatiques, géotechniques, etc.) accompagnés des justificatifs de propriété ou de location.

Lors de l'établissement de la Proposition technique, les soumissionnaires sont censés examiner les documents constituant le présent DAO en détail. L'insuffisance patente des renseignements fournis pourra entraîner le rejet d'une proposition.

En établissant la Proposition technique, les soumissionnaires devront prêter particulièrement attention aux considérations suivantes :

- ix) Une brève description du Candidat et un aperçu de son expérience récente dans le cadre de missions similaires (Tableau 3D) ; ce résumé doit notamment indiquer les caractéristiques du personnel proposé, la durée de la mission, le montant du contrat du Candidat;
- x) Toutes observations ou suggestions éventuelles sur les Termes de référence et les données, services et installations de l'ouvrage Maître d'Ouvrage
- xi) Un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission (Tableau 3D)
- xii) La composition de l'équipe proposée, par spécialité, ainsi que les tâches qui sont confiées à chacun de ses membres et leur expérience (Tableau 3E);
- xiii) Des curricula vitae récemment signés par le personnel spécialisé proposé et le représentant du Candidat habilité à soumettre l'offre (Tableau 3F). Parmi les informations clés doivent figurer, pour chacun, le nombre d'années d'expérience du Candidat et l'étendue des missions accomplies dans le cadre de diverses missions au cours des [à préciser] dernières années; afin d'être prise en compte les curriculum vitae doivent être accompagnés des justificatifs de l'expérience, des copies certifiées de diplômes, des CNI certifiées, les attestations de l'ordre et les attestations de disponibilités;
- xiv) Les estimations des apports de personnel (cadres et personnel d'appui, temps nécessaire à l'accomplissement de la mission, diagrammes à barres indiquant le temps de travail prévu pour chaque cadre de l'équipe (Tableaux 3E et 3G);
- Une description détaillée de la méthode, de la dotation en personnel et du suivi envisagé pour la formation, si le RPAO stipule un élément majeur de la mission;

- xvi) Toute autre information demandée dans le RPAO.

La Proposition technique fournira les informations suivantes à l'aide des Tableaux joints (Pièce n° 4 : PROPOSITIONS TECHNIQUES –FORMULAIRES ET TABLEAUX TYPES) Toute autre information demandée dans le présent DAO.

NB : La Proposition technique ne doit comporter aucune information financière
- la Troisième enveloppe, « enveloppe C » portera la mention « Proposition financière » et l'avertissement « Ne pas ouvrir en même temps que la proposition technique » et contiendra l'original et toutes les copies de la Proposition financière du soumissionnaire constituée des pièces ci-après,

Pièce n°	DESIGNATION
C.1	La lettre de soumission de la proposition financière suivant le modèle joint, signée, timbrée et datée (Pièce 6 - Annexe 5.A)
C.2	Le Cadre du bordereau des prix unitaires suivant modèle avec indication des prix en chiffres et en lettres (hors TVA) complété et paraphé à chaque page.
C.3	Le cadre du détail estimatif complété avec indication des montants de la TVA, AIR, hors taxes, toutes taxes et paraphé.
C.4	Le cadre du sous détail des prix et décompositions des prix unitaires forfaitaires

Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparées par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.

Lors de l'établissement de la Proposition financière, les soumissionnaires sont censés prendre en compte les spécifications et conditions figurant dans les documents du DAO. Ils devront s'informer des conditions locales et en tenir compte dans l'établissement de leur proposition. La Proposition financière devra être établie au moyen des Tableaux types (pièce n°04 et 05) du présent DAO). Elle énumèrera les coûts afférents à la mission, dont la rémunération du personnel.

La Proposition financière devra présenter séparément les impôts, droits et taxes applicables en vertu de la législation en vigueur.

Les coûts de l'établissement de la proposition et de la négociation du contrat ne seront pas considérés comme des coûts directs de la mission et ne seront donc pas remboursables.

Le présent DAO indique combien de temps les propositions devront demeurer valides à compter de la date d'ouverture des offres. Pendant cette période, les soumissionnaires devront garder à disposition le personnel spécialisé proposé pour la mission.

Le Dossier Administratif et les propositions techniques et financières doivent être soumises au plus tard aux adresse, date et heure suivantes:

Les dossiers administratifs et les propositions techniques seront ouverts par la Commission de Passation des Marchés de [à préciser] dans la salle [à préciser] le [à préciser] à partir de [à préciser], heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Article 13 : Garantie de soumission

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres et répartie ainsi qu'il suit par lot :

Lot 01	LIBELLE	MONTANT
	ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DE LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF DEVANT ABRITER LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE PLACE JAMOT	10 000 000 (Dix millions francs CFA)

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (3) mois.

Article 14 : Langue(s) de rédaction des propositions

Les propositions devront être rédigées en français ou en anglais.

Article 15 : Langue(s) de rédaction des rapports afférents à la mission

Les rapports afférents à la mission seront rédigés en français ou en anglais.

Article 23 : Score technique minimum requis

Le score technique minimum requis pour l'ouverture de l'offre financière est de **80/100**

EVALUATION DES CRITERES ELIMINATOIRES :

- Absence de caution de soumission dans le dossier administratif ;
- Absence d'une pièce Administrative après un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Note technique inférieure à **80 points à -sur 100-** ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique.

CRITERES ESSENTIELS :CAS D'UN MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES :

1	Expérience du soumissionnaire	20 pts
2	Conformité du plan de travail et de la méthode proposée aux TDR	12 pts
3	Qualifications et compétence du personnel clef pour la mission	55 pts
4	Matériel et logistique de travail (matériel roulant, matériel de bureau, matériel topographique, etc.)	08 pts
5	Présentation de l'offre technique	02 pts
6	Personnel d'appui	03 pts
	Total	100 pts

Cette évaluation a pour but de faire ressortir les offres admises à l'analyse financière, c'est-à-dire, celles dont les notes sont supérieures ou égales à **80 points sur 100**.

Article 17 : Ouverture en séance publique des offres financières

La Commission Interne de Passation des Marchés avisera les soumissionnaires qui ont obtenu la note de qualification minimum, et leur indiquera la date, l'heure et le lieu d'ouverture des Propositions financières.

Les Propositions financières seront ouvertes en séance publique, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandater.

Le nom du soumissionnaire, les scores techniques et les prix proposés seront lus à haute voix et consignés par écrit lors de l'ouverture des Propositions financières. La Commission interne de Passation des Marchés dressera un procès-verbal de la séance.

Article 18 : Evaluation des propositions financières

La sous-commission d'analyse établira si les Propositions financières sont complètes (c'est-à-dire si tous les éléments de la proposition technique correspondante ont été chiffrés ; sinon, le Maître d'ouvrage estimera leurs coûts et les ajoutera au prix initial) et corrigera toute erreur de calcul. Les erreurs arithmétiques seront rectifiées sur la base ci-après :

1. S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant ce prix par les quantités, le prix unitaire fera foi.
2. S'il y a contradiction entre mots et chiffres, le montant en toutes lettres prévaudra.
3. Si le soumissionnaire a oublié de chiffrer un prix, son offre sera purement et simplement éliminée conformément au critère é RPAO.

Si le soumissionnaire n'accepte pas la correction des erreurs, son Offre sera écartée.

La Proposition financière la moins disante (Fm) recevra un score financier (Sf) de 100 points. Les scores financiers (Sf) des autres Propositions financières seront calculés selon la formule suivante : , F étant le montant de la proposition considérée.

Article 19 : Combinaison des notes techniques et financières et classement des propositions

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière),

comme suit : $S = St \times T + Sf \times P$

Dans le cadre du présent appel d'Offres, $T = 0,8$ et $P = 0,2$

Le soumissionnaire ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé sera désigné attributaire du marché.

	N°	GRILLE DE NOTATION :				
		Désignation				
	I.	CONFORMITE DU PLAN DE TRAVAIL ET DE LA METHODE PROPOSEE AUX TDR				
	1.1	Note méthodologique ;				
	1.2	Pertinence (description sommaire de toutes les phases) ;				
	1.3	Planning d'exécution des prestations				
	1.4	Matrice des actions et tâches à mener				
	1.5	Planning d'intervention du personnel clé				
	II.	EXPERIENCE DU SOUMISSIONNAIRE				
	II.1	Prestations dans le domaine de étude architectural et technique de bâtiment administratif au cours des dernières années, (montants exprimés en millions FCFA), justifié par les contrats exécutés. (1 ^{ères} , 2 ^{ème} dernières pages des contrats avec attestations de bonne fin ou PV de réception des prestations)				
			Contrat d'un Montant de:	M	200 ? Millions ? 500	M>5 millie
				Points	1pt	4 pts
	II.2	Prestations dans le domaine des études des bâtiments au cours des 15 dernières années (avec justificatifs à l'appui photocopies des 1 ^{ères} , 2 ^{ème} et dernières pages des contrats avec attestations de bonne fin ou PV de réception des prestations)	1 points par projet justifié (min dix (10) projets)			
III		QUALIFICATIONS ET COMPETENCES DU PERSONNEL CLEF POUR LA MISSION Pour les experts évalués ci-dessous, la copie certifiée conforme du diplôme, l'attestation d'inscription dans leurs diffi ordres et le CV daté et signé du candidat sont exigés.				
3.1		Un Chef de Mission, Architecte sénior :				
3.1.1		Diplôme d'Architecte (Bac +5), 15 ans d'expériences dans le domaine d'études architecturales et techniques				
3.1.2		Attestation d'inscription à l'ONAC				
3.1.3		Expérience générale dans le domaine des prestations intellectuelles (conception, études architecturales) dans le bâtiments. Au moins trois projets d'un montant supérieur à 250 millions.				
3.1.3		Expérience spécifique en rapport avec la mission(conception, études architecturales) dans les bâtiments à usag administratif d'au moins quatre niveaux. Au moins trois projets.				
3.1		Un Chef de Mission Adjoint, Architecte senior :				

3.1.1	Diplôme d'Architecte (Bac +5), 10 ans d'expériences dans le domaine d'études architecturales et techniques
3.1.2	Attestation d'inscription à l'ONAC
3.1.3	Expérience générale dans le domaine des prestations intellectuelles (conception, études architecturales) dans les bâtiments. Au moins un projet d'un montant supérieur à 250 millions.
3.1.3	Expérience spécifique en rapport avec la mission(conception, études architecturales) dans les bâtiments à usage administratif d'au moins quatre niveaux. Au moins deux projets.
3.2	Ingénieur de Génie civil Sénior :
3.2.1	Diplôme d'Ingénieur de Génie Civil (BACC+ 5), 15 ans d'expériences dans le domaine d'études architecturales et techniques
3.2.2	Attestation d'inscription à l'ONIGC
3.2.3	Expérience générale dans le domaine des prestations intellectuelles (conception, études architecturales) dans les bâtiments. Au moins trois projets d'un montant supérieur à 250 millions.
3.2.4	Expérience spécifique en rapport avec la mission(conception, études architecturales) dans les bâtiments à usage administratif d'au moins quatre niveaux. Au moins trois projets.
3.2	Ingénieur de Génie civil Junior :
3.2.1	Diplôme d'Ingénieur de Génie Civil (BACC+ 5), 10 ans d'expériences dans le domaine d'études architecturales et techniques
3.2.2	Attestation d'inscription à l'ONIGC
3.2.3	Expérience générale dans le domaine des prestations intellectuelles (conception, études architecturales) dans les bâtiments. Au moins trois projets d'un montant supérieur à 250 millions.
3.2.4	Expérience spécifique en rapport avec la mission(conception, études architecturales) dans les bâtiments à usage administratif d'au moins quatre niveaux. Au moins trois projets.
3.2	Ingénieur en électricité/électrotechnique :
3.2.1	Diplôme d'Ingénieur de conception du génie électrique (BACC+5), 08 ans d'expériences dans le domaine d'études d'électricités courant fort et faibles des bâtiments et inscrit à l'ordre du génie électrique du Cameroun
3.2.3	Expérience générale dans le domaine des prestations intellectuelles (conception, études architecturales) dans les bâtiments. Au moins un projet d'un montant supérieur à 250 millions.
3.2.4	Expérience spécifique en rapport avec la mission(conception, études architecturales) dans les bâtiments à usage administratif d'au moins quatre niveaux. Au moins deux projets.
3.3	Ingénieur fluide
3.3.1	Diplôme d'Ingénieur de génie mécanique/génie de l'eau et de l'assainissement/génie frigoriste (Bac +5) ou équivalent 5 ans d'expériences dans le domaine d'études des lots plomberies et climatisations des bâtiments et inscrit à l'ordre du génie mécanique du Cameroun
3.3.2	Expérience générale dans le domaine des prestations intellectuelles (conception, études architecturales) dans les bâtiments. Au moins un projet d'un montant supérieur à 250 millions.
3.3.3	Expérience spécifique en rapport avec la mission(conception, études architecturales) dans les bâtiments à usage administratif d'au moins quatre niveaux. Au moins deux projets.

3.2	Technicien supérieur de Génie Civil :					
3.2.1	Diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil (BACC+ 2) ayant au moins 15 années d'expériences dans le domaine d'études architecturales et techniques					
3.2.3	Expérience générale dans le domaine des prestations intellectuelles (conception, études architecturales) dans les bâtiments. Au moins trois projets d'un montant supérieur à 250 millions.					
3.2.4	Expérience spécifique en rapport avec la mission(conception, études architecturales) dans les bâtiments à usage administratif d'au moins quatre niveaux. Au moins trois projets.					
3.2	Technicien en topographie cadastre :					
3.2.1	Diplôme technicien supérieur en topographie cadastre (BACC+ 2) ayant au moins 05 années d'expériences dans le domaine d'études architecturales et techniques des bâtiments					
3.2.3	Expérience générale dans le domaine des prestations intellectuelles (conception, études architecturales) dans les bâtiments. Au moins un projet d'un montant supérieur à 250 millions.					
3.2.4	Expérience spécifique en rapport avec la mission(conception, études architecturales) dans les bâtiments à usage administratif d'au moins quatre niveaux. Au moins deux projets.					
3.2	Ingénieur Géotechnicien:					
3.2.1	Diplôme d'Ingénieur en géotechnique/ Géologie technique (BACC+ 5) ayant au moins 15 années d'expérience dans le domaine d'études architecturales et techniques des bâtiments					
3.2.3	Expérience générale dans le domaine des prestations intellectuelles (conception, études architecturales) dans les bâtiments. Au moins trois projets d'un montant supérieur à 250 millions.					
3.2.4	Expérience spécifique en rapport avec la mission(conception, études architecturales) dans les bâtiments à usage administratif d'au moins quatre niveaux. Au moins trois projets.					
3.2	Environnementaliste :					
3.2.1	Diplôme en environnement (BACC+ 5) ayant au moins 5 années d'expériences dans le domaine d'études architecturales et techniques des bâtiments					
3.2.3	Expérience générale dans le domaine des prestations intellectuelles (conception, études architecturales) dans les bâtiments. Au moins un projet d'un montant supérieur à 250 millions.					
3.2.4	Expérience spécifique en rapport avec la mission(conception, études architecturales) dans les bâtiments à usage administratif d'au moins quatre niveaux. Au moins deux projets.					
3.2	Projecteur en architecture : Technicien Supérieur en Génie Civil (BAC + 2) :					
3.2.1	Diplôme technicien supérieur de Génie Civil(BACC+ 2) ayant au moins 15 années d'expériences dans le domaine d'études architecturales et techniques des bâtiments					
3.2.3	Expérience générale dans le domaine des prestations intellectuelles (conception, études architecturales) dans les bâtiments. Au moins trois projets d'un montant supérieur à 250 millions.					
3.2.4	Expérience spécifique en rapport avec la mission(conception, études architecturales) dans les bâtiments à usage administratif d'au moins quatre niveaux. Au moins trois projets.					
3.2	Projecteur métreur : Technicien Supérieur en Génie Civil (BAC + 2) :					
3.2.1	Diplôme technicien supérieur de Génie Civil(BACC+ 2) ayant au moins 15 années d'expériences dans le domaine d'études architecturales et techniques des bâtiments					

3.2.3	Expérience générale dans le domaine des prestations intellectuelles (conception, études architecturales) dans les bâtiments. Au moins trois projets d'un montant supérieur à 250 millions.					
3.2.4	Expérience spécifique en rapport avec la mission (conception, études architecturales) dans les bâtiments à usage administratif d'au moins quatre niveaux. Au moins trois projets.					
IV.	Matériel					
4.1	Un ordinateur de bureau	01				
4.2	Un ordinateur portable	01				
4.3	Une imprimante et périphérique divers	01				
4.4	Une photocopieuse	01				
4.5	Un scanner	01				
4.6	Un appareil photo numérique	01				
4.7	Théodolite, RDS ou tout autre appareil jugé équivalent.	01				
4.8	Véhicule 4x4 avec minimum 05 places.	01				
V	Présentation de l'offre					
5.1	Visibilité/clarté					
5.2	Offres reliées et agencement					
5.3	Pagination / intercalaire					
VI	PERSONNEL D'APPUI					
	Secrétaire					
	Diplôme (niveau BEPC, CKP ou équivalent en secrétariat bureautique)					
	Expérience (02 ans)					
	Comptable					
	Diplôme (CAP, Probatoire ou BAC en comptabilité ou équivalent)					
	Expérience (02 ans)					
	Agent de liaison					
	Diplôme (CEPE, BEPC ou équivalent)					
	Expérience (02 ans)					
	Chauffeur					
	Diplôme (Permis de conduire B)					
	Expérience (05 ans)					

TOTAL					
-------	--	--	--	--	--

Le reste sans changement

YAOUNDE le 7 Septembre 2020

Le SECRÉTAIRE D'ÉTAT

ALIM HAMADADI

COMMUNE DE KOUOPTAMO

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DAO N°003/AONO/CK/SG/CIPM-KPTAMO- AI/2020 DU 27 MAI 2020 POUR L'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS LES LOCALITÉS DE KOUONDJA-CHAKWARA ET MEKEDOUT DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DÉPARTEMENT DU NOUN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Kouoptamo, communique : Par décision **N°05/D/CK/CIPM/2020 du 09 Juillet 2020**. L'entreprise ci-après est retenue comme attributaire de la Lettre-Commande relative à la consultation suscitée:

DAO N°003/AONO/CK/SG/CIPM-KPTAMO-AI/2020 du 27 Mai 2020 pour l'extension du réseau électrique dans les localités de Kouondja —Chakwara et Mekedout dans la Commune de Kouoptamo, Département du Noun.

N° du lot	Entreprise	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	ETS CGE ET BTP	39 997 511	90 Jours

Ladite entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent, sous peine d'annulation de la décision, au Secrétariat Général de la Commune de Kouoptamo pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

KOUOPTAMO le 9 Juillet 2020

Le MAIRE

NJOYA OUSMANOU

COMMUNE DE KOUOPTAMO

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DAO N°004/AONO/CK/SG/CIPM-KPTAMO ROUTE/2020 DU 27 MAI 2020 POUR L'ENTRETIEN ROUTIER PAR LA CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR CERTAINS TRONÇON DE ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DÉPARTEMENT DU NOUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Kouoptamo, communique : Par décision **N°06/D/CK/CIPM/2020 du 09 Juillet 2020**. L'entreprise ci-après est retenue comme attributaire de la Lettre-Commande relative à la consultation suscitée:

DAG N°004/AONO/CK/SG/CIPM-KPTAMO Route/2020 du 27 Mai 2020 pour L'entretien routier par la construction des ouvrages d'assainissement sur certains tronçon de routes communales dans la Commune de Kouoptamo, Département du Noun.

N° du lot	Entreprise	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	SCORB Sari	27 698 913	90 Jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au **plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent, sous peine d'annulation de la décision, au Secrétariat Général de la Commune de Kouoptamo pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

KOUOPTAMO le 9 Juillet 2020

Le MAIRE

NJOYA OUSMANOU

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°022/C/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 09 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°020/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 04 AOUT 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA TOITURE DU PATIO DE CONSULTATION HEMODIALYSE ET NEPHROLOGIE A L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°022/D/MSP/HGD/DG/SMP/2020 du 09 Septembre 2020, L'entreprise ci après est retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	GROUPEMENT OPRAH CREATIVE - SEBAGO JV	70 236 216	Cinq (05) mois

Ladite entreprise est invitée à prendre attache avec le Service des Marchés Publics de l'Hôpital Général de Douala, afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

Aussi, le soumissionnaire ALKAN CAMEROON S.A ayant participé à cette consultation et n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Enfin, le présent communiqué tient lieu de main de levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu cité ci-dessus.

DOUALA le 9 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

SOCIÉTÉ NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ

COMMUNIQUE N°03/C/SONATREL/DG DU 08 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2020 DU 12 AOÛT 2020 POUR LA FOURNITURE EN TROIS (03) LOTS INDÉPENDANTS DU MATÉRIEL ROULANT À LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ (SONATREL).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SONATREL

COMMUNIQUE :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

Lot N°	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	CAMI TOYOTA B.P : 1217 DOUALA	165 000 000	30 jours
2		156 000 000	30 jours
3		19 500 000	30 jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés, pour recevoir notification de la décision d'attribution et les formalités de signature dudit marché.

YAOUNDE le 8 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBEMI NYAKNGA

CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CFC/CIPM/2020 DU 14 JUILLET 2020 POUR LA MISE À NIVEAU DES SALLES DE STOCKAGE DES ARCHIVES AU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution des travaux relatifs à l'Appel d'Offres dont la référence et l'objet sont repris en marge.

N° du lot	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
unique	BUILPABUSCO BP 12530 Douala Tel : 233 431 737 / 699 517 200	Quarante-deux millions (42 000 000)	six (06) mois

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés, porte 202 du Crédit Foncier du Cameroun pour la suite de la procédure.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à passer les retirer sous quinzaine, à compter de la date de parution du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 8 Septembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MISSI Jean Paul

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°023/C/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 09 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°021/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 05 AOUT 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TOILETTES ET DES CHAMBRES D'HOSPITALISATION DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°023/D/MSP/HGD/DG/SMP/2020 du 09 Septembre 2020, L'entreprise ci-après est retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	ETS ALPHA COMMERCIAL COMPANY LTD	75 324 477	Trois (03) mois

Ladite entreprise est invitée à prendre attache avec le Service des Marchés Publics de l'Hôpital Général de Douala, afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

Aussi, le Groupement OPRAH CREATIVE - SEBAGO JV ayant participé à cette consultation et n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Enfin, le présent communiqué tient lieu de main de levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu cité ci-dessus.

DOUALA le 9 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N° 107/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15/20/AONO/MINESEC/CIPM/2020 DU 20 JUILLET 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires **COMMUNIQUE** :

Les Entreprises ci-après désignées sont déclarées attributaires des Lettres-Commandes, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert **N°15/20/AONO/MINESEC/CIPM/2020 du 20 Juillet 2020**, pour les travaux d'aménagement des allées bétonnées dans certains établissements d'Enseignement Secondaire **en deux (02) lots** de la manière suivante :

AVIS N°	LOTS	OBJET	ATTRIBUTAIRES	MONTANT TTC FCFA	DELAIS (JOURS)
15	1	Travaux d'aménagement des allées bétonnées dans certains établissements d'Enseignement Secondaire (Lycée Bilingue de LIMBE).	ETABLISSEMENTS EPSILON	22 288 097	90
	2	Travaux d'aménagement des allées bétonnées dans certains établissements d'Enseignement Secondaire (Lycée de BUEA).	TK CONSULT ENTREPRISE	21 532 450	90

Les responsables desdites entreprises sont invités à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le **Service des Marchés Publics**, bâtiment "C" **porte 813**, pour l'établissement des projets de Lettres-Commandes correspondants.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine au **Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés**, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de **mainlevée de caution de soumission**. /-

YAOUNDE le 9 Septembre 2020

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE MESSONDO

COMMUNIQUE N°020/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020 DU 8 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/20 DU 25 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BIJOCKA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo communique :

Les résultats de d'attribution de l'Appel d'offres National Ouvert N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/20 DU 25 juin 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BIJOCKA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE se présentent comme suit :

Lot	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
Unique	Ets Le BARON BP : 3465 Yaoundé	34 775 398	03 Mois

Ledit attributaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (7) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Mairie de MESSONDO pour l'établissement du marché correspond.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à Mairie de MESSONDO. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

MESSONDO le 8 Septembre 2020

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

COMMUNE DE MESSONDO

COMMUNIQUE N°021/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020 DU 8 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/CIPM/20 DU 25 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SONG MBONG ET D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE DJASSOCK SOCAPALM, ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo communique :

Les résultats de d'attribution de l'Appel d'offres National Ouvert N°007/AONO/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/CIPM/20 DU 25 juin 2020 se présentent comme suit :

DAO N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
007	<u>LOT1 :</u> Ets Le BARON BP : 3465 Yaoundé	16 299 106	04 Mois
	<u>LOT2 :</u> Ets ANNE MARCELLE BP : 131 Eséka	24 875 789	04 Mois

Lesdits attributaires sont par conséquent invités à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (7) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Mairie de MESSONDO pour l'établissement des marchés correspondants.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à Mairie de MESSONDO. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

MESSONDO le 8 Septembre 2020

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

COMMUNE DE MALANTOUEN

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 03/DC/R.O/D.NOUN/C-MLT /CIFM/AG/202 DU 06/05/2020 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MALANTOUEN

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Malantouen porte à la connaissance des prestataires de l'Administration qu'après ouverture et analyse des offres afférentes à la Demande de Cotation sus citée, le résultat est le suivant :

N°	Entreprise	Montants TUC (en FCFA)	Délai d'Exécution
1	FTS ATYPIC BEAUTY CENTERBP : 12396 DOUALA tel : 697 35 4794 06/677 53 10 73	17 123 537 ECEA (DIX SEPT MILLIONS CENT VINGT TROIS MILLE CINQ CENT TRENTÉ SEPT) FRANCS CFA.	45 JOURS

Ce communiqué tient lieu de main levée de cautionnement provisoire pour l'entreprise attributaire, qui par ailleurs est priée de passer sous quinzaines substituer ladite caution par une définitive.

MALANTOUEN le 23 Juin 2020

Le MAIRE

NDAPEYOUENE Ibrahim

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BETAILS ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE

AVIS DE PUBLICATION DP NO _001/DP/MINEPIA/SG/PD-COBIE/CSPM/2020 FINANCEMENT N° 2CM-091,
ACCORD DE SERVICES IJARA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement « la BISD » en vue de financer le coût du **Projet de Développement de la Commercialisation de Bétails et des Infrastructures d'Elevage (PD-COBIE)** et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre du Contrat pour les services de Consultants d'Audit Financier au PD-COBIE.

Le **Coordonnateur National du PD-COBIE, Maître d'Ouvrage Délégué** sollicite des propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : l'audit des états financiers du Projet de Développement de la Commercialisation de Bétails et des Infrastructures d'Elevage. Des informations détaillées sur les Services sont fournies dans les Termes de référence (Section 5).

A cet effet, j'ai l'honneur de vous transmettre la présente DP en vue de solliciter votre proposition technique et votre proposition financière. La présente Demande de Propositions (DP) a été adressée aux Cabinets d'audit inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	CONSULTANTS	ADRESSE	NATIONALITE
01	MOORE STEPHENS	BP : 12 814 DLA, Tél : 242 00 75 85 / 670 59 48 10	CAMEROUN
02	ARC – AUDIT CONSULTING	BP : 6 297 Yaoundé, Tél : 222 21 36 31 / 699 90 97 59	CAMEROUN
03	ASAH ALPHA CONSULTING	Tél : 690 47 12 40 / 677 76 07 72	CAMEROUN
04	PRICE WATHERHOUSE COOPERS (P.W.C)	BP : 5 689 DLA, Tél : 677 50 03 72	CAMEROUN
05	CABINET D'ETUDES ET AUDIT COMPTABLE CAEAC (EURA AUDIT)	BP : 3 223 DLA, Tél : 233 42 16 98 / 233 42 73 30	CAMEROUN
06	DELOITE	BP : 5 393 DLA, Tél : 233 42 55 59 / 233 43 64 36	CAMEROUN

1. Un cabinet sera choisi selon la méthode de Sélection au Moindre Coût et selon la procédure décrite dans la présente DP.

La DP comprend les sections suivantes :

- Section 1 - Lettre d'invitation
- Section 2 - Instructions aux consultants (IC) et Données Particulières
- Section 3 - Proposition technique [PTS] - Formulaires types
- Section 4 - Proposition financière - Formulaires types
- Section 5 - Termes de référence
- Section 6 - Contrat type
- Section 7 - Notification de l'Intention d'Attribution

Veuillez accuser réception de cette invitation dans un délai de 5 jours ouvrables et indiquer:

- (a) si vous avez l'intention de soumettre une proposition ou
- (b) si vous ne comptez pas soumettre une proposition, les motifs de l'abstention.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

YAOUNDE le 8 Septembre 2020

Le COORDONNATEUR NATIONAL

OLOUGOU OKOUNOU Valère

CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CFC/CIPM/2020 DU 14 JUILLET 2020 POUR LA MISE À NIVEAU DES SALLES DE STOCKAGE DES ARCHIVES AU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution des travaux relatifs à l'Appel d'Offres dont la référence et l'objet sont repris en marge.

N° du lot	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
unique	BUILPABUSCO BP 12530 Douala Tel : 233 431 737 / 699 517 200	Quarante-deux millions (42 000 000)	six (06) mois

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés, porte 202 du Crédit Foncier du Cameroun pour la suite de la procédure.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à passer les retirer sous quinzaine, à compter de la date de parution du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 8 Septembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MISSI Jean Paul

COMMUNE DE KOBDOMBO

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°004BIS/AONO/CIPM-C-KOBDOMBO/2020 DU 21/07/2020 POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN
ENERGIE SOLAIRE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EFOUFOUP**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution

Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement,

Vu le décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République,

Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés publics,

Vu le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics,

Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 et relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 et relative à l'Application du Code des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant inscription relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des entreprises et établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018,

Vu le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP,

Vu l'Arrêté N°0747/CAB/PR du 27 novembre 2017 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics,

*Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert **N°004bis/AONO/CIPM-C-KOBDOMBO/2020 DU 21/07/2020** pour les travaux d'équipement en énergie solaire du centre de santé d'Efoufoup dans la commune de Kobdombo Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre*

Vu la proposition d'attribution de la lettre commande par le président de la commission interne de passation des marchés du 28 aout 2020...

FINANCEMENT : MINDEVEL 2020

Décide :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert **N°004**

LOT	ENTREPRISES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
Unique	ETS DEVITKO	12 956 513	Trois (03) Mois

Article 2^e : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE KOBDOMBO

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°003BIS/AONO/CIPM-C-KOBDOMBO/2020 DU 21/07/2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN
ENERGIE SOLAIRE DU QUARTIER ADMINISTRATIF DE KOBDOMBO**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution

Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement,

Vu le décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République,

Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés publics,

Vu le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics,

Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 et relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 et relative à l'Application du Code des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant inscription relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des entreprises et établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018,

Vu le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP,

Vu l'Arrêté N°0747/CAB/PR du 27 novembre 2017 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics,

*Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert **N°003bis/AONO/CIPM-C-KOBDOMBO/2020 DU 21/07/2020** pour les travaux d'électrification en énergie solaire du quartier administratif dans la commune de Kobdombo Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre*

Vu la proposition d'attribution de la lettre commande par le président de la commission interne de passation des marchés du 28 aout 2020...

FINANCEMENT : MINDDEVEL 2020

Décide :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert **N°003**

LOT	ENTREPRISES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
Unique	ETS DEVITKO	29 925 788	Trois (03) Mois

Article 2^e : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N° 384/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/ DU 09 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Ø Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Ø Vu La loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;
- Ø Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Ø Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Ø Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Ø Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Ø Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019 ;
- Ø Vu La circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;
- Ø Vu la proposition d'attribution n° 73/CIPM/MINESEC/2020 du 31 Août 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1^{er} : Les entreprises ci-après désignées sont attributaires des Lettres-Commandes relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert **N°15/20/AONO/MINESEC/CIPM/2020 du 20 Juillet 2020** pour les travaux d'aménagement des allées bétonnées dans certains établissements d'Enseignement Secondaire **en deux (02) lots** de la manière suivante :

AVIS N°	LOTS	OBJET	ATTRIBUTAIRES	MONTANT TTC FCFA	DELAIS (JOURS)
15	1	Travaux d'aménagement des allées bétonnées dans certains établissements d'Enseignement Secondaire (Lycée Bilingue de LIMBE).	ETABLISSEMENTS EPSILON	22 288 097	90
	2	Travaux d'aménagement des allées bétonnées dans certains établissements d'Enseignement Secondaire (Lycée de BUEA).	TK CONSULT ENTREPRISE	21 532 450	90

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 9 Septembre 2020

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE YAOUNDE VII

DECISION N°010/AONO/CIPM/CAY7/2020 DU 26 AOUT 2020. PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CAY7CIPM//2020 DU 19 JUIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DE NKOLBISSON DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VII,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2014/026 du 23 Décembre 2014 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu le décret n° 2018 /366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n°2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du Code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00000683/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et contrôle de l'exécution du budget de l'état, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020.

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert n°010/AONO/CAY7/CIPM/2020 du 19 juin 2020 pour les travaux de construction du Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes de Nkolbisson dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du MFOUNDI.

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de l'Appel d'Offres susmentionné :

Entreprise	Montant TTC FCFA	Délai de livraison
COMPAGNIE GENERALE DES TRAVAUX (C.G.T.) SARL	Soixante millions (60 000 000) FCFA	Cinq (05) mois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE KOMBO ABEDIMO

PUBLICATIONS OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 002/ONIT/KA/KACITB/2020 FOR THE CONSTRUCTION OF A GRAND STAND AT AKWA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

The Mayor of Kombo ABEDIMO council informs the contractors who tendered for above the above project that the bids have been awarded as follows .

CONTRACTING AUTHORITY	Place of Execution	Enterprise	Amount TTC	Duration of Execution
Mayor of Kombo ABEDIMO	Akwa	FEBS ENTERPRISE	39.996.500 Fcfa	04 months

Unsuccessful bidders are called upon to withdraw their documents from the council office (Secretariat of the tender board) within fifteen (15) days from the publication of this communiqué .

Failure to do so , the said documents shall be disposed of without further notice .

This communiqué serves as a notice for the release of all bid bonds by the appropriate Banks and Insurance Companies .

KOMBO-ABEDIMO le 2 Juin 2020

Le MAIRE

ABOKO ANKI Patrick

CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA

PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°009/LC/CDPM N-M

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DU CENTRE DE METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA

Vu la constitution ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N° 84/MINTP du 02 Novembre 2017 portant nomination de Monsieur **ZANGA NKODO Didier** aux fonctions de Directeur du Centre des Métiers des Travaux Publics d'AKONOLINGA ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'Exécution des Marchés Publics ;

Vu le Dossier de Demande de Cotation N° 008/DC/CDPM-NM/2018 du 13 Novembre 2018, pour la REHABILITATION DE LA CONNEXION INTERNET – INTRANET, LA CREATION DU SITE WEB ET L'ACQUISITION DES LOGICIELS au CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS d'AKONOLINGA (CMTP-AKGA), Département du Nyong et Mfoumou (Procédure d'urgence)

Vu la lettre Commande N° 009/LC/CDPM- NM/ du 25 Juin 2019 ;

Vu l'Ordre de Service N° 009/OS/CDPM/2019 du 18 Juillet 2019 prescrivant le démarrage des travaux ;

Vu l'Ordre de Service N° 000003/OS/MINTP/SG/ENSTP/CMTP-A/SMP du 10 Avril 2020 portant mise en demeure ;

Vu le procès-verbal d'évaluation de la mise en demeure du 28 Juillet 2020 ;

Vu le procès-verbal de constat de défaillance du 28 Juillet 2020.

DECIDE:

Article 1^{er} : L'entreprise **INGETECH SARL**, adjudicataire de la Lettre Commande **N°009/LC/CDPM-NM (EXERCICE 2018)** du 25 Juin 2019, pour la Réhabilitation de la connexion Internet-Intranet, la Création du site web et l'Acquisition des logiciels au Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou (Procédure d'urgence), est à compter de ce jour **résilié dudit Marché pour défaillance**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 20 Aout 2020

Le DIRECTEUR

ZANGA NKODO DIDIER

CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA

PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°005/LC/CDPM N-M

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DU CENTRE DE METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA

Vu la constitution ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N° 84/MINTP du 02 Novembre 2017 portant nomination de Monsieur **ZANGA NKODO Didier** aux fonctions de Directeur du Centre des Métiers des Travaux Publics d'AKONOLINGA ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'Exécution des Marchés Publics ;

Vu le Dossier de Demande de Cotation N° 003/DC/CDPM-NM/2018 du 21 Septembre 2018, pour l'ACQUISITION DES MOTOS DE CHANTIER au CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS d'AKONOLINGA (CMTP-AKGA), Département du Nyong et Mfoumou (Procédure d'urgence)

Vu la lettre Commande N° 005/LC/CDPM- NM/ d'Octobre 2018 ;

Vu l'Ordre de Service N° 008/OS/CDPM/2018 du 18 Décembre 2018 prescrivant le démarrage des travaux ;

Vu l'Ordre de Service N° 000001/OS/MINTP/SG/ENSTP/CMTP-A/SMP du 10 Avril 2020 portant mise en demeure ;

Vu le procès-verbal d'évaluation de la mise en demeure du 28 Juillet 2020 ;

Vu le procès-verbal de constat de défaillance du 28 Juillet 2020.

DECIDE:

Article 1^{er} : L'entreprise **INGETECH SARL**, adjudicataire de la Lettre Commande N°005/LC/CDPM-NM (EXERCICE 2018) d'Octobre 2018, pour l'Acquisition des Motos de Chantier au Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou (Procédure d'urgence), est à compter de ce jour **résilié dudit Marché pour défaillance**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 20 Aout 2020

Le DIRECTEUR

ZANGA NKODO DIDIER

CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA

PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°006/LC/P-AKGA/CDPM N-M

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DU CENTRE DE METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA

Vu la constitution ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N° 84/MINTP du 02 Novembre 2017 portant nomination de Monsieur **ZANGA NKODO Didier** aux fonctions de Directeur du Centre des Métiers des Travaux Publics d'AKONOLINGA ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'Exécution des Marchés Publics ;

Vu le Dossier de Demande de Cotation N° 009(BIS)/DC/CDPM-NM/2018 du 14 Novembre 2018, pour la FORMATION – CHANTIER – ECOLE – PRODUCTION au CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS d'AKONOLINGA (CMTP-AKGA), Département du Nyong et Mfoumou (Procédure d'urgence)

Vu la lettre Commande N° 006/LC/P-AKGA/CDPM NM/2019 du 15 Octobre 2019 ;

Vu la Notification N° 013/NLC/P-AKGA/CDPM-NM/2019 du 18 Octobre 2019 ;

Vu l'Ordre de Service N° 022/OS/CDPM/2019 du 29 Octobre 2019 prescrivant le démarrage de la livraison ;

Vu l'Ordre de Service N° 00002 /OS/MINTP/SG/ENSTP/CMTP-A/SMP du 10 Avril 2020 portant mise en demeure ;

Vu le procès-verbal d'évaluation de la mise en demeure du 28 Juillet 2020 ;

Vu le procès-verbal de constat de défaillance du 28 Juillet 2020.

DECIDE:

Article 1^{er} : L'entreprise **O.J-VENTURES**, adjudicataire de la Lettre Commande **N°006/LC/P-AKGA/CDPM-NM (EXERCICE 2019)** du 15 Octobre 2019, pour la Livraison des Matériaux destinés à la Formation – Chantier – Ecole – Production au Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou (Procédure d'urgence), est à compter de ce jour **résilié dudit Marché pour défaillance**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 20 Aout 2020

Le DIRECTEUR

ZANGA NKODO DIDIER

COMMUNE DE DEMBO

ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/C-DEMBO/CIPM/2020 DU 28/08/2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DEREHABILITATION DE DEUX (02)MTTMENTS AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DEMBO, DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis qui se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22/09/2020 à 11 heures à la Commission Interne de Passation de la Commune de Dembo Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des plis qui se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 29/09/2020 à 11 heures à la Commission Interne de Passation de la Commune de Dembo Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

DEMBO le 4 Septembre 2020

Le MAIRE

HAYATOU

COMMUNE DE GOBO

ADDITIF N° 003/BT/C-60BO/C!PM/2020 POUR AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° LO/AONO/C- GOBO /CIPM-TR/2020 DU 13/08/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONTRUCTION DU DALOT TRIPLE DE 2,50 X 2,00 AU PK 4+ 800 DE LA ROUTE NOULDAINA-MASSAKOUTWEITA -DANIGUE, DANS LA COMMUNE DE GOBO, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 2/9/2020heures par la Commission de Passation des Marchés auprès du Maire dela commune de GOBO, dans la salie deréunion de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister àcette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu leL'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 16/09/2020 A12 heures par la Commission de Passation des Marchés auprès du Maire dela commune de GOBO, dans la salle de réunion de ladite Commune.

GOBO le 2 Septembre 2020

Le MAIRE

ROUBOUTANGOU NGUINA

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

ADDITIF N°1 A/S RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/ARSEL/CIPM/20 DU 06 AOÛT 2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VÉHICULES À L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL) REPARTI EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir aux services en charge des marchés de l'ARSEL, sis au carrefour BASTOS, B.P. 6064 Yaoundé, à proximité du Supermarché DOVV, tél. : 222 21 10 11, fax : 222 21 10 14, email mnjoya@ APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06 /AONO/ARSEL /CIPM/2020 DU 06/08/2020 2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES A L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL) REPARTI EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS LOT N°..... "A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"
	Lire plutot Au plus tard le 07 octobre 2020 à 13 heures, heure locale

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 09 septembre 2020 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) à Yaoundé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.
	Lire plutot Aura lieu le 07 octobre 2020 à 14 heures, heure locale Les autres amendements seront publiés dans un délai de cinq (05) jours ouvrables à compter de la date de signature du présent additif. /-

YAOUNDE le 8 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

COMMUNE DE MBOUDA

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 24 BOUTIQUES AU MARCHÉ B DE MBOUDA
(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
BIP

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des travaux de la construction de Boutiques au marché central de Mbouda, Le Maire de la commune de Mbouda (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Commune de Mbouda. Un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des opérations sus-indiquées

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent entre autres :

Les travaux préliminaires, les travaux de terrassement, fondation; travaux de maçonnerie et élévation ; travaux d'enduits .chapes et revêtements scellés; les travaux de la charpente, la couverture et plafond, travaux de menuiseries bois et métalliques ; travaux de l'électricité; les travaux de peinture, etc.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de 40 000000(quarante millions) de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés dans un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement public du Cameroun, Exercice Budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès .de la Mairie-de mbouda dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres. .

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mbouda Mbouda (Bureau du partenariat, du suivi des projets et marchés) contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Mbouda. D'une somme non remboursable de 60000 (soixante mille) francs CFA. Représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Mbouda (Bureau du partenariat, du suivi des projets et marchés), au plus tard le2020. à 11 heures 00 minute précises, heure locale et devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/A0N0/CMDBA/ CIPM/20 DU 30/07/2020POUR L'EXECUTION DESTRAVAUX DECONSTRUCTION DE24 BOUTIQUES AU MARCHÉ B DE MBOUDA (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances dont la liste se trouve en annexe. Le montant de ce cautionnement est de 800 000 (huit. Cent mille) francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une pièce administrative

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre contenant les pièces administratives, techniques et financières se fera en un seul temps. Elle aura lieu le.... 2020 à 12 heures 00 minutes. Elle se fera dans la salle des actes de la commune de Mbouda par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mbouda siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types de critères éliminatoires et les critères essentiels

14.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- > Etre suspendu de la commande publique par l'ARMP
- > Absence dans le détail estimatif d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
- > Absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48hrs ;
- > Avoir un marché en cours d'exécution ou abandonné du fait de l'entreprise'
- > Soumissionnaire ayant obtenu moins de 70% de «oui. De l'ensemble des critères de qualification

14.2 Critères essentiels

Les critères dit éliminatoires sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux objets de l'appel d'offre.

B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;

G- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;

D- MATERIELS

E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES "

F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

15. Attribution

Le contrat sera attribué au soumissionnaire présentant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements supplémentaire peuvent être obtenu aux heures ouvrable à la mairie de Mbouda (bureau du partenariat du suivi des projets et marchés ou à la délégation Départementale de travaux Publics des Bamboutos à Mbouda

MBOUDA le 30 Juillet 2020

Le MAIRE

WANDJI François

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°023/D/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 09 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°021/A0NO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 05 AOUT 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TOILETTES ET DES CHAMBRES D'HOSPITALISATION DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,**

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques. Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne d'Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/01R-GEN/HGD/10/2019.

Vu La circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019.

Considérant L'appel d'offres N°021/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 du 05 Août 2020.

Considérant La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 08 Septembre 2020 portant proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1er.- L'entreprise ci-après est retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	ETS ALPHA COMMERCIAL COMPANY LTD	75 324 477	Trois (03) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 9 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE KOMBO ABEDIMO

PUBLICATIONS OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 005/ONIT/KA/KACITB/2020 FOR THE REHABILITATION OF WOMEN EMPOWERMENT CENTER IN AKWA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

The Mayor of Kombo ABEDIMO council informs the contractors who tendered for above the above project that the bids have been awarded as follows .

CONTRACTING AUTHORITY	Place of Execution	Enterprise	Amount TTC	Duration of Execution
Mayor of Kombo ABEDIMO	Akwa	KWENDEM COMPANY LTD	9.965.000FCFA	04 months

Unsuccessful bidders are called upon to withdraw their documents from the council office (Secretariat of the tender board) within fifteen (15) days from the publication of this communiqué .

Failure to do so , the said documents shall be disposed of without further notice .

This communiqué serves as a notice for the release of all bid bonds by the appropriate Banks and Insurance Companies .

KOMBO-ABEDIMO le 2 Juin 2020

Le MAIRE

ABOKO ANKI Patrick

COMMUNE DE KOMBO ABEDIMO

PUBLICATIONS OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 001/ONIT/KA/KACITB/2020 FOR THE INSTALLATION OF SOLAR STREET LIGHTS IN AKWA URBAN SPACE .

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

The Mayor of Kombo ABEDIMO council informs the contractors who tendered for above the above project that the bids have been awarded as follows .

CONTRACTING AUTHORITY	Place of Execution	Enterprise	Amount TTC	Duration of Execution
Mayor of Kombo ABEDIMO	Akwa	Geo Solutions LTD	18.000.000 Fcfa	04 months

Unsuccessful bidders are called upon to withdraw their documents from the council office (Secretariat of the tender board) within fifteen (15) days from the publication of this communique .

Failure to do so , the said documents shall be disposed of without further notice .

This communiqué serves as a notice for the release of all bid bonds by the appropriate Banks and Insurance Companies .

KOMBO-ABEDIMO le 1 Juin 2020

Le MAIRE

ABOKO Partick Anki

COMMUNE DE KOMBO ABEDIMO

PUBLICATIONS OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 006/ONIT/KA/KACITB/2020 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS IN GNS AKWA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

The Mayor of Kombo ABEDIMO council informs the contractors who tendered for above the above project that the bids have been awarded as follows .

CONTRACTING AUTHORITY	Place of Execution	Enterprise	Amount TTC	Duration of Execution
Mayor of Kombo ABEDIMO	GNS Akwa	FONEBI VENTURES	20.000.000 Fcfa	04 months

Unsuccessful bidders are called upon to withdraw their documents from the council office (Secretariat of the tender board) within fifteen (15) days from the publication of this communique .

Failure to do so , the said documents shall be disposed of without further notice .

This communiqué serves as a notice for the release of all bid bonds by the appropriate Banks and Insurance Companies .

KOMBO-ABEDIMO le 2 Juin 2020

Le MAIRE

ABOKO ANKI Patrick

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°022/D/MSP/HGD/DG/SMP/2020 DU 09 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°020/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 04 AOUT 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA TOITURE DU PATIO DE CONSULTATION HEMODIALYSE ET NEPHROLOGIE A L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques. Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N° 186/DI

Vu La circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019.

Considérant L'appel d'offres N°020/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 du 04 Août 2020.

Considérant La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 03 Septembre 2020 portant proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1°.- L'entreprise ci-après est retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	GROUPEMENT OPRAH CREATIVE - SEBAGO JV	70 236 216	Cinq (05) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 9 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

SOCIÉTÉ NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ

**DECISION N°05/D/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/2020 DU 08 SEPTEMBRE 2020 PORTANT
PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°02/AONO/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2020 DU 12 AOUT 2020 POUR LA FOURNITURE
EN TROIS (03) LOTS INDEPENDANTS DU MATERIEL ROULANT A LA SOCIETE NATIONALE DE
TRANSPORT DE L'ELECTRICITE(SONATREL).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SONATREL, (MAITRE D'OUVRAGE)

Vu la Constitution,

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret n°2015/454 du 08 octobre 2015 portant création de la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL) ;

Vu le décret n°2015/455 du 08 octobre 2015 portant approbation des statuts de la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL) ;

Vu le décret n°2016/068 du 04 février 2016 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL) ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le décret n°2020/233 du 23 avril 2020 portant réorganisation et fonctionnement de la Société Nationale de Transport de l'Electricité ;

Vu le décret n°2020/234 du 23 avril 2020 portant approbation des statuts de la Société Nationale de Transport de l'Electricité ;

Vu la résolution n°2016/001/CAE/SONATREL du 09 février 2016, du Conseil d'Administration Extraordinaire portant nomination du Directeur Général de la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL) ;

Vu la résolution n°2018/003/CAE/SONATREL du 19 juin 2018, portant désignation du Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL) ;

Vu la résolution n° 2018/02/CA/SONATREL du 27 juillet 2018 portant création organisation et fonctionnement de la commission interne de passation des marchés de la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL) ;

Vu la résolution n° 2018/03/CA/SONATREL du 27 juillet 2018 portant désignation des membres de la commission interne de passation des marchés publics au sein de la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL) ;

Vu la lettre n°10/L/SONATREL/CIMP/2020 du 4 septembre 2020 transmettant le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SONATREL et portant proposition d'attribution ;

Considérant les nécessités de service,

Décide :

Article 1^{er} : Le marché relatif à la fourniture en trois (03) lots indépendants du matériel roulant à la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL), objet de l'appel d'offres national ouvert n°02/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2020, est attribué à l'entreprise ci-dessous :

Lot N°	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	CAMI TOYOTA B.P : 1217 DOUALA	165 000 000	30 jours
2		156 000 000	30 jours
3		19 500 000	30 jours

Article 2 : La présente décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBEMI NYAKNGA

CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

DECISION N° 2868/2020/DG/DAG/SDPA/SMA DU 08/09/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LA MISE A NIVEAU DES SALLES DE STOCKAGE DES ARCHIVES AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

Vu la Constitution

Vu la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu la Loi 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu le Décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **MISSI Jean-Paul M à N** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **TJONOG Jean-Calvin** au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/CFC/CIPM/2020 du 14 juillet 2020 pour la mise à niveau des salles de stockage des archives au Crédit Foncier du Cameroun.

DECIDE

Article 1^{er} : Le marché consécutif à l'Appel d'Offres National Ouvert **N°008/AONO/CFC/CIPM/2020 du 14 juillet 2020** pour la mise à niveau des salles de stockage des archives au Crédit Foncier du Cameroun est attribué à l'entreprise ci-après :

N° du lot	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
unique	BUILPABUSCO BP 12530 Douala Tel : 233 431 737 / 699 517 200	Quarante-deux millions (42 000 000)	six (06) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Septembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MISSI Jean Paul

COMMUNE DE MESSONDO

DÉCISION N°020/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020 DU 8 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/CIPM/20 DU 25 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BIJOCKA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BIP 2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo (Autorité Contractante).

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation Du gouvernement.

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines Disposition du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, Organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés Publics ;

Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la loi N°024/2019 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2019/023 du 24 Décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'EXERCICE 2020 ;

Considérant le dossier de l'appel d'offres national ouvert *N°002/AONO/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/CIPM/20 DU 25 juin 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BIJOCKA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE ;*

Considérant Le rapport d'analyse des offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 03 septembre 2020 de la proposition d'attribution de la CIPM/MDO

Considérant La proposition d'attribution de la commission interne de passation de Marché de la commune de Messondo ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après.

DAO N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
002	Ets Le BARON BP : 3465 Yaoundé	34 775 398	03 Mois

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à Mairie de MESSONDO. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Article 3 : Cette décision tient lieu de main levée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

Article 4 : la présente décision est enregistrée et publiée partout où besoin se fera.

MESSONDO le 8 Septembre 2020

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

COMMUNE DE MESSONDO

DÉCISION N°021/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020 DU 8 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/20 DU 25 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SONG MBONG ET D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE DJASSOCK SOCAPALM, ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BIP 2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo (Autorité Contractante).

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation Du gouvernement.

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines Disposition du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, Organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés Publics ;

Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la loi N°024/2019 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2019/023 du 24 Décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'EXERCICE 2020 ;

Considérant le dossier de l'appel d'offres national ouvert *N°007/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/20 DU 25 juin 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SONG MBONG ET D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE DJASSOCK SOCAPALM, ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE ;*

Considérant Le rapport d'analyse des offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 03 septembre 2020 de la proposition d'attribution de la CIPM/MDO

Considérant La proposition d'attribution de la commission interne de passation de Marché de la commune de Messondo ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après.

DAO N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
007	<u>LOT1 :</u> Ets Le BARON BP : 3465 Yaoundé	16 299 106	04 Mois
	<u>LOT2 :</u> Ets ANNE MARCELLE BP : 131 Eséka	24 875 789	04 Mois

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à Mairie de MESSONDO. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Article 3 : Cette décision tient lieu de main levée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

Article 4 : la présente décision est enregistrée et publiée partout où besoin se fera.

MESSONDO le 8 Septembre 2020

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

COMMUNE DE KOBDOMBO

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003BIS/AONO/CIPM-C-KOBDOMBO/2020 DU 21/07/2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN
ENERGIE SOLAIRE DU QUARTIER ADMINISTRATIF DE KOBDOMBO**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO (AUTORITE CONTRACTANTE) communique :

Par décision N°005/D/C-KOB/SG/2020 du 08/09/2020 de l'AONO objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Article 1^{er} : Marché objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ETS DEVITKO	29 925 788	Trois (03) Mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de KOBDOMBO pour établissement de la lettre commande y relative

KOBDOMBO le 8 Septembre 2020

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DECISION N°0000709/D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPTEMBRE 2020, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0036/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 DU 09 AVRIL 2020, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU HTA/BT TRIPHASÉE POUR L'ÉLECTRIFICATION DES LOCALITÉS DE YAMBARAM TCHAKAO, YAMBARAM OURO KOLLONE, OURO KATCHALA, TORDJO, OURO MAMMA, OURO SEAR ET MAOUNDIRÉ, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 3E, DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,

VU la Constitution ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2015/434 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/C/MINFI du 24 décembre 2019, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

VU le procès-verbal de validation du rapport de la sous-commission d'analyse par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés du MINEPAT en date du 03 Juin 2020 ;

DECIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N°0036/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 du 09 avril 2020, en vue de l'exécution des travaux d'extension du réseau HTA/BT triphasée pour l'électrification des localités de Yambaram Tchakao, Yambaram Ouro Kollone, Ouro Katchala, Tordjo, Ouro Mamma, Ouro sear et Maoundiré, dans l'arrondissement de Maroua 3e, département du Diamaré, région de l'Extrême-Nord, en procédure d'urgence, est adjudgé à l'Entreprise AMNE GROUP SARL, BP : 00 Maroua, Tél : 222 292 443, pour un montant sont proposés adjudicataires du Marché pour un montant de deux cent trente-cinq millions deux cent onze mille cent un (235 211 101) Francs CFA, TTC, pour un délai d'exécution de cinq (05) mois.

Article 2 : Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la porte 317 de l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Septembre 2020

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

CAMEROON POSTAL SERVICES

**DECISION N°000906/D/CAMPOST/DG/DSG/SAM DU 04/09/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ
RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°000014/AONO/CAMPOST/CIPM/2020 DU 28 JUILLET 2020, POUR LA FOURNITURE DE HUIT (08)
BALANCES INDUSTRIELLES D'UNE CAPACITE DE PESAGE DE 300 KG, TRENTÉ (30) BALANCES DE
PRECISION DE 100 KG ET TROIS CENT CINQUANTE (350) BALANCES DE PRECISION DE 05 KG A LA
CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) AU TITRE DE L'EXECICE 2020. FINANCEMENT : BUDGET
MINFI (CONTRAT PLAN ETAT/CAMPOST 2019-2021) IMPUTATION BUDGETAIRE : CHAP 93
"REHABILITATIONS/RESTRUCTURATIONS"**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

- VU** La constitution;
- VU** La Loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques
- VU** Le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- VU** La Loi N° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de le République du Cameroun, pour l'exercice 2020 ;
- VU** Le Décret N° 2004/095 du 23 avril 2004 portant création de la CAMPOST ;
- VU** L'Arrête N° 00000002/MINFI-MINEPAT du 21 février 2020 portant constatation des ressources de réhabilitation mises à la disposition des Entreprises Publiques et Etablissements Publics ayant signé des Contrats Plans avec l'Etat, au titre de l'exercice 2020 ;
- VU** La Résolution N°000001/CAMPOST/CA du 07 juillet 2016 portant nomination de M.KALDADAK Pierre en qualité de Directeur Général de la CAMPOST ;
- VU** La Résolution N°00007/CAMPOST/CA du 11 janvier 2019 portant adoption

de l'instruction régissant la passation et le contrôle de l'exécution des marchés de la CAMPOST ;

VU La lettre n°000081/CAB/PCA/Sec du 04 août 2020 de Madame la Présidente du Conseil d'Administration de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) ;

ConsidérantLe Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°000014/AONO/CAMPOST/CIPM/2020 du 28 juillet 2020 en procédure d'urgence relatif à la fourniture de huit (08) balances industrielles d'une capacité de pesage de 300 Kg, trente (30) balances de précision de 100 Kg et trois cent cinquante (350) balances de précision de 05 Kg à la CAMPOST au titre de l'exercice 2020.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} -Le soumissionnaire ci-après, a été retenu comme Adjudicataire du marché pour fourniture de huit (08) balances industrielles d'une capacité de pesage de 300 Kg, trente (30) balances de précision de 100 Kg et trois cent cinquante (350) balances de précision de 05 Kg à la CAMPOST au titre de l'exercice 2020 :

N°	Soumissionnaire	Montant TTC lu à l'ouverture	Montant TTC corrigé	Délai	Obs
1	ETS KAMSON NET SERVICES BP 6611 Yaoundé, Tél : 699 342 095/ 679 677 739	68 688 000 FCFA	68 688 000 FCFA	90 Jours	

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

DECISION N° 00000273/ART/DG/DFP/CDM DU 03 SEPTEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000204/AONO/ART/CIPM/2020 DU 27 JUILLET 2020 POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE (2020 À MI-PARCOURS, 2021, 2022 ET 2023 À MI-PARCOURS) D'UNE POLICE D'ASSURANCE POUR LA COUVERTURE DES RISQUES DES ÉQUIPEMENTS DE LA PLATEFORME TECHNIQUE DE CONTRÔLE DE SERVICE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART), EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

- VU** La Loi n°2010/013 du 23 décembre 2010 régissant les communications électroniques au Cameroun ;
- VU** Le Décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- VU** Le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- VU** Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- VU** le Décret n°2017/286 du 08 juin 2017 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
- Vu** la Résolution n°0406/ART/CA du 21 janvier 2020, portant adoption du Projet de Performance des Administrations (PPA) de l'exercice 2020 de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
- VU** La Décision n°00000434/CAB/MINMAP du 18 juillet 2019 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics ;
- VU** La Décision n°000109/ART/DG du 21 juin 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
- VU** L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°00000204/AONO/ART/CIPM/2020 du 27 juillet 2020 ;
- VU** La proposition d'attribution du marché ;

DECIDE :

Article 1 : SOCIETE AREA ASSURANCE, BP : 15 584 Douala, est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°00000204/AONO/ART/CIPM/2020 du 27 juillet 2020 pour la souscription triennale (2020 à mi-parcours, 2021, 2022 et 2023 à mi-parcours) d'une police d'assurance pour la couverture des risques des équipements de la plateforme technique de contrôle de service de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART), en procédure d'urgence.

Article 2 : Le responsable de la structure suscitée est invité à se présenter à la Cellule des Marchés de l'Agence de Régulation des Télécommunications pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 3 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ZOO ZAME Philemon

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

ADDITIF N° 00000283_ DU 07 SPETEMBRE 2020__ PORTANT MODIFICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0238/AONO/ART/CPM/2020DU 18 AOÛT 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT TECHNIQUE DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) SUR LE SITE DE NKOMO

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Cellule des Marchés de l'ART, sise à l'Immeuble de la Direction Générale de l'ART, au premier (1^{er}) étage de l'Immeuble Cristal (porte 120), face Ambassade du Nigéria, BP : 6132 Yaoundé au plus tard le 11 septembre 2020 à 12 heures, heure locale sous pli fermé. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention : « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000238/AONO/ART/CIPM /2020 DU 18 AOÛT 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT TECHNIQUE DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) SUR LE SITE DE NKOMO EN PROCEDURE D'URGENCE » « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Cellule des Marchés de l'ART, sise à l'Immeuble de la Direction Générale de l'ART, au premier (1^{er}) étage de l'Immeuble Cristal (porte 120), face Ambassade du Nigéria, BP : 6132 Yaoundé au plus tard le 18 septembre 2020 à 12 heures, heure locale sous pli fermé.

2	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... 1. Critères éliminatoires - Dossier administratif incomplet ou non conforme après le délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer les pièces en question ; - Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; - Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ; - Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ; - Offre financière incomplète ; - Présence d'un élément de l'offre financière dans l'offre technique ; - Absence de déclaration sur l'honneur de visite du site. 2. Critères essentiels Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Ainsi, plusieurs sous-critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique : - Les qualifications du personnel d'encadrement ; - Les références de l'entreprise ; - La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ; - Le délai d'exécution ; - La capacité financière.

2	Critères d'évaluation
	Lire plutôt Critères éliminatoires ● Dossier administratif incomplet ou non conforme après le délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer les pièces en question ; ● Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; ● Absence de caution de soumission ; ● Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ; ● Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ; ● Offre financière incomplète ; ● Présence d'un élément de l'offre financière dans l'offre technique ; ● Absence de déclaration sur l'honneur de visite du site.
3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE

YAOUNDE le 7 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ZOO ZAME Philemon

COMMUNE DE MFOU

ADDITIF N° 06 DAO N° 10/AONO/C.MFOU/SG/DAG /CIPM/2020 DU 10 AOUT 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE 20 ML D'OUVERTURE À DEUX TRAVÉES SUR LA RIVIÈRE MEFOU (TRONÇON « CARREFOUR EKOK - CARREFOUR ESSAZOK EN PASSANT PAR LE VILLAGE NGOUMODOU) ET AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS AU PONT SUR 30ML DE PART ET D'AUTRE, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la à la Commune de Mfou le 07 Septembre 2020 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention : « Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la construction d'un pont définitif de 20 ml d'ouverture à deux travées sur la rivière Mefou (tronçon « carrefour Ekok – carrefour Essazok en passant par le village Ngoumoudou) et aménagement des voies d'accès au pont sur 30ml de part et d'autre, dans la commune de Mfou, département de Mefou et Afamba, Région du Centre
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la à la Commune de Mfou le 16 Septembre 2020 à 11 heures, heure locale <i>L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 16 Septembre 2020 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mfou, Service des Marchés.</i>

N°1

2	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... 13.2.1 Critères éliminatoires ● Le non-respect de 70 % des critères essentiels soit 22 oui sur 32;
	Lire plutot 13.2.1 Critères éliminatoires ● Le non-respect de 68,75% des critères essentiels soit 22 oui sur 32;

3 Autres**Au lieu de ...****Article 4 : Candidats admis à concourir**

4.1. L'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

- a. Le soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;
- b. Le soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.

Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt si entre autres ;

- i. Il est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

- ii. présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitant dans plus d'une offre.

- iii. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

- c. Le soumissionnaire doit démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

13.2. Sans Objet**Article 6 : Textes généraux applicables**

9. Le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ; modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013.

10. Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère des Marchés Publics ;

11. La Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

12. Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

13. Circulaire N°004/CAB/PM du 30 Septembre 2005 relative à l'application du code des marchés ;

3 Autres
Lire plutot
Article 4 : Candidats admis à concourir

4.1. Si l'appel d'offres National Ouvert est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré qualification.

4.2. en règle générale, l'appel d'offres national ouvert s'adresse à tous les entrepreneurs sous réserve des dispositions ci-après :

a. un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;

b. un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification.

Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt :

i. s'il est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. s'il présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitant dans plus d'une offre.

iii. l'autorité contractante ou le Maître d'ouvrage possède des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics.

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est :

(i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

13.2. Si, conformément aux dispositions du RPAO, les soumissionnaires présentent des offres pour plusieurs lots du même Appel d'offres, ils pourront indiquer les rabais offerts en cas d'attribution de plus d'un lot.

Article 6 : Textes généraux applicables
Article 6 : Textes généraux applicables
Sans objet

MFOU le 1 Septembre 2020

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

COMMUNE DE MENGANG

DÉCISION MUNICIPALE N°007/DM/C-MG/SG/2020 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°001/LC/C-MENGANG/CIPM-MG/2020 SOUSCRITE ET SIGNÉE, LE 21 AVRIL 2020 ET NOTIFIÉE LE 16 JUIN 2020, POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE D'EMVONG, ENTRE LA COMMUNE DE MENGANG REPRÉSENTÉE PAR MONSIEUR AYIA GABRIEL BIENVENU ET L'ÉTABLISSEMENT OM ET CIE REPRÉSENTÉE PAR MONSIEUR OBOUGOU.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

- Vu la Constitution ;
- Vu la **Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019** portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le **Décret N°95/082 du 24 Avril 1995** portant création de la Commune de Mengang ;
- Vu le **Décret N°2007/118 du 25 avril 2007** fixant le nombre de conseillers municipaux par Commune ;
- Vu le **Décret N°2008/0752/PM du 24 avril 2008** précisant certaines modalités d'organisation et de fonctionnement des organes délibérants et des exécutifs de la Commune, de la Communauté urbaine et du Syndicat des Communes ;
- Vu le **Décret N°2019/536 du 17 octobre 2019** portant nomination du Préfet du Département du Nyong et Mfoumou ;
- Vu l'**Arrêté N°000214 /A/MINDDEVEL/ du 05 mars 2020** constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du centre ;
- Vu la lettre commande n°001/LC/C-Mengang/CIPM-MG/2020 souscrite et signée, le 21 avril 2020 signée en date du 21 avril 2020 entre la commune de Mengang et l'Ets OM et Cie,
- Vu les différents ordres de service ;
- Vu le constat d'abandon des travaux en date du 25 aout 2020 ;
- Vu la lettre de résiliation N°224/L/CMG/SG/20 en date du 27 aout 2020.
- Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Est pour compter de la date de signature de la présente décision résiliée, la lettre commande n°001/LC/C-Mengang/CIPM-MG/2020 passée après avis d'appel d'offres national ouvert n°001/AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2020 du 28 février 2020 en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes à l'école publique d'Emvong, dans l'Arrondissement de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du centre.

ARTICLE 2 : La présente décision prend effet dès sa signature et, sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 **www.armac.com**



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com